

## **Mémoire de fin d'études : "Les système de Parcs Urbains à Liège : comment les réinterpréter pour le futur ?"**

**Auteur** : Bodarwé, Estelle

**Promoteur(s)** : Occhiuto, Rita

**Faculté** : Faculté d'Architecture

**Diplôme** : Master en architecture, à finalité spécialisée en art de bâtir et urbanisme

**Année académique** : 2022-2023

**URI/URL** : <http://hdl.handle.net/2268.2/16869>

---

### *Avertissement à l'attention des usagers :*

*Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.*

*Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.*

---



Réinterprétation des **PARCS URBAINS**  
de la ville de **LIEGE**  
selon les principes du **PARK-SYSTEM**



Université de Liège, Faculté d'Architecture

**Réinterprétation des Parcs urbains de la ville de  
Liège selon les principes du Park-System**

Travail de fin d'études présenté par Estelle BODARWE en vue de l'obtention du grade de  
Master en Architecture.

Sous la direction de Madame Rita OCCHIUTO  
Année académique 2022-2023



## REMERCIEMENTS

Je souhaite avant tout remercier ma promotrice de mémoire, Madame Rita OCCHIUTO, pour le temps qu'elle m'a consacré, ses conseils et sa patience. Ainsi que pour toutes les clés de travail et l'ouverture d'esprit dont elle m'a fait part.

Je voudrais aussi remercier particulièrement Monsieur Marc GOOSSENS, pour l'aide apportée dans la finalisation de mon travail, ainsi que pour le temps consacré à la lecture de ce dernier.

Je remercie également Madame Benedicte HENRY pour tout le temps consacré à la lecture de ce mémoire.

Je tiens aussi à remercier Kee-ok MOINET, pour ses conseils et pour la relecture de mon travail.

Enfin, un grand merci à ma famille, mes amis et mes proches pour le soutien qu'ils m'ont apporté tout au long de mes études.



## TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS .....	1
PREFACE.....	7
INTRODUCTION .....	9
1. Thématique générale .....	11
2. Objectifs et Hypothèse de recherche .....	17
3. Méthodologie .....	19
ETAT DE L'ART .....	21
LE SYSTÈME URBAIN DE LA VILLE DE LIEGE .....	31
1. Les origines du système urbain liégeois.....	35
2. L'évolution de la ville de Liège .....	39
3. Conclusion.....	41
LES EXPOSITIONS UNIVERSELLES ET INTERNATIONALES.....	43
1. Exposition Internationale et Universelle de 1905 .....	47
2. Exposition Internationale de 1930 .....	57
3. Exposition Internationale de 1939 .....	61
4. Exposition Universelle de 1958 .....	63
5. Conclusion.....	65
LES ORIGINES DU "PARK-SYSTEM" ; FREDERICK LAW OLMSTED .....	67
1. Philosophie.....	71
2. Réalisations.....	77
Le système de parc de Buffalo : 1868 .....	77
Le système de parc de Boston : 1881 .....	80
3. Conclusion.....	83
LES SYSTEMES DE PARCS PUBLICS DE LA VILLE DE LIEGE .....	85
1. Emergence des traces du passé.....	89
2. Etude de cas : Centre-ville de Liège.....	103
Le Parc de la Boverie .....	105
Les Quais .....	111
Les Terrasses.....	113
Le Parc d'Avroy.....	115
La Rue du jardin Botanique .....	121
Le Jardin Botanique.....	122
La Rue des Augustins .....	128
Le Boulevard Piercot .....	129
3. Conclusion.....	131
LE PARC D'AVROY .....	133

1. Chronologie.....	137
2. Géomorphologie et Aménagement .....	145
3. Situation sociétale .....	151
4. Conclusion.....	153
NOUVELLES PERSPECTIVES.....	155
CONCLUSION.....	161
POSTFACE .....	167
BIBLIOGRAPHIE .....	171
TABLE DES ILLUSTRATIONS .....	175
ANNEXES.....	183



*« Légère est Liège au fil de l'eau des souvenirs de Meuse et d'or ;  
On voit mourir de la colline  
Un jour d'octobre  
Un bouchon bleu danse  
Sur la romance  
Du passé  
C'est le décès de l'été c'est l'éraflure  
De ton honneur de bête et de poète  
Le sonneur de clochers fait résonner ses angélus  
Je suis des yeux les autobus  
Effrénés  
Rouges à l'assaut des montées  
Prénom de mon prénom Liège ensorceleuse  
Orageuse orange été de nos Meuse  
Orangeade amère aux soifs d'Outremeuse  
Les flots verts de l'Ourthe  
Les nuits de l'Amblève  
Ou la place Saint-Jacques ou le pont d'Avroy  
Les îles les vinâves  
Et les vins versés les vingt du mois d'aout  
Légère est Liège au fil de l'eau des souvenirs  
Liègeuse écorce autour du cœur  
(à Liège il neige un jour sur deux)  
Buvons à Liège où sont les pièges  
De ma chance et de ma chanson. »*

Jacques IZOARD



## PREFACE

Durant les études d'architecture, les étudiants sont amenés à explorer différentes thématiques de recherche et de projet. Tous ces sujets ont leurs caractéristiques et leurs sensibilités propres qui font écho à certaines convictions dans lesquelles chaque personne est libre de s'identifier ou pas. Cette profession propose une multitude de possibilités.

Pour ma part, la curiosité concernant les questions à l'échelle de la ville a émergé et s'est intensifiée au fil de mes études. Tout d'abord, je me suis intéressée à la question des interstices, du non-bâti ; ces espaces résiduels sont très intéressants à analyser et à travailler. Ce sont des points d'articulation primordiaux dans le fonctionnement de la ville qui créent des lieux d'interactions entre les différentes personnes de la société.

De plus, j'ai également une sensibilité particulière pour le végétal. Selon mon point de vue, des espaces tels que les parcs urbains sont indispensables à une qualité de vie décente dans les villes. Les trames végétales qui organisent le développement de la cité urbaine sont, pour moi, une opportunité majeure à exploiter en tant qu'espace agréable, mais aussi de protection pour les piétons et les cyclistes citadins qui circulent dans la ville.

Au fil des différents thèmes de projet proposés lors des études, des sujets de recherches autant diversifiées que spécifiques se sont dégagés. De ces enseignements, j'ai découvert toute une complexité de création de la ville actuelle. J'ai également pris conscience que beaucoup d'espaces résiduels et interstitiels ne sont plus considérés comme de réels espaces et n'ont plus de statut identifiable. L'analyse de ces lieux « abandonnés » m'a beaucoup intéressée et m'a fait découvrir d'autres préoccupations toutes aussi importantes que les grands espaces de rassemblement à proprement parler.

En outre, suite à différentes discussions, le sujet des parcs urbains s'est rapidement dégagé au regard de mes intérêts personnels et de mes réflexions sur l'architecture. La question du système de parc s'est intégrée très rapidement dans ce travail, au début de la recherche, pour intégrer la question des interstices et de ces dits « non-lieux » qui sont indispensables à revaloriser pour renforcer les trames végétales déjà esquissées aujourd'hui.

Au cours de ce mémoire, plusieurs analyses de paysagistes qui ont fondamentalement modifié la vision de la profession seront exposées. Notamment, celle du travail de FREDERICK LAW OLMSTED qui est un support indispensable à la compréhension de cette thématique et qui a permis de grandement enrichir la question.



# INTRODUCTION





## 1. Thématique générale

La thématique de ce mémoire est « Le Système des Parcs urbains ». Pour débiter les recherches sur ce sujet, j'ai tout d'abord pris le temps de me questionner sur le paysage urbain de façon générale.

Le paysage urbain européen est un hybride entre une urbanisation verticale et horizontale. Cette urbanisation moyenne qui actuellement, est sans cesse croissante, fait partie de notre quotidien et cela fait émerger de nouvelles questions quant à l'avenir des villes. En effet, la densification des habitats dans les villes devient de plus en plus forte jusqu'à devenir problématique pour l'écosystème ainsi que pour la qualité de vie.

Je souhaiterais explorer une autre manière d'envisager la ville, de la faire vivre en mettant en évidence les liens entre le paysage, les éléments naturels, le végétal, l'eau, le minéral et le « projet d'architecture » au sens large du terme. Je souhaiterais également comprendre et faire ressortir la possibilité de valoriser le contexte déjà présent, sur des sites de la région liégeoise, en mettant en évidence l'interaction homme/nature ; esquisser comment se servir du paysage naturel pour créer une harmonie dans les systèmes urbains et traiter l'impact du bâti afin qu'il soit moins incisif et déstructurant pour l'environnement.

Pour introduire cette question, j'ai commencé par une lecture d'entrée en matière qui est « *Habiter en oiseaux* »<sup>1</sup>, l'auteure, Vinciane DESPRET est une philosophe et psychologue. Dans son livre, elle remet en question la notion même du territoire actuellement avec l'observation du comportement des oiseaux. Plus précisément, elle traite les limites de ce territoire et son « utilisation première ». Avec ce livre, on apprend que cette question a traversé l'histoire en démarrant de l'antiquité grecque jusqu'à aujourd'hui.

Cependant, ce qu'il est important de retenir ici, ce sont les observations globales sur notre vision du territoire. Il ne s'agit pas de simples limites immuables ou infranchissables. Il s'agit davantage d'un ensemble d'actes et d'organisations qui permettent une vie en communauté. Selon les périodes, les espèces, le contexte géographique et morphologique, la densité de population, etc. ; les territoires seront plus ou moins vastes, plus ou moins proches ou plus ou moins négociables entre les différents individus.

Cette lecture pourrait-être intéressante à mettre en comparaison avec la vision globale des autorités régionales et/ou communales actuelles. Pour illustrer ce propos, par exemple, lors de la mise en place des projets, une « zone d'intervention » ou des limites sont fixées en dehors desquelles il n'est plus permis d'intervenir.

Tout cela en raison d'accords et d'organisations administratives et législatives, souvent ne tenant pas vraiment compte de la réalité du terrain, de ses besoins et de ce que les projets pourraient devenir et offrir à la population si nous regardions au-delà des limites artificielles.

Sur base de ces convictions, l'analyse du travail et de la pensée de Gilles CLEMENT est intéressante à étudier en complément pour orienter, alimenter et enrichir cette recherche au

---

<sup>1</sup> (DESPRET, 2019)

sujet du paysage. Gilles CLEMENT<sup>2</sup> est un paysagiste et ingénieur horticole contemporain qui a consacré sa carrière à la question du paysage<sup>3</sup>. Il est également écrivain et penseur.

Sa pensée se base sur le respect de la nature et de la biodiversité, qu'il convient d'observer, d'analyser et de comprendre avant d'envisager tout projet ou aménagement.<sup>4</sup> Les trois grands concepts sur lesquels il a fondé ces conceptions sont les suivants.

- « *Le Jardin en Mouvement s'inspire de la friche : espace de vie laissé au libre développement des espèces qui s'y installent.* »<sup>5</sup>
- « *Le Jardin Planétaire est un concept destiné à envisager de façon conjointe et enchevêtrée : la diversité des êtres sur la planète et le rôle gestionnaire de l'homme face à cette diversité.* »<sup>6</sup>
- « *Le Tiers Paysage –fragment indécidé du Jardin Planétaire– désigne la somme des espaces où l'homme abandonne l'évolution du paysage à la seule nature. Il concerne les délaissés urbains ou ruraux, les espaces de transition, les friches, marais, landes, tourbières, mais aussi les bords de route, rives, talus de voies ferrées, etc. ...* »<sup>7</sup>

De ces recherches émerge également la volonté de laisser plus de place à la nature présente. Dans sa philosophie, le rôle de l'homme est dans l'entretien de la nature présente et pas dans le contrôle permanent de l'organisation végétale. Selon lui, les endroits laissés libres sont des opportunités au développement d'une biodiversité.

Pour faire lien avec les propos cités plus haut sur les limites artificielles, il affirme également que « *le vent, les oiseaux et les insectes ne s'en tiennent pas au cadastre.* » À la suite de ces lectures, plusieurs questions se sont dégagées :

- « Quel statut a le paysage urbain par rapport au paysage naturel ? »
- « Quelle place occupe le projet d'architecture dans le paysage ? »

Pour répondre à ces questionnements, la lecture de "La fabrique de l'espace public"<sup>8</sup> de Denis DELBAERE qui est un paysagiste et chercheur en paysage, a apporté des clarifications quant aux différentes façons dont est fait le paysage des villes. Dans cet ouvrage, l'auteur propose de recréer un lien étroit entre la société et l'espace public en général.

« *L'espace public, ce lieu de liens, ne peut plus se penser comme il l'est depuis une vingtaine d'années. L'urgence d'une véritable politique du paysage, ambitieuse dans ses moyens mais raisonnablement modeste dans ses objectifs, s'impose à mesure que le tissu social se désagrège au rythme des réhabilitations des centres-villes et de la mise sous cloche d'espaces au nom du développement durable. Il est encore possible de reconquérir le territoire pour en faire un espace véritablement public.* »<sup>9</sup>

---

2 (CLEMENT, 2006)

3 (CLEMENT, 2008)

4 (COMTE, 2015)

5 (CLEMENT, s. d.)

6 IBIDEM.

7 IBIDEM.

8 (DELBAERE, 2010)

9 IDEM.



Cet espace public est ouvert et intégré à l'intérieur de la densité du tissu urbain et est par définition à disposition et fréquenté par tous. « *Il est véritablement "le ciment de la ville". Un ciment d'autant plus important que la ville contemporaine est perçue comme fragmentée par de nombreux réseaux et divisée en espaces fonctionnels reliés entre eux par les mêmes réseaux.* »<sup>10</sup>

Il existe évidemment plusieurs types d'espaces qui sont dignes d'être exploités et requalifiés dans les villes d'aujourd'hui, tels que les bords d'eau, les interstices, les friches industrielles, les bordures d'autoroutes, etc.

Ces ouvrages de « liaisons » sont également indispensables pour reconnecter les grands espaces ouverts qui font davantage référence aux parcs urbains en tant que tel. Une approche paysagère portée sur l'ensemble de toutes ces entités est essentielle pour pouvoir faire émerger les potentiels de ces nouveaux lieux car la « nature » est également fréquemment présente dans les villes.

Il est intéressant d'évoquer cet ouvrage, il met en lumière l'étroite relation entre les grands espaces publics et les espaces de liaison, ainsi que du rôle primordial de la qualité de ces différents lieux pour l'épanouissement de la population citadine.

Au regard de l'ensemble de ces informations, j'ai donc choisi d'orienter ma recherche vers les parcs urbains. Ils sont de vrais points de repère et d'articulation dans la ville, des lieux de rencontre et de ressourcement.

Ce sont des espaces que l'on peut apprécier en s'arrêtant pour les contempler ou simplement en les traversant. Ils proposent des atmosphères différentes et des sensations spatiales particulières rythmées par le changement naturel des saisons.

La première question qui émerge à la suite de ces différentes recherches est :

- « Comment le parc public est-il vu, ressenti et pratiqué aujourd'hui par la population ?

À la suite de cette réflexion, la lecture du livre « Urbanisme et biodiversité vers un paysage vivant structurant le projet urbain »<sup>11</sup> écrit sous la direction de Philippe CLERGEAU, un écologue urbaniste, m'a beaucoup intéressée. Dans ce livre, nombre de professionnels d'horizons différents ont écrit des articles qui peuvent changer l'image que nous avons de la ville.

En effet, dans cet ouvrage, la ville est considérée comme un vrai écosystème, qui ne doit pas forcément être vu de manière opposée à la nature ou au végétal. Ces deux aspects peuvent être complémentaires et interagir ensemble positivement.

De ce point de vue, les parcs urbains constituent des points stratégiques d'une « trame verte » indispensable à l'organisation des villes nouvelles. Cependant, il ne suffit pas d'ajouter une catégorie « verte » et de remplir tout l'espace vide avec des étendues d'herbe. Travailler avec le vivant demande plus d'investissement car il n'a pas la même dynamique que le minéral qui constitue la structure principale de la plupart de l'environnement urbain.

---

<sup>10</sup> (GREGORIS, 2012)

<sup>11</sup> (CLERGEAU & PESKINE, 2020)

Intégrer la végétation à la conception de la ville, sous-entend de tenir compte de plusieurs échelles. Il y a une dimension locale qui doit apporter une plus-value à la qualité de vie des habitants, cependant ces interventions n'ont plus de sens si elles ne s'intègrent pas dans une logique à plus grande échelle.

Cette notion de multi-échelle provoque aussi une nouvelle façon de travailler plus transdisciplinaire entre les paysagistes, les urbanistes et les architectes, car chaque projet ou intervention a une conséquence sur l'ensemble.

Cette organisation à grande échelle peut se faire par le biais de « corridor vert » ou par des intensifications ponctuelles de la trame verte existante. L'utilisation des éléments naturels déjà présents dans la ville est aussi un bon support pour la structuration de la ville. Par exemple, la présence d'un fleuve peut devenir une colonne vertébrale pour toute la conception urbanistique de la ville.

Pour illustrer ces propos, nous pouvons évoquer le projet Pirmil-Les Isles à Rezé-le-Nantes<sup>12</sup> (annexe 1). Ce dernier se développe le long de la Loire et le territoire sur lequel les auteurs de projets travaillaient avait été fragmenté à la suite des modifications apportées pour s'adapter à la période d'industrialisation intensive d'après-guerre. Pour renverser cette tendance, les concepteurs ont donc considéré ce fleuve comme élément fondateur de leur réflexion afin de tisser la maille urbaine de façon cohérente.

Le travail sur les éléments de végétation s'est porté sur la densification de la trame végétale et également sur l'appropriation de nouvelles terres en bords de fleuve afin de pouvoir créer un véritable parc fluvial en connexion directe avec la Loire, la colonne vertébrale de toute la conception du projet.

Durant la recherche, un paysagiste a attiré mon attention par sa vision de la conception urbaine, FREDERICK LAW OLMSTED. Cette vision m'a beaucoup intéressée et est une base fondamentale dans le développement de cette recherche.

Ce paysagiste, très inspiré par les jardins de l'ancienne Angleterre, est le fondateur du « Park-System ». Ce principe trouve écho dans les travaux et les prises de conscience actuelle quant à la diversité d'espace à exploiter et au besoin accru de lieux végétalisés de la population.

En effet, les principes de OLMSTED sont d'abord de travailler sur certains lieux qui présentent déjà des qualités intrinsèques pour devenir des parcs publics de qualité. Ensuite, il propose des endroits secondaires de taille plus modeste mais indispensable pour la création d'un écosystème. Tous ces milieux composent un système d'espaces qu'il dénomme « Parkway », et qu'il conçoit pour renforcer davantage cette trame structurante de la ville.

Pour conclure, en ce qui concerne le cas d'étude, la ville de Liège bénéficie déjà d'un grand nombre de parcs et de divers espaces verts reconnus ou non qui sont en attente de qualification et d'une identité. Ce qui en fait un sujet d'étude très intéressant pour la thématique abordée dans ce travail.

---

12 (CLERGEAU & PESKINE, 2020) p.287

De plus, la Meuse qui est l'élément fondamental de la composition de cette ville, représente une opportunité incontournable à exploiter dans le devenir de la métropole. Ce qui ne fait qu'encourager la décision de travailler sur la ville de Liège. La question principale qui guidera cette recherche, est donc la suivante :

**« Dans le cas de la ville de Liège, quels facteurs sont intervenus dans la création des parcs urbains et comment reconsidérer ce système et le réinterpréter aujourd'hui ? »**



## 2. Objectifs et Hypothèse de recherche

Ce mémoire a pour objectif de mettre en lumière le potentiel des espaces végétalisés, tels que les parcs, les bords d'eau, les interstices ou les friches, dans les villes en se basant sur les interactions qu'il peut y avoir entre eux, avec les autres éléments naturels présents sur le site et l'urbanisation intense d'une ville.

Avec ce travail, je souhaiterais, dans un premier temps, qu'il puisse servir de tremplin à une nouvelle vision des interactions entre « nature » et « ville », ainsi que de faire évoluer la manière de voir et de concevoir les espaces végétalisés urbains. Sur base de cette volonté, un deuxième objectif est de valoriser ces lieux en tant qu'espaces indispensables à la qualité de vie des habitants, mais aussi à la préservation d'une forme de biodiversité en ville.

Aussi, le besoin de grands espaces « naturels » urbains n'est pas nouveau. Effectivement, il se fait déjà ressentir au 19ème siècle pour améliorer la qualité de vie des habitants.

Cependant, actuellement, une notion supplémentaire s'est ajoutée à cette volonté, la question de la biodiversité qui découle de la prise de conscience des problèmes climatiques avérés. Nous pouvons en déduire que les intentions poursuivies ici sont donc à la fois d'ordre culturel et d'ordre écologique.

Après avoir mis en lumière ces réflexions, il est aisé de comprendre que ce sujet nécessite de travailler sur plusieurs échelles en corrélation et de manière interdisciplinaire. En effet, mettre en place des projets de cette nature demande beaucoup de connaissances sur des sujets très diversifiés.

Ce qui tend à encourager davantage la collaboration entre plusieurs corps de métiers et notamment divers spécialistes en matière d'urbanisme, d'architecture, de paysage et de botanique par exemple.

Comme évoqué plus haut, la ville de Liège est très intéressante à étudier étant donné la multitude d'espaces végétalisés déjà présents et les opportunités de leurs développements ainsi que la possibilité d'en créer de nouveaux.

Pour mener à bien cette recherche, j'ai donc pris comme terrain d'étude la ville de Liège, à partir de laquelle ce travail traitera d'une hypothèse de recherche concernant les parcs publics.

Cette métropole a connu plusieurs Expositions Internationales au cours de son histoire qui ont contribué au changement fondamental du visage de la ville.

L'Exposition de 1905 a mis en place tout le tracé du quartier des Vennes et a créé le parc de la Boverie. Au cours de l'Exposition Internationale de 1939, qui était basée sur l'eau, de grandes modifications ont été faites dans le tracé de la ville. Cette dernière avait pour objectif de mettre en valeur le fleuve et faire évoluer les mentalités en faveur de l'eau. Ces événements ont eu un impact fondamental sur le visage de la ville.

Ils ont créé tous ces espaces intéressants et tout le centre-ville de la métropole.

Au terme de cette recherche, j'espère comprendre les nuances de la composition de la ville et démontrer une façon de reconnecter la ville urbaine avec les espaces « naturels » de manière cohérente et équilibrée.

La présence de ce fleuve est également une opportunité à exploiter et pas un danger qu'il faut canaliser. Tous ces espaces peuvent offrir une plus-value à la ville tant sur le plan social et touristique qu'économique.

### 3. Méthodologie

Le sujet d'étude de ce travail a débuté par un intérêt pour les parcs urbains publics dans les villes. Actuellement, l'engouement pour ces plus ou moins grands espaces végétalisés n'a cessé de croître.

J'ai, par conséquent, envisagé de m'attarder sur cette thématique pour comprendre leur fonctionnement et comment envisager leur évolution dans la ville d'aujourd'hui. L'analyse se focalise sur la ville de Liège afin de recadrer le programme d'étude à une échelle maîtrisable et adaptée étant donné la contrainte de temps et d'engagement propre à un mémoire.

Pour commencer à comprendre le contexte de la ville de Liège, il convient de faire, en premier lieu, une recherche théorique sur son histoire à travers des ouvrages, des articles, des cartes, des rediffusions de conférences, etc. Il est indispensable de remettre dans l'ordre chronologique les grands moments de modifications significatives de la ville, pour comprendre d'où vient sa forme actuelle.

De cette analyse ressort l'importance de la présence et du tracé de la Meuse dans la création et le développement de la ville de Liège. La succession des différentes époques d'évolution socio-technique et culturelle va marquer le tissu urbain. La période industrielle, par exemple, laissera une marque indélébile dans la morphologie des terres habitées et adaptées aux besoins changeants des humains.

Après ce travail d'investigation historique général, nous pourrions mettre en évidence certains événements qu'il est intéressant d'approfondir pour constituer une base solide sur laquelle s'appuiera la suite de la recherche.

Cet approfondissement se base sur les modifications du tracé de la Meuse, ainsi que sur la création des parcs urbains importants de la ville de Liège. Il prendra comme support davantage des cartographies, photographies et témoignages d'époque qui se trouvent au GAR de l'Université de Liège.

Il en ressort que les Expositions Internationales sont des occasions particulières pour amener des bouleversements de fonctionnement d'une ville et Liège a eu l'opportunité d'en accueillir plusieurs que nous découvrirons dans la suite de ce travail. Chacune d'entre elles a contribué à façonner le paysage de la ville de Liège.

En relation avec ces premières recherches, l'intégration de l'œuvre de FREDERICK LAW OLMSTED<sup>13</sup>, le fondateur du concept de « Park-System », est incontournable. Il nous permettra d'analyser la création d'une trame urbaine végétalisée à travers les yeux d'un pionnier du 19<sup>ème</sup> siècle. C'est pourquoi une partie de ce travail est entièrement dédiée à ce personnage très important dans l'évolution du rôle du paysage dans la création et la conception des villes.

En approfondissant certains concepts de sa pensée et en analysant quelques-uns de ses projets, j'ai pu commencer à cerner la complexité de ces réalisations. Son travail est une opportunité de

---

13 (OLMSTED, 2021)

constater ce que la plus-value que ce type de projet urbain peut apporter aux habitants qui vivent à proximité.

Le principe de créer un système permet de construire une structure plus importante et d'avoir plus d'impact sur le fonctionnement de la ville, ainsi que dans l'imaginaire des citoyens.

Après la mise en relation de ces analyses et un travail de compréhension et de retranscription de ces données théoriques, il a été opportun de se rendre in situ pour faire un état des lieux actuel des cas d'études suivants : le Parc de la Boverie, les Terrasses, le Parc d'Avroy et le Jardin Botanique.

Il est intéressant de voir comment ces milieux sont perçus et interprétés par la population actuelle. Pour ce faire, des visites sur site ont permis de faire émerger un positionnement personnel sur les ambiances de ces espaces. Les impressions et les observations que j'ai pu récolter lors de mon cheminement sont à la base d'une « analyse incarnée » des lieux. Celle-ci sera accompagnée d'un reportage photo pour visualiser l'aspect actuel des parcs.

Cette relecture du tissu urbain de la ville de Liège sur base des principes du « Park-system » permettra de mettre en évidence les liens entre les différents espaces. Les quatre entités choisies seront, par conséquent, interprétées en tant que système.

Cette hypothèse de recherche est de reconsidérer la trame végétale comme un système dans lequel tous les espaces fonctionnent en interaction les uns avec les autres.

Une notion complémentaire importante à prendre également en compte est la place du vivant dans la société actuelle, tant dans la conception que dans l'interaction entre les différentes trames de la ville.

La gestion du végétal, qui est l'un des éléments « vivants » des paysages et des villes, est d'intérêt particulier car elle demande la capacité à projeter sur le long terme. Cela implique aussi un entretien et une organisation spatiale différente qui permet l'évolution des espèces formatrices de spatialités en constante modification.



# ETAT DE L'ART





Les parcs et jardins étaient très populaires au 19<sup>ème</sup> siècle, toujours très somptueux et, pour la plupart, consacrés à la noblesse. A cette époque, une forte influence venue des jardins à l'anglaise se fait sentir, leur forme et leur esthétique particulière et pittoresque conquiert de nombreux paysagistes de l'époque.

Cette période a vu naître le concept des parcs publics à disposition de tous, en contradiction avec les jardins privés privilégiés jusque-là. Ces derniers n'étaient destinés qu'à quelques groupes restreints de la noblesse de l'époque. La plus grande représentation de ce nouveau principe de conception est la « restructuration de Paris » par HAUSSMANN.

L'objectif premier de ce grand projet est avant tout d'assainir et moderniser la ville. Il mènera à bien ces travaux notamment par la mise en place de la transformation d'espaces végétalisés et également par le traitement des eaux usées et de pluies, ainsi que par le travail sur la Seine.

Cependant, durant le 20<sup>ème</sup> siècle, l'avènement de l'ingénierie a peu à peu relégué les questions et l'intérêt du paysage au second plan, laissant au premier plan les spécificités techniques et l'aspect fonctionnel.

Toutefois, depuis déjà quelques années, une nouvelle considération du végétal est intégrée dans la structuration des trames urbaines.

Pour débiter l'investigation du statut que le paysage a occupé au cours de ces dernières années, je propose de commencer par l'analyse du point de vue d'un paysagiste essentiel dans l'évolution de la vision du paysage de la société aujourd'hui.

Michel CORAJOUD<sup>14</sup> est un paysagiste français contemporain de la fin du 20<sup>ème</sup> et début du 21<sup>ème</sup> siècle. Il est vraisemblablement un fondateur du renouveau de la profession.

*Il affirmera lui-même : « Jusqu'au début des années 70, les paysagistes français étaient formés dans une filière de l'école d'horticulture et, de ce fait, leurs savoirs sur la ville et l'architecture étaient négligés. C'est l'idée de "nature" qui, le plus souvent, présidait à leur travail sur les espaces urbains. J'ai alors affirmé l'idée que le travail des paysagistes sur l'espace interstitiel des villes devait, au contraire, être une forme introductive de l'architecture, qu'il y avait une continuité d'intentions nécessaire entre les bâtiments et les espaces extérieurs qu'ils déterminent. »<sup>15</sup>*

Sa prise de position par rapport à l'architecture, en tant que paysagiste, est intéressante à mettre en avant. Il considère que ces deux thématiques sont liées et pour cause, il remportera le Grand prix de l'Urbanisme en 2003, ce qui confirme que cette alliance est bel et bien tangible et avantageuse.

*Selon lui, « le paysage est inépuisable en ce sens qu'il offre une multitude d'indices qui nous indiquent ce qu'il est, ce qu'il était et ce qu'il peut devenir. En effet, dans la chair même du paysage s'impriment et perdurent tous les stigmates du passé. Le paysage est une mémoire et je peux l'interroger. »<sup>16</sup>*

Il ne voit pas le « paysage urbain » comme un réel paysage mais plutôt comme un ensemble d'artefacts, un assemblage qui mime de la nature.

---

14 (CORAJOUD, 2010)

15 (Le paysagiste Michel Corajoud - Textes et images, s. d.)

16 (CORAJOUD, 2010) p.13

Michel CORAJOURD a développé sa théorie autour de plusieurs composantes du paysage :

- **L'horizon** : La question de « l'horizon » est un sujet fondamental dans la perception du paysage pour CORAJOURD. C'est l'endroit où se touchent la terre et le ciel. Il dit « *Parfois, il est vrai, le paysage entre en ville ; lorsque la maille se relâche et que le ciel y descend : le passage du fleuve en est l'exemple fécond.* »<sup>17</sup>
- **L'obliquité** : Elle est également une composante très importante. Selon lui, le paysage est toujours oblique et cette pente du terrain permet une possibilité d'anticipation du paysage lointain.
- **La verticalité vaporeuse** : « *Une verticalité particulière, épaisse et nuageuse* »<sup>18</sup>. Ce concept s'intéresse à ce qu'il y a entre les arbres et les nuages, cet interstice mérite d'être observé et analysé avec intérêt. « *Les arbres ne sont que les nuages captifs* »<sup>19</sup> et cela pourrait être un nouveau point de vue à travers lequel comprendre le paysage d'une autre manière.
- **L'ouverture** : Elle maintient toutes les choses du paysage liées les unes aux autres. Quand un paysagiste dessine le paysage, il le fait de l'intérieur comme quelque chose qui pousse. Une particularité du paysage est que tout est découpé et ouvert.
- **La porosité** : Elle est un aspect essentiel, toutes les composantes du paysage sont poreuses. Il n'y a pas d'obstacle, on peut traverser tout le paysage par une succession de plans progressifs contrairement à l'intérieur d'un centre-ville. Une autre particularité est le fait qu'il est aisé de dissocier une chose du paysage de son fond et de la remettre ensuite.
- **L'interrelationalité** : Tout est lié, chaque chose présente dans le paysage l'est pour une multitude de raisons et intervenir ou modifier ce paysage peut le perturber. « *C'est une discussion dans laquelle il faut rentrer avec prudence.* »<sup>20</sup>
- **L'emboîtement des échelles** : C'est un point très complexe à aborder. Il est assez difficile de pouvoir estimer la taille réelle des choses.
- **La variabilité** : une composante intrinsèque du paysage. Il est en constante mutation, évolution. Les saisons qui se succèdent année après année sont un exemple tangible de cette caractéristique.

En complément de tous ces principes, la lumière est également une notion très importante pour le paysagiste. La gestion de l'ombre et de la lumière dans les parcs et jardins est plus complexe et amène une autre sensibilité, celle de l'ambiance.

Du point de vue de Michel CORAJOURD, le paysage et l'architecture sont liés. Ce sont des disciplines voisines que l'on pourrait également qualifier de complémentaires.

*« Le paysage est l'art du redressement, lieu où l'architecture trouve son élan. Le paysagiste, à force de soulèvement, engage la verticale, mais ne s'y aventure pas. Seul le végétal, le plus altier de nos partenaires, termine cet effort de redressement, il prélude à l'architecture. »*<sup>21</sup>

---

17 (France Direction Générale de l'Aménagement & MASBOUNGI, 2018)

18 (Cité de l'Architecture et du Patrimoine, 2018)

19 IDEM.

20 IDEM.

21 (CORAJOURD, 2010) p.43

Une de ses réalisations importantes est l'aménagement des Quais de la Garonne à Bordeaux, 2000-2008 (annexe 2). La beauté du paysage déjà présent a influencé de manière significative le projet qui verra le jour. Ce projet qui s'étend sur près de 4km, avait d'abord pour but de transformer les vestiges du port en véritable espace public. Pour cela, il fallait y intégrer un jeu d'ombre et de lumière pour créer un espace plus agréable.

L'étude de ce paysagiste nous apprend la complexité qu'est d'intégrer du végétal dans le tissu urbain. Cela ne se limite pas à créer des étendues de pelouse pour verdifier la ville.

Ensuite, dans le sillage de Michel CORAJOUR, se profile l'Agence TER<sup>22</sup> : « *un collectif pour expérimenter l'urbanisme par le vivant.* »<sup>23</sup> Ils ont remporté le Grand Prix de l'urbanisme de 2018. Ce bureau naît de l'association de trois hommes : Henri BAVA, Olivier PHILIPPE et Michel HÖSSLER.

L'identité de leur philosophie est centrée sur trois principes fondamentaux qui se résument en un projet en temps qu'une « œuvre ouverte »<sup>24</sup> :

- **Projeter avec la géohistoire de sites** : Cette vision, inspirée de Fernand BRAUDEL, permet de prendre en compte le contexte socio-culturel des milieux et son évolution continue.
- **Considérer l'étendue, source de projet urbain** : Cette dimension concerne tout le territoire. Ce dernier est composé de différents paysages avec des ambiances propres à chacun. Il est intéressant d'analyser cette succession de milieux.
- **Révéler la stratification et penser la transversalité** : La coupe est un outil essentiel à la création d'un projet. Grâce à elle, on peut apprécier la qualité du sol et les différentes couches de substrat et du relief jusqu'à la canopée des arbres. Elle permet également de faire émerger la biodiversité et de penser la ville comme un écosystème.

Une particularité de ce bureau réside dans la formulation d'un « code source », terme emprunté au vocabulaire informatique. Dans ce cas, le « code source » représente l'essentiel du lieu. Les spécificités de cet endroit permettront d'engager le débat afin de pouvoir en dégager un fil rouge qui nourrira la conception du projet. Une fois le concept défini, il permettra d'organiser le travail avec une équipe pluridisciplinaire.

*« Le code source est ainsi une idée clé qui s'énonce clairement et qui ouvre la discussion. Il n'est pas un compromis ou une addition, mais un concept issu de l'observation du territoire, qui en révèle l'essence. »*<sup>25</sup>

Cependant, bien que leur philosophie soit en parallèle avec celle de Michel CORAJOUR, il y a un point qui diverge sur le raisonnement de la conception d'un projet.

Pour CORAJOUR, un projet doit être pris en main par une seule personne qui est évidemment amenée à collaborer et laisser entrer d'autres personnes dans un projet. Mais finalement, une seule personne en est le garant.

---

22 (AGENCE TER, 2021)

23 (France Direction Générale de l'Aménagement & MASBOUNGI, 2018) p.19

24 (France Direction Générale de l'Aménagement & MASBOUNGI, 2018) p.26

25 (France Direction Générale de l'Aménagement & MASBOUNGI, 2018) p.28

A l'Agence TER, une autre manière de voir le processus de création de projet est appliquée. Cette vision des choses s'est davantage tournée vers la pluridisciplinarité au sens large. La volonté est de créer un collectif dynamique autour d'un projet qui fonctionne comme une seule entité. Cette diversité fait sa force et permet de nourrir beaucoup de réflexions différentes au sein d'une même équipe.

Pour citer un de leur projet, « Canopia Urbana »<sup>26</sup>, 2014-2018 à Barcelone est un projet, lauréat d'un concours d'envergure internationale (annexe 3). Un des objectifs de ce projet est de créer « *un écosystème urbain qui hybride ville et nature* »<sup>27</sup>. Celui-ci a été défendu par la population, ce qui manifeste du réel besoin de nature en ville pour les habitants. Ils ont également des projets en étude en Belgique, pour les villes de Bruxelles, Anvers et Liège.

Un autre grand nom doit également être mis en évidence lorsqu'on s'intéresse à la vision de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage aujourd'hui : Paola VIGANO, Grand Prix de l'urbanisme 2013.

Elle a remis en question de manière fondamentale la manière de penser et de modeler l'espace urbain. Le travail de cette urbaniste est ciblé sur la ville diffuse, ses recherches ont mis en lumière que chacune des villes européennes sont concernées par cette logique. Sa vision peut être synthétisée en quatre opinions majeures<sup>28</sup> :

- **Ces territoires sont à regarder avec « amitié »** : ils ont des potentiels paysagers et peuvent améliorer la qualité de vie, ainsi que la production et l'économie.
- **Aimer la ville** : la profession d'urbaniste nécessite de voir les villes comme « *uniques et porteuses d'avenir.* »<sup>29</sup>
- **Proposer un destin à la ville diffuse** : Propose de se baser sur le développement durable et se servir des risques comme moteurs de projets, en un mot : « la résilience ». « *Recycler les zones déjà construites, préserver des sols pour gérer les risques, envelopper les zones industrielles de nouvelles peaux pour qu'elles soient durables et mixtes, rendre la ville "poreuse", ou encore exploiter ses vides et des potentiels de reconversion, faire en sorte qu'elle soit perméable en connectant les dessertes existantes, recomposer les vides, jouer sur le végétales, la nature et l'agriculture pour dessiner un projet de territoire est à la portée du projet urbain pour ces grands territoires.* »<sup>30</sup>
- **Repenser la gouvernance et les outils pour conduire ces projets** : Pour permettre une meilleure cohérence dans ces projets paysagers.

Sa recherche doctorale se base sur : « *La nécessité de décrire et de dessiner la ville contemporaine avec son espace fragmenté et peu lisible.* »<sup>31</sup>

---

26 (France Direction Générale de l'Aménagement & MASBOUNGI, 2018) p.108

27 IDEM.

28 (France Direction Générale de l'Aménagement, 2013) p.14

29 IDEM.

30 (France Direction Générale de l'Aménagement, 2013) p.14

31 (France Direction Générale de l'Aménagement, 2013) p.21

Un de ses projets réalisé entre 1999 et 2001, à savoir « le plan territorial du Salento »<sup>32</sup> (annexe 4) fut « un manifeste du projet de territoire diffus. »<sup>33</sup> Il prône la vision de Paola VIGANO, selon laquelle « Un projet où des dynamiques de diffusions et de concentrations pouvaient ne pas s'opposer, mais au contraire développer des conditions multiples d'habitat et d'économie, de diffusion de la naturalité, de génération diffuse d'énergies, d'itinéraires narratifs et, finalement une qualité de vie élevée. »<sup>34</sup>

Cette urbaniste a travaillé également en Belgique en proposant un « plan directeur » pour la ville d'Anvers en 2006 (annexe 5), ainsi qu'un « système de places publics » pour la ville de Malines, en 2003-2005 et 2012 (annexe 6).

Je trouve essentiel de citer cette architecte et urbaniste contemporaine au regard de ses nombreux projets et de ses recherches qui ont marqués la profession.

Toutes ces approches d'interprétation de la ville afin d'en faire projet ensuite, sont très intéressantes pour le point de vue défendu dans ce travail. Elles démontrent que ces visions d'ensemble sont tout à fait possibles dans nos villes Européennes.

Cela peut être même présenté comme une solution, une manière de « recoudre le tissu urbain » bien trop souvent démantelé et fragmenté par une série d'évènements et de modifications apportées au fil du temps.

En ce qui concerne la ville de Liège, une étude a été menée en 2018<sup>35</sup>, sous la direction de Rachel BRAHY, Elisabeth DUMONT, Pierre FONTAINE et Christine RUELLE en collaboration avec la MSH (La Maison des Sciences de l'Homme) de l'Université de Liège ; dans laquelle Liège est regardée et analysée sous divers aspects et notamment au sujet de la « ville verte ».

Celle-ci aborde, dans un premier temps, la question des espaces verts au sens large du terme et ensuite, elle se précise sur les espaces verts avec un usage public de la ville. Toutefois, elle est présentée, ici, à titre indicatif, étant donné son caractère essentiellement quantitatif.

Effectivement, Elle ne se base qu'exclusivement sur le respect de normes techniques qui ont été établies sur l'interprétation de chiffres et de moyennes en termes d'étendue et de superficie. L'aspect très fonctionnaliste se ressent fréquemment dans les analyses, ainsi que dans la formulation des conclusions et de la « mise en place » des priorités dans les interventions à prévoir.

Cette étude a mis en évidence que le besoin accru d'espace végétalisé par la population répond à un manque de jardins privés dans le centre urbain, ainsi qu'une volonté de disposer de plus de lieux de rencontres et de loisirs.

---

32 (France Direction Générale de l'Aménagement, 2013) p.26

33 IDEM.

34 (France Direction Générale de l'Aménagement, 2013) p.26

35 (BRAHY et al., 2018)

Ces circonstances sont exposées, ici comme naturellement propices au développement de villes vertes, denses, durables et écologiques. Les quatre dimensions<sup>36</sup> qui sont citées dans cet ouvrage sont :

- **Le souci d'une plus grande qualité urbaine et paysagère,**
- **Une préoccupation éthique accrue vis-à-vis de la biodiversité et de l'écologie,**
- **Le sentiment de s'approprier et de partager un espace commun en tant que bien collectif,**
- **La recherche d'un cadre de vie plus sain pour les citoyens.**

Ces différents changements dans la création et dans la gestion des villes mènent à une intégration plus conséquente d'espaces naturels. Cet aspect a des bénéfices certes d'un point de vue écologique et environnemental, mais aussi au niveau social et économique. L'ensemble de ces démarches introduit la notion de « services écosystémiques »<sup>37</sup>, qui correspondent « *aux services rendus par la nature, qui nous permet de vivre et de faire fonctionner notre société.* »<sup>38</sup>

Ces derniers ont été classés en trois différentes familles pour cette partie de l'étude dirigées par la ville de Liège :

- **Les services de productions** (combustible, alimentation)
- **Les services de régulations** (éviter les inondations, qualité de l'air, régulation de la température)
- **Les services socio-culturels** (améliorer le cadre de vie, favoriser les rencontres et les déplacements actifs, offrir un habitat à la biodiversité urbaine)

Pour évoquer quelques chiffres, la ville de Liège a effectué une étude, en 2015 et 2016, concernant les espaces publics dont elle disposait sur tout son territoire<sup>39</sup>. Le but était d'établir un plan d'action prioritaire pour améliorer l'infrastructure végétale de la ville. Après analyse, il en ressort que la ville de Liège dispose de que de 8.8m<sup>2</sup> par habitant d'espaces verts de qualité.

Les résultats de cette étude ont donné lieu à l'élaboration de conclusions essentiellement quantitatives sur les quartiers à privilégier pour une intervention de la ville.<sup>40</sup>

Les données exposées ci-dessus mettent en évidence qu'une attention particulière pourrait être également portée sur le caractère qualitatif de ces espaces. En effet, il est intéressant d'analyser la ville de façon plus sensible et ne pas s'enfermer dans ces méthodes quantitatives. De plus, ces dernières ne représentent pas forcément la réalité perçue des espaces lorsqu'ils sont réellement vécus et pratiqués par la population.

Cette approche qualitative sera donc esquissée dans la suite de ce travail, sur une partie des espaces du centre-ville de Liège. Il sera intéressant de comparer et de mettre en lien ces différentes observations.

---

36 (BRAHY et al., 2018) p.200

37 (BRAHY et al., 2018) p.201

38 (« Les « services écosystémiques », définition, discussion, et limites dans la protection de l'environnement », 2020)

39 (BRAHY et al., 2018) p.210

40 IDEM.



*« “La Meuse ? Merci bien ! Je l’ai déjà vue à Charleville”, répondit le poète.*

*Pourtant ce n’était pas la même. Il y a loin de la jeune Meuse de France au fleuve solennel et opulent du pays de Liège. Pas plus que la Meuse de Dinant ou de Namur ne ressemble à celle de Liège. Du côté de Namur, ce sont encore des eaux de plaisance. (...)*

*A Flémalle, la Meuse s’engage dans un long défilé d’usines.*

*Atteignant Liège, elle se déploie, comme chez elle.*

*C’est une vieille histoire. La Meuse a façonné cette ville, déterminé ses contours et ses sociétés. Elle donna sa forme baroque à un grand boulevard. Et elle créa deux sortes de Liégeois : ceux d’en deçà, ceux d’au-delà. “Outre-Meuse”, autres mœurs. (...)* »

Bernard GHEUR



# LE SYSTÈME URBAIN DE LA VILLE DE LIEGE





Dans cette première partie d'analyse de la ville, nous allons tout d'abord aborder l'aspect géomorphologique de la vallée pour comprendre les caractéristiques intrinsèques qui ont façonné et fait évoluer la ville. Cet aspect est primordial à explorer pour interpréter correctement la formation de ces parcs urbains.

La quasi-totalité de ces espaces sont inscrits dans la morphologie du terrain qui découle directement de la topographie du milieu. La création de ces lieux a aussi eu un impact important sur le sol en lui-même : remodelage, assèchement, remblais, comblement, etc. Ces modifications ont considérablement changé le visage topographique de la ville.

Ensuite, nous évoquerons les moments clés dans son développement et le lien étroit entre la ville et son fleuve. En effet, cette ville est depuis le début connectée avec le cours qui la traverse, c'est-à-dire la Meuse ; ainsi qu'avec ses affluents qui sont l'Ourthe et la Légia.

A l'origine, le tissu urbain s'est exclusivement développé en rapport avec ces différents cours d'eau, en fonction de leur faciès respectif, des îles et des confluences qu'ils créaient. Ce lien hydrologique peut encore se ressentir aujourd'hui dans certaines formes urbaines, ce qui témoigne de l'existence de cette corrélation.

En outre, nous nous attarderons sur quelques événements indispensables à la formation et à l'évolution de la ville. Cet aspect davantage relié à l'histoire des Hommes va tout de même guider l'évolution de ce paysage de manière très forte. Nous pouvons supposer que la création et la modification des grands parcs urbains de Liège sont fractionnés en trois « transects » :

- Terrasses / Avroy / Boverie : 1860-70
- Vennes / Fragnée / Boverie : 1905
- Droixhe / Tribouillet / Coronmeuse : 1930/39

Lors du développement de la ville, le lien avec les versants de la vallée et les bois qui recouvrait la majorité des plateaux est également un aspect important dans le dessin de la forme urbaine. L'étendue du développement urbain sur les collines de Cointe, de Saint-Nicolas, du Sart-Tilman ou de la chartreuse par exemple, en sont des représentations plus qu'explicites.



## 1. Les origines du système urbain liégeois

Liège, appelée aussi « La fille de la Meuse »<sup>41</sup>, a des caractères particuliers étant donné son lien étroit avec le fleuve. Le paysage naturellement vallonné de la vallée de la Meuse est un aspect important dans la formation du contexte morphologique de la ville ainsi que la présence abondante de l'eau.

La ville s'est principalement développée dans les plaines alluviales qui longent la Meuse mais aussi l'Ourthe et la Vesdre.

La configuration de cette vallée est composée de plaines, de versants et de plateaux. Une série de réseaux secondaires découlent également de tous les affluents de ces cours d'eau.

Au niveau fluvial, la Meuse traverse toute la ville du sud-ouest au nord-est sur une longueur de 12 km.

Au cours du temps, des bras de la Meuse et de l'Ourthe ont été comblés pour construire les grands boulevards que nous connaissons aujourd'hui, ainsi que certaines rues du centre-ville. Comme par exemple, le boulevard d'Avroy, le boulevard Piercot ou le boulevard de la Sauvenière.

Liège est entourée de quatre régions naturelles aux spécificités géologiques différentes :

- **La Hesbaye**, au nord de la ville, est située sur un plateau et surplombe donc la ville de Liège. Cette région est caractérisée par un relief majoritairement légèrement vallonné. Sur son versant descendent une série d'affluents dont le principal est la Légia.
- **Le pays de Herve**, situé à l'est, est également caractérisé par de légers vallonnements mais aussi par des chemins de vallées (lignes de collecte des eaux) fortement ramifiés.
- **La région des Ardennes et le plateau du Condroz**, toutes deux situées plus au sud/sud-ouest de la ville, sont logées au sommet des versants massifs très peu marqués d'écoulements.

Son contexte est également marqué par les anciens Terrils qui sont issus du passé industriel de la ville dans l'exploitation du charbon. Aujourd'hui ils sont entièrement végétalisés, n'étant plus en activité. Leur statut pourrait être requestionner et valoriser, afin d'accompagner le développement de cette cité.

L'histoire de la ville de Liège est ponctuée par une série d'événements de différentes mises en relation entre l'Homme et la Nature ; entre la Ville et son fleuve. La succession de ces moments importants dans la formation et la transformation du tissu urbain va avoir un impact fort et déterminera le visage de la ville de Liège d'aujourd'hui.

L'Exposition Universelle de 1905<sup>42</sup> marque le début d'une série de grands changements pour la ville. A l'occasion de cette Exposition, une grande partie du centre-ville se verra modifiée, ainsi que le quartier de Cointe.

---

<sup>41</sup> (Histoire de Liège — Liège, s.d.)

<sup>42</sup> (RENARDY, 2005)

Ensuite, L'Exposition de 1930<sup>43</sup> s'attardera davantage de manière symbolique aux deux entrées de la ville qui sont d'un côté le parc de la Boverie et de l'autre côté, les quartiers de Coronmeuse et de Droixhe au niveau du parc Astrid.

Plus tard, L'Exposition de 1939<sup>44</sup>, dédiée à l'eau, remaniera les deux rives de Coronmeuse et de Droixhe mais s'étendra jusqu'à la pointe de l'île Monsin.

En plus de ces événements qui ne sont que ponctuels dans l'évolution du visage de la ville de Liège, d'autres périodes ont profondément ancré leurs traces dans le tissu urbain.

Une des premières grandes époques qui va marquer la ville de son empreinte est celle du 19<sup>ème</sup> siècle avec une croissance industrielle débordante et toutes les installations liées à son bon développement comme le chemin de fer et tous les systèmes de transport tant pour les marchandises que pour les ouvriers qui y travaillent.

Dû à cette forte expansion, un nouveau type de vocabulaire va faire partie du lexique urbain comme : les ponts, les viaducs, les tunnels, les talus, etc.

La technicité du chemin de fer va devoir adapter la morphologie du sol à sa convenance et donc, par endroit, déplacer des terres et changer le visage de la ville. Ce qui amènera une nouvelle couche de lecture pour la ville et engendrera des coupures dans la continuité de son paysage.

L'entrée du train à l'intérieur de la ville nécessite également des infrastructures adéquates comme des gares et va, par conséquent, provoquer des modifications du tissu urbain. En 1851, Liège dispose de deux gares qui présentent du potentiel en tant que pôles attractifs de la ville : la gare des Guillemins et la gare du Longdoz.

Cette nouvelle connexion entre le train et la ville n'a pas qu'un impact morphologique sur la ville mais c'est également un acte d'une grande importance au niveau social. Cette action, en plus de relier les sites industriels au centre-ville, va également mettre en relation la ville bourgeoise et la ville industrielle. Les gares deviendront donc des nouveaux lieux d'attractions de la vie urbaine.

Au siècle suivant, une autre couche importante viendra s'ajouter au schéma de la ville urbaine : les voies automobiles. Elles seront porteuses d'un nouveau vocabulaire qui s'exprimera à travers des dispositifs techniques, conçus pour l'écoulement du trafic : autoroute, échangeur, bypass, accotement, etc.

L'essor de cette nouvelle mobilité viendra au moment de la tertiarisation de la société. En effet, à cette époque le déclin de l'industrie se fait sentir et un autre type de service voit le jour et rejoint l'espace intérieur des villes.

Ces différents services se caractérisent globalement par les administrations, les établissements financiers, le commerce, le transport, l'enseignement, la santé, la restauration et les loisirs.

---

43 (FABRICE MULLER - Liège - Exposition internationale de 1930, s. d.)

44 (Exposition Internationale de l'eau à Liège 1939, s.d.)



Les nouvelles modifications vont également avoir un impact sur la forme urbaine. L'apparition de la voiture en ville va complètement changer son mode de fonctionnement et les ambiances urbaines qui en découlent.

Deux phénomènes vont prendre place : d'une part, une densification intense du centre-ville et d'autre part, la diffusion de la ville sur un plus large territoire en conséquence d'une plus grande accessibilité.

Cette révolution de la voiture va rompre toutes les continuités et les liens que la ville avait mis tant de temps à construire. Les voies rapides et leurs spécificités techniques de réalisation vont prendre le pas sur tout autre facteur structurant. Des quartiers seront divisés, les parcs seront coincés et le fleuve sera canalisé et mis à distance de la ville.

A l'heure actuelle, la ville de Liège est qualifiée de « Ville-Paysage »<sup>45</sup> en raison de ses milieux aux caractéristiques diverses qui témoignent d'une négociation continuelle entre des facteurs artificiels et naturels. Le visage de la ville d'aujourd'hui est la conséquence de la succession de toutes les couches qui se sont développées à travers les époques.

La possibilité de voir Liège en tant que « ville-paysage » se présente comme une opportunité pour le développement futur et durable de cette métropole.

Nous sommes arrivés à un point où, pour évoluer, il faut changer notre manière de vivre et de faire la ville.

Afin de pouvoir faire évoluer la ville de manière plus attentive et respectueuse à la fois aux lieux et à la population, il convient d'effectuer d'abord un travail de relecture du tissu existant.

Ce qui permettra de comprendre les dynamiques intrinsèques de la ville pour redonner vie à des continuités et des connexions qui se sont perdues avec le temps.

Pour la ville de Liège, la Meuse a été le moteur de sa création et de son développement. Aujourd'hui, complètement canalisée et mise à l'écart, il est peut-être temps de la remettre en avant, en tant que moteur de régénération et de renouveau pour cette métropole.

---

45 (GOOSSENS & OCCHIUTO, 2020)



## 2. L'évolution de la ville de Liège

Les premières traces d'occupation humaine de ce qui deviendra la ville de Liège, se fait à l'endroit de la division de la vallée principale de la Meuse et de la vallée secondaire de la Légia<sup>46</sup>. Ce lieu était particulièrement favorable grâce à sa position et sa morphologie qui le protège des inondations en offrant à la fois un accès à l'eau et un point d'observation en hauteur où se développera le Publémont.

On y trouve notamment, le long de l'eau, une villa romaine datant de l'Antiquité. Un lieu de culte appelé chapelle Lambert y sera également érigé. Cet acte va influencer toute l'évolution de la ville. Liège devient une véritable cité épiscopale et accueillera de nombreux monuments religieux au fil du temps.

Malheureusement, à partir du 14<sup>ème</sup> siècle commence une phase sombre pour la ville de Liège. D'abord, la population va se soulever contre l'évêque en place à cette époque ainsi que contre la noblesse.

La ville essuie donc de nombreuses attaques, des destructions ainsi que des pillages successifs. Le calvaire se termine brutalement avec les offensives de Charles le Téméraire en 1468.

La reconstruction va débuter avec Erard DE LA MARK, qui va d'abord lancer la reconstruction de la ville « à l'identique ». Liège retrouvera dès lors son statut de capitale religieuse. Ensuite des influences d'Italie vont modifier progressivement le style architectural des bâtiments.

Durant le 18<sup>ème</sup> siècle, une paix plus ou moins relative s'installe jusqu'en 1789. Cette année-là, la révolution éclate à Liège. En conséquence, la Cathédrale Saint-Lambert a été détruite parce qu'elle était la figure de l'autorité religieuse, ce qui laisse un vide conséquent au centre de la ville.

Pendant que le quartier d'Outre-Meuse est en train de se reconstruire à cause des bombardements de 1794, une fonderie de canons est également sur le point de voir le jour dans le quartier Saint-Léonard. Un peu plus tard, une expansion des industries à Seraing, par John COCKERILL, va beaucoup favoriser l'essor économique de la ville.

Au 19<sup>ème</sup> siècle, la question de l'assainissement<sup>47</sup> de la ville commence à se faire sentir. La ville tend à s'adapter davantage à la circulation et à la vie moderne. L'apparition du chemin de fer a également profondément changé le paysage urbain.

En 1863, une dérivation de l'Ourthe a été effectuée pour éviter des risques trop élevés d'inondations. De larges rues traversent le tissu urbain, comme par exemple, la rue Léopold. Des modifications du périmètre de l'île du Commerce vont créer un bassin de navigation, les Terrasses, le parc d'Avroy et le Boulevard Piercot.

---

46 (Histoire de Liège — Liège, s.d.)

47 Influence Haussmannienne

Un peu plus tard, la ville est prise d'assaut par les Allemands au mois d'août 1914. La Première Guerre Mondiale freinera considérablement le développement de la ville.

Dès 1919, la ville reprendra son expansion. Les industries minières et métallurgiques seront au sommet de leur essor. Cela durera jusqu'aux années 30.

A cette époque, la crise économique va toucher tous les secteurs du travail et, en conséquence, le chômage explosera également. En plus de ses problèmes économiques, la ville doit également faire face à une importante inondation causée par la Meuse en 1926. Cet évènement ralentira davantage les reconstructions à la suite de la guerre.

Cependant, la construction du Canal Albert va réactiver les activités de la ville. Cette infrastructure voit le jour grâce à l'Exposition Internationale de 1939 qui a pour but de valoriser le potentiel de Liège, notamment en mettant en valeur son fleuve.

Les quartiers privilégiés sont Droixhe et Coronmeuse. Malheureusement, cet élan est interrompu par le début de la deuxième Guerre Mondiale.

Après cet épisode tragique, la ville de Liège fait démonstration d'un nouveau dynamisme. Les industries vont connaître un essor remarquable jusque dans les années 50. A la fin du 20<sup>ème</sup> siècle, les industries de sidérurgie et métallurgie vont laisser place à des activités tertiaires.

Ensuite, des immeubles à appartements vont apparaître un peu partout et les réseaux routiers vont également faire partie intégrante du tracé de la ville. Parallèlement, des travaux de rénovation débiteront pour former le Liège que nous connaissons aujourd'hui.

Cependant, nous vivons encore une période de changement. La société actuelle prend conscience du besoin d'espaces végétalisés dédiés à la population, qui sont indispensables à la qualité de vie et à la santé mentale. Ce sont des milieux propices aux rencontres et aux promenades. La « ville bleue » devient la « ville verte ».

La ville de Liège dispose déjà de beaux espaces verts dans son centre-ville. Mais ils ne sont pas toujours assez exploités et une des premières questions à se poser, est de pouvoir améliorer ce qui est déjà existant.

Pour cela, il serait intéressant également de se concentrer sur les connexions entre ces différents endroits pour énoncer les espaces verts de la ville comme un nouveau maillage structurant et non comme remplissage d'un vide inexploité.

### 3. Conclusion

Pour synthétiser les propos présentés lors de ces premières analyses, nous pouvons affirmer que cette opportunité de lien entre tous les « espaces verts » est aussi une manière de faire de ce nouvel ensemble un réel écosystème qui apporte une plus-value à la ville ainsi qu'à ses habitants.

Ce constat induira mon hypothèse d'approfondir l'analyse des parcs publics existants, ainsi que les autres typologies d'espaces qui les connectent entre eux dans le but de construire ce système.

Cette étude est une manière d'apporter une autre vision de ce qui est déjà offert et proposé par la ville existante.

En effet, pour revenir sur les enquêtes effectuées par la ville, elles sont presque exclusivement quantitatives et ne reposent que sur des chiffres sans prendre en compte les qualités spatiales, compositionnelles et sensibles des espaces concernés.

Une approche d'un autre ordre est indispensable pour pouvoir avoir une idée précise des besoins de la population et des enjeux à mettre en place dans le futur.

En réponse à cela, nous proposons une réflexion plus fine et interprétative de ces espaces publics tels qu'ils sont actuellement. Celle-ci est basée sur une observation et une perception sensible de comment sont vécus ces lieux spatialement.



# LES EXPOSITIONS UNIVERSELLES ET INTERNATIONALES







Tout d'abord, il faut brièvement distinguer ce qu'est une Exposition Universelle et/ou Internationale. Quels en sont les objectifs généraux et les particularités générales.

Une définition officielle a été donnée par la convention du Bureau International des Expositions en 1928 qui est la suivante :

*« Une exposition est une manifestation qui, quelle que soit sa dénomination, a un but principal d'enseignement pour le public, faisant l'inventaire des moyens dont dispose l'homme pour satisfaire les besoins d'une civilisation et faisant ressortir dans une ou plusieurs branches de l'activité humaine les progrès réalisés ou les perspectives d'avenir. »<sup>48</sup>*

Il y a également des précisions à apporter quant à leur appellation :

- **Exposition Internationale** : lorsque d'autres États sont invités à participer.<sup>49</sup>
- **Exposition Universelle** : lorsque tous les thèmes de l'activité humaine sont représentés.<sup>50</sup>

Une exposition de cette envergure est avant tout une occasion pour la ville qui l'accueille de démontrer son savoir-faire ainsi que ses avancées techniques de l'époque et offre un accès pour tous à la connaissance de ces nouvelles technologies.

C'est également une manière d'accélérer l'économie de la ville et du pays, des budgets conséquents sont débloqués pour pouvoir faire les aménagements nécessaires à l'accueil de ces Expositions.

Ces fonds permettent également d'organiser de magnifiques spectacles et des activités divertissantes de manière à ce que cela marque les esprits. Ces événements amènent de nombreux visiteurs du monde entier et favorisent grandement le tourisme dans la ville hôte.

Les expositions véhiculent un message de paix et de progrès tourné vers l'avenir, pour tirer un trait sur les malheurs du passé.

---

48 (BIE\_Convention\_fr.pdf, s. d.) p.7

49 (KULA, 2006) p.7

50 IDEM.

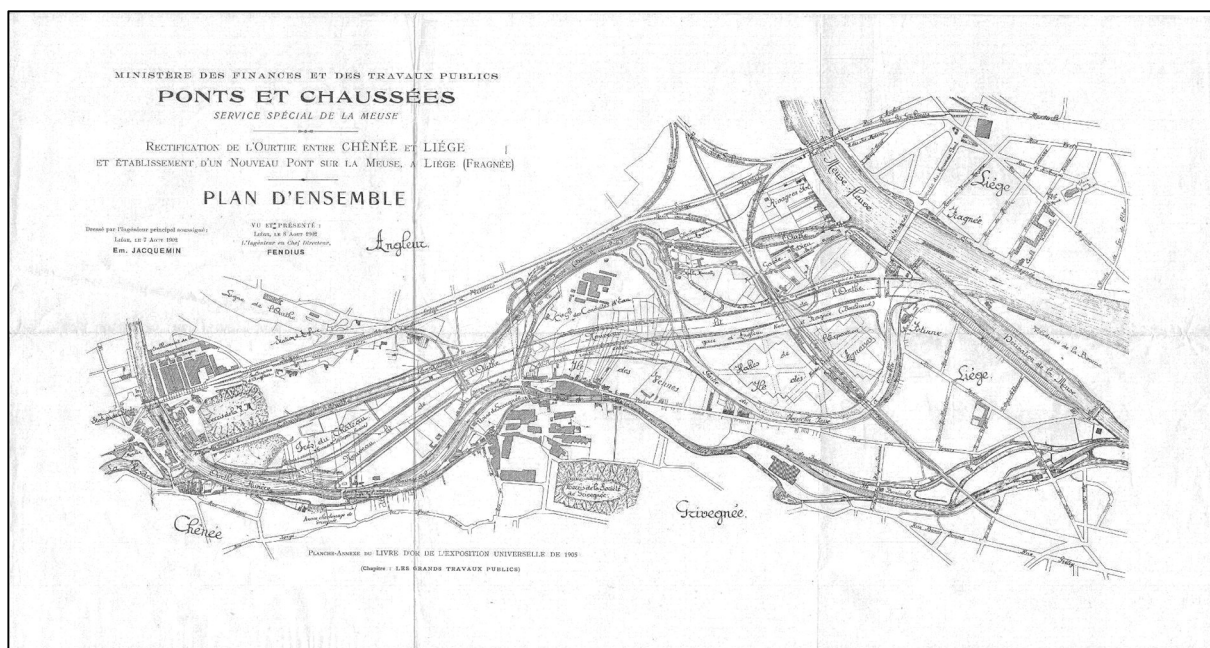


Illustration 1 : Plan d'ensemble des travaux de rectification de l'Ourthe et établissement d'un Nouveau Pont sur la Meuse de 1902

En ce qui concerne la ville de Liège, une rectification du tracé de la Meuse et de l'Ourthe a dû être envisagée et effectuée pour pouvoir accueillir un premier événement tel que l'Exposition Universelle de 1905.

Le plan ci-dessus représente les travaux qui ont été effectués dans le but de préparer cet événement.

Les interventions illustrées montrent le nouveau tracé de l'Ourthe qui sera en grande partie rectifié et canalisé. La partie asséchée et comblée du cours d'eau délimitera et donnera la forme particulière à la plaine des Venues du secteur de Fétille de l'Exposition de 1905.

Encore aujourd'hui cette forme est ancrée dans le tissu urbain et renvoie à la mémoire de l'ancien bras de cet affluent de la Meuse. Les autres parties rectifiées qui vont traverser et entailler la maille de la ville vont également laisser des traces indélébiles dans la lecture de la trame urbaine. De plus, le lit principal du cours d'eau sera déplacé dans le canal artificiel.

Une deuxième intervention importante qui marquera le tissu urbain est la construction du pont de Fragnée. Ce nouvel axe de circulation va modifier la circulation dans la ville, ce qui a également influencé son développement global.

## 1. Exposition Internationale et Universelle de 1905

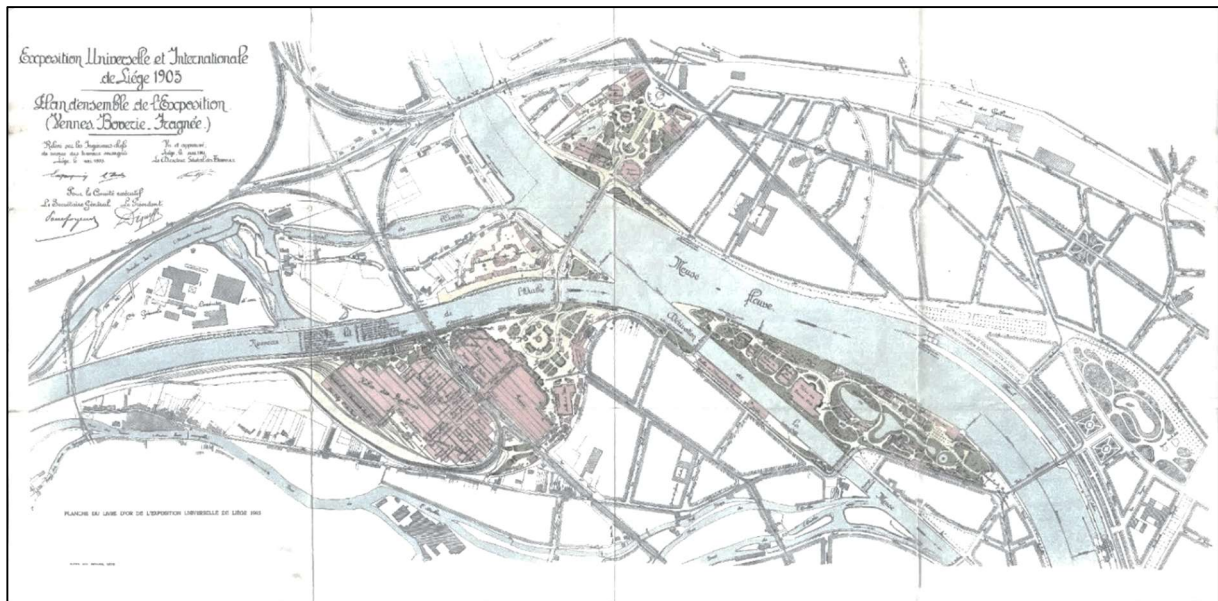


Illustration 2 : Plan d'Ensemble de l'Exposition de Liège de 1905

l' Exposition Universelle de Liège de 1905 se répartit en trois parties principales :

- Le Quartier des Palais
- La Plaine des Vennes
- Le Quartiers des Attractions

A ces trois parties, s'ajoute :

- L'annexe de Cointe



Illustration 3 : Vue d'ensemble de L'Exposition de Liège de 1905

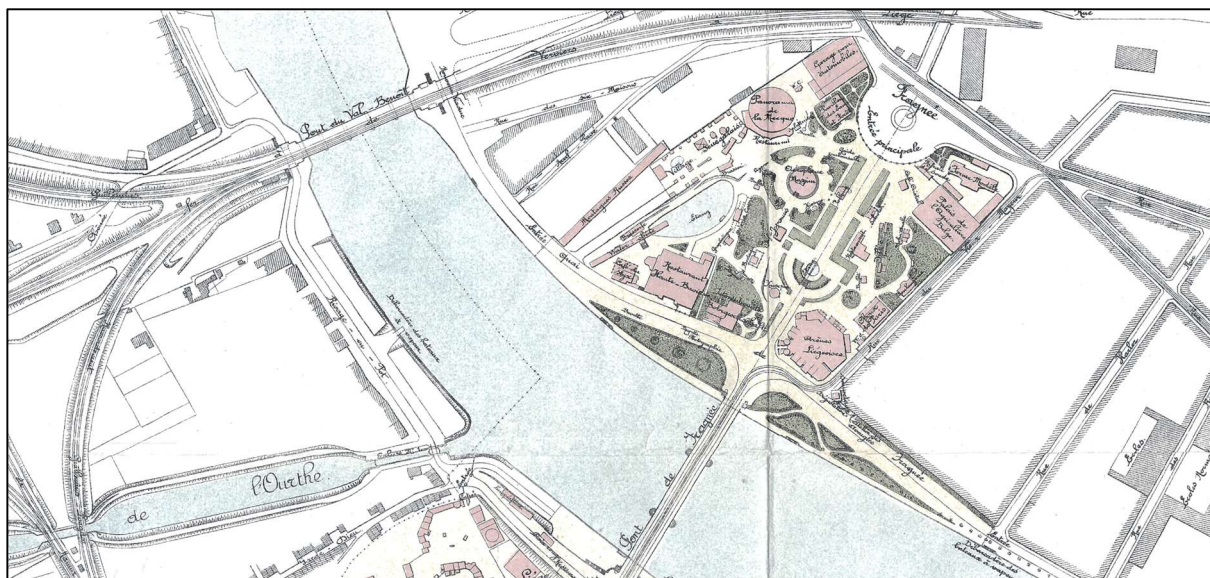


Illustration 4 : Zoom d'un extrait du Plan d'Ensemble de l'Exposition de Liège de 1905

### L'entrée principale de L'Exposition : Secteur Fragnée

L'entrée monumentale de l'Exposition se situe dans le secteur de Fragnée. Le Pont de Fragnée qui se trouve dans le prolongement de cet ouvrage a été construit tout particulièrement pour cette Exposition de 1905.

Cet ouvrage a la caractéristique d'être particulièrement plat. Cela permet d'avoir une vue panoramique de toute l'Exposition depuis l'entrée sans être gêné par la présence du pont juste devant.



Illustration 5 : L'Entrée Monumentale



Illustration 6 : Vue sur la Meuse – Le Pont de Fragnée

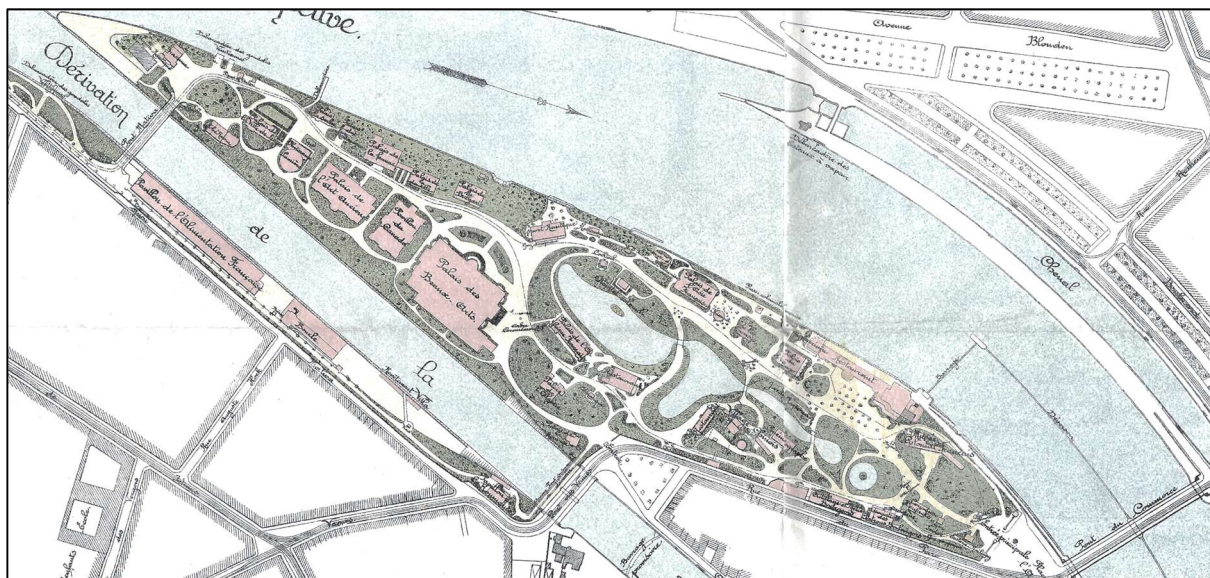


Illustration 7 : Zoom d'un extrait du Plan d'Ensemble de l'Exposition de Liège de 1905

### **Le Quartier des Palais : Secteur de la Boverie<sup>51</sup>**

Ce quartier englobe le Jardin d'Acclimatation et le Parc de la Boverie. Il est dit de ce jardin, qu'il était un des lieux les plus somptueux et agréables de la ville. Il était fort apprécié par la population.

Cependant, l'Exposition va beaucoup changer l'apparence de cet endroit de façon positive, une monumentale entrée a été construite pour remplacer l'ancien guichet. Une multitude de palais se sont érigés le long de la rive de la Meuse en suivant une implantation en ligne parallèle et se faisant face l'un à l'autre.

Ces constructions sont accompagnées de végétations telles que des saules et des buissons. Pour le Parc de la Boverie, l'Exposition a causé autant de changements importants que pour le jardin d'Acclimatation. Le Palais de la ville a complètement modifié le rapport au parc.

Ce nouvel ensemble a été rebaptisé le Quartier des Palais.

---

51 (RENARDY, 2005)



Illustration 8 : Nouvelle entrée di Jardin d'Acclimatation



Illustration 9 : Jardin d'Acclimatation - Perspective sur le Lac



Illustration 10 : un coin du Jardin d'Acclimatation Parc



Illustration 11 : Parc de la Boverie - vue perspective



Illustration 12 : Parc de la Boverie - Vue perspective des Palais



Illustration 13 : le Restaurant du Lac

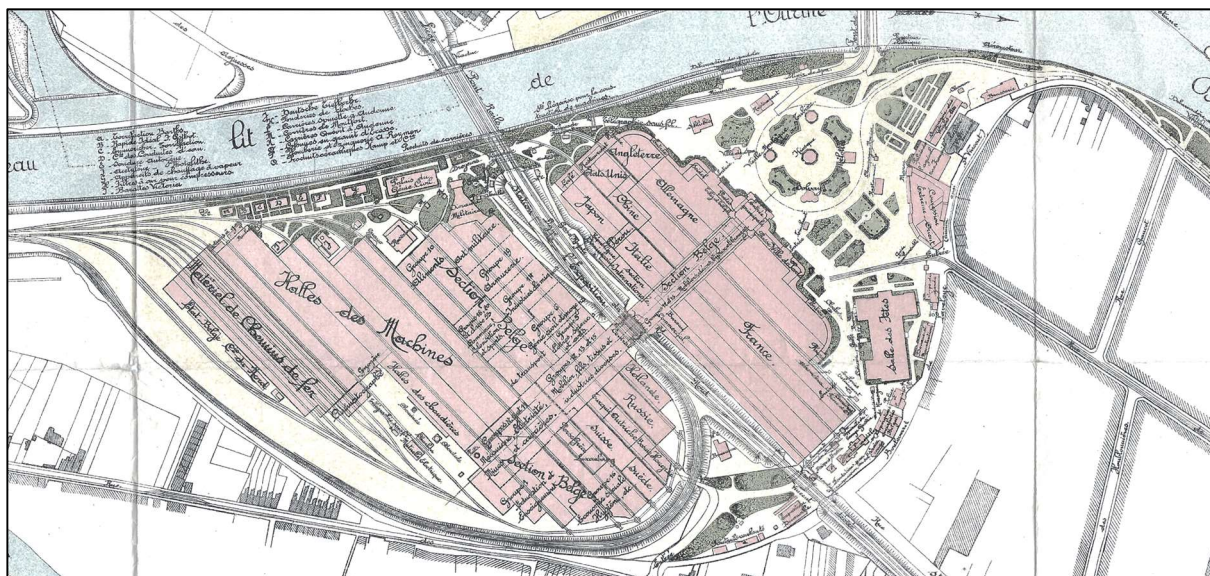


Illustration 14 : Zoom d'un extrait du Plan d'Ensemble de l'Exposition de Liège de 1905

### La Plaine des Vennes : Secteur de Fétinne<sup>52</sup>

La Plaine des Vennes était une plaine sauvage qui était laissée presque à l'abandon avec des marécages.

Avec l'installation de l'Exposition Universelle de 1905, la construction des Halls et de la multitude de pavillons a fondamentalement changé le visage de cet endroit.

Le Boulevard Emile de Laveleye, lui, était tracé par une Ourthe naturelle avec des irrégularités provoquées par des rives érodées par le temps ainsi que des variations de l'eau au cours des saisons. Les pêcheurs profitaient de ces caractéristiques pour s'adonner à leur activité favorite.

Il y a également le Quai Mativa ; ainsi que le Pont Mativa, qui relie la partie du Quartier des Palais avec celle de la Plaine de Vennes. Le pont est légèrement voûté et a la volonté de créer dans le paysage une représentation légère et élégante. Lors de la traversée, on peut contempler une magnifique vue sur le paysage de la ville jusqu'aux bois de Kinkempois.

Les Halls étaient séparés en deux parties à cause du chemin de fer du Nord-Belge.

Dans la première partie, on peut y retrouver des expositions sur divers thèmes et objets tels que des Bronzes, des Arts Décoratifs, de la Bijouterie, des Diamantaires, de l'Ameublement, des Verreries et des Glaceries.

La deuxième partie de ces Halls accueille des sections étrangères et quelques sections belges. La partie centrale était constituée principalement de végétation pour créer la transition entre les deux autres parties.

A cette étape, la visite des Halls se termine, mais l'Exposition se prolonge avec le dernier secteur qui reprend également le quartier des Attractions et le Vieux-Liège.

<sup>52</sup> (RENARDY, 2005)

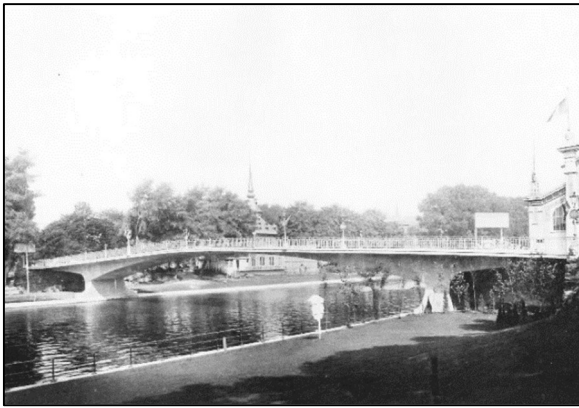


Illustration 15 : Le Pont Mativa

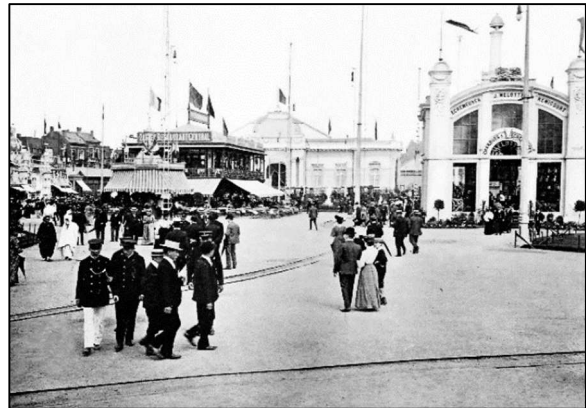


Illustration 16 : L'esplanade des Vennes- Vue d'ensemble



Illustration 17 : Esplanade des Vennes - Vue Générale

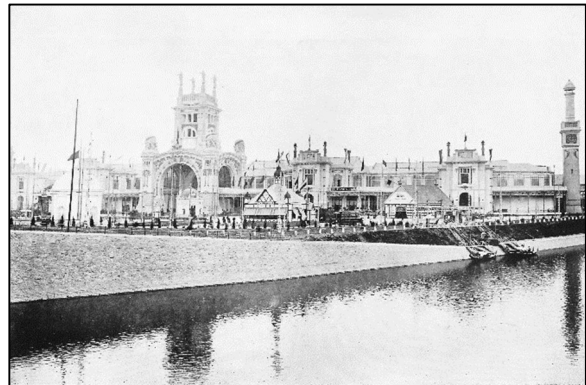


Illustration 18 : Vue générale des Halls



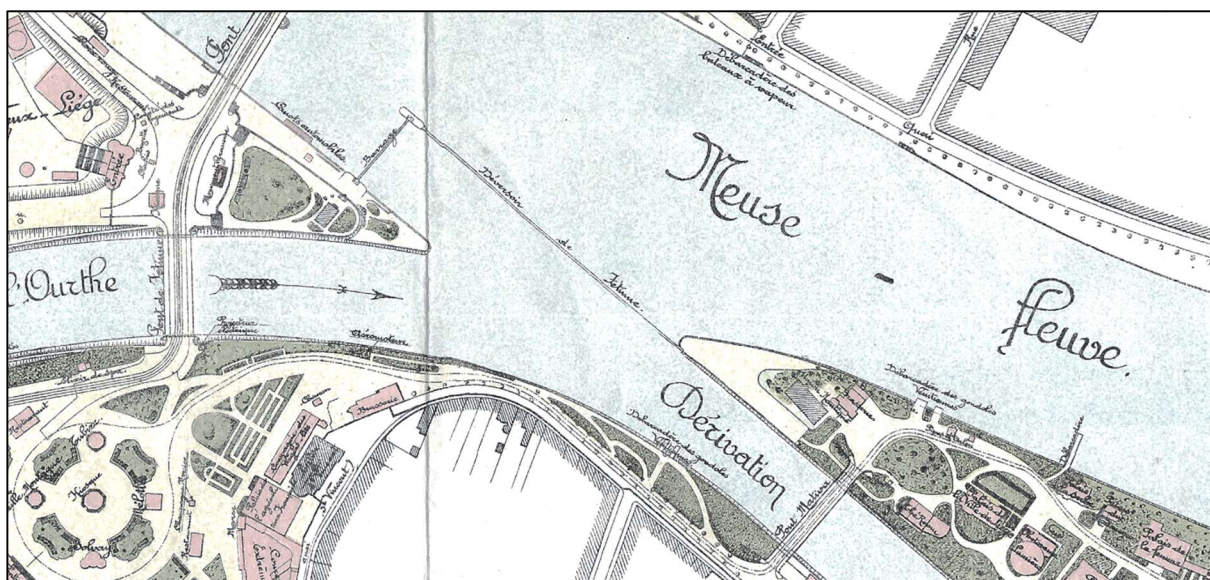


Illustration 19 : Zoom d'un extrait du Plan d'Ensemble de l'Exposition de Liège de 1905

### Le Quartier des Attractions<sup>53</sup>

Ce quartier commence au pont de Fétinne et s'étend jusqu'au pont Mativa, en englobant la pointe de l'île de la Boverie où se trouve le local de l'Union Nautique. Il est défini par le tracé du bras de la Dérivation de l'Ourthe qui traverse la ville jusqu'au pont Atlas.

Cette partie est séparée du vieux Liège par la Meuse qui est surplombée par le pont de Fragnée. Dans l'alignement de ce pont se dressaient les Grandes Arènes de la ville. Ces installations avaient pour but d'accueillir des représentations racontant les histoires du « Sanglier des Ardennes »<sup>54</sup>, de son vrai nom Guillaume DE LA MARCK, un seigneur mercenaire du 15<sup>ème</sup> siècle.

Par la suite, elles abriteront le music-hall ainsi que de nombreuses petites restaurations.

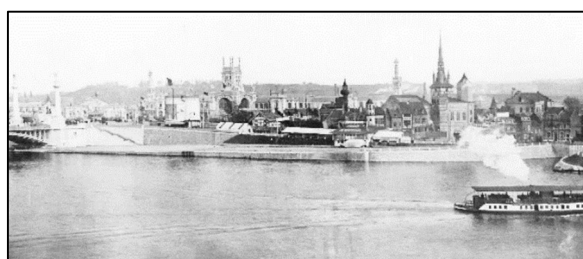


Illustration 20 : Pont de Fragnée – Vue panoramique vers Vieux-Liège

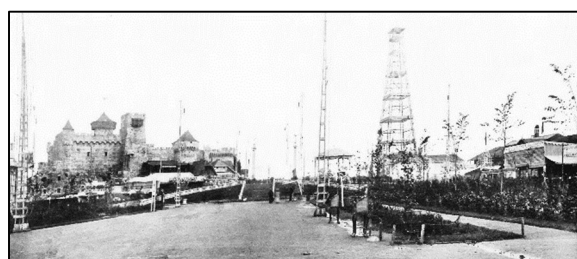


Illustration 21 : Plaine de Fragnée – Vue d'ensemble vers les Arènes Liégeoises

<sup>53</sup> (RENARDY, 2005)

<sup>54</sup> (ROGEAU, 2016)

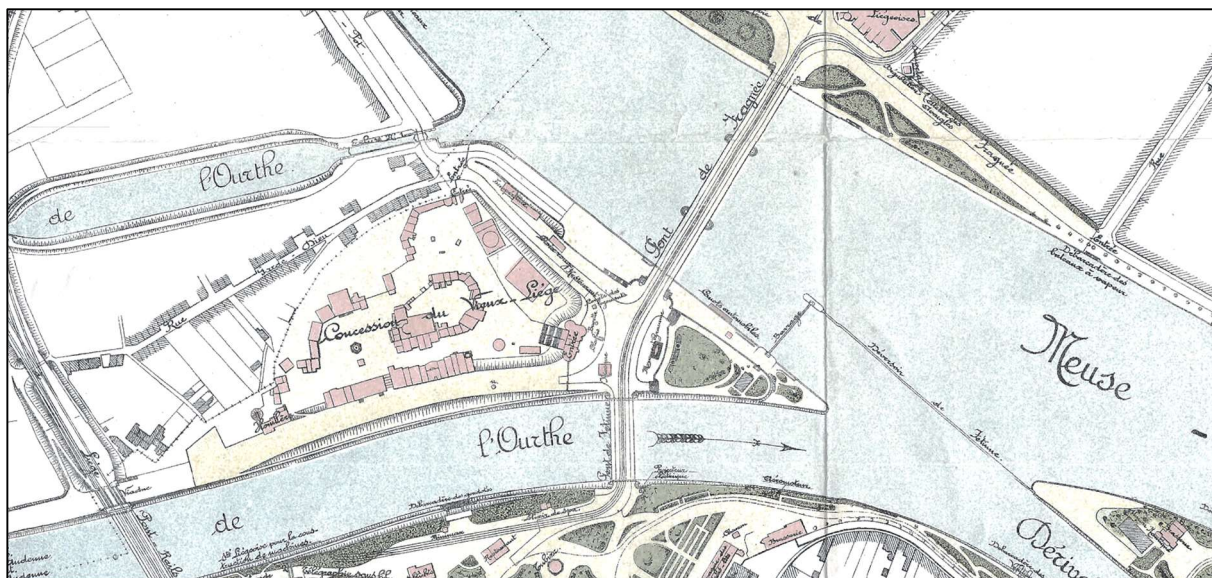


Illustration 22 : Zoom d'un extrait du Plan d'Ensemble de l'Exposition de Liège de 1905

### Le Vieux-Liège<sup>55</sup>

Le Quartier du Vieux-Liège a été construit entre la Meuse et la dérivation de l'Ourthe. Ce quartier avec la pointe végétalisée de la presqu'île de la Boverie offrait un cadre joyeux à la façade principale des Halls ainsi qu'au Palais des Fêtes.

Le Quartier s'étendait sur plus de quatre hectares et comptait une centaine de maisons. Cependant, leur reconstruction n'a pas été évidente car ces maisons ayant été déjà rénovées auparavant, elles n'avaient plus le caractère typique de la région.

Il a donc été nécessaire de faire des investigations dans les villages alentours pour retrouver les éléments principaux de la vieille architecture Wallonne.

Le quai nommé « Sur les Remparts », qui longe la Dérivation de l'Ourthe propose une continuité au Quartier du « Vieux Liège ».

---

55 (RENARDY, 2005)



Illustration 23 : Zoom d'un extrait du Plan PHARUS de l'Exposition Universelle de Liège de 1905

### L'annexe de Cointe :

Cointe est un peu à l'extérieur de l'Exposition, le contexte de cet endroit est idéal pour des activités extérieures, ainsi que des expositions sur le thème de l'agriculture.

Le village de Cointe est baigné dans un paysage vert disposant de forêts, prairies et arbres fruitiers. De ce point, plus en hauteur, le public pouvait admirer la vue sur toute l'Exposition qui se déroulait à ses pieds, mais également découvrir la ville plus lointaine dont le profil particulier se dévoile. En dessous, se développait la partie industrielle de la ville, dont les deux pôles les plus importants sont Ougrée et Sclessin.

Lors de la descente de cette colline, on peut remarquer divers petits chalets longeant la rue principale. Cette ambiance bien différente du centre-ville offre une vision sereine de la vie des habitants loin du capharnaüm des machines et des industries. L'air est purifié par la végétation abondante qui est présente sur le site. A la suite de cette promenade se dévoile L'Observatoire. Cet édifice est également entouré d'une enceinte de végétation qui abrite également un petit étang.

Plus loin encore, se trouve une entrée de l'Exposition de l'Annexe de Cointe. A l'intérieur de cette partie se trouve également le Palais de l'Horticulture Belge, il accueille notamment des expositions sur divers éléments qui sont de l'ordre de l'agriculture et de l'horticulture.

A l'avant de ce Palais, s'étend un grand parterre de fleurs et plantes vivaces, qui représente différents types de cultures, traversé de sentiers pour s'y promener. A l'arrière, un vaste espace est consacré aux compétitions et activités sportives. Celui-ci se prolonge jusqu'à un petit bois plus loin. La suite du parcours, qui se déroule le long de l'avenue principale de Cointe qui descend vers la ville, fait découvrir la beauté et le charme de la combinaison de l'eau, du soleil et de la végétation.

Plus nous descendons, plus la ville se découvre entre la cime des arbres pour arriver à la gare des Guillemins, où le va et vient des trains pouvaient rendre compte de l'intensité de la vie en ville que l'Exposition a amenée.

## Les Jardins de L'Exposition

Cet ensemble est composé des jardins et parcs<sup>56</sup>, qui constituent la manifestation de la nature dans la conception de cette Exposition de 1905. Tous ces endroits sont traversés par divers chemins qui forment une promenade extraordinaire à travers toutes sortes de végétations différentes. Cette déambulation débute avec le Parc de l'Acclimatation qui en est une des représentations les plus boisées.

Pour la conception de ce parc, l'architecte a pris le parti de valoriser la végétation déjà présente sur le site. Avec le Parc de la Boverie, le Parc de l'Acclimatation semblait ne former qu'un ensemble. Un grand sentier principal les parcourt en entier et propose aux promeneurs les endroits les plus somptueux de ces deux parcs.

Le long de ce cheminement, au niveau de l'étang du jardin d'Acclimatation, une reproduction d'un jardin d'Extrême-Orient traditionnel amène un peu de sérénité et de calme au cœur de l'effervescence de l'Exposition Universelle.

A l'extrémité du Parc de la Boverie, où les légères vagues de la Meuse et de l'Ourthe fleuve viennent s'entrechoquer avec la pointe de ce parc, nous pouvons admirer l'architecture du pont de Fragnée, surmonté d'une balustrade de bronze et d'or. Sous ce pont nous pouvons également voir les allées et venues régulières de bateaux-mouches et de diverses embarcations différentes.

Le Quartier de Fragnée est qualifié d'assez animé et dispose de nombreuses attractions. Il est aussi traversé par un chemin bordé de fleurs soutenues par un feuillage et dispose d'un bassin disposant de jet d'eau et dans lequel se logent des nénuphars et d'autres fleurs.

---

56 (RENARDY, 2005)

## 2. Exposition Internationale de 1930

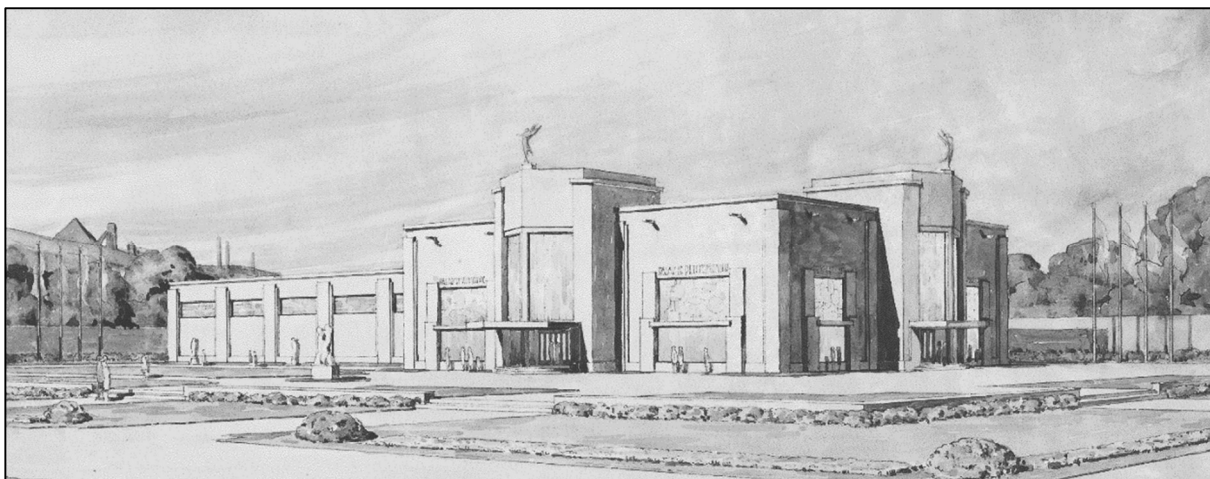


Illustration 24 : Croquis – Exposition de Liège 1930 / Palais de la petite Mécanique

L'Exposition de 1930<sup>57</sup> a été inaugurée pour la commémoration du 100ème anniversaire de l'Indépendance de la Belgique.

Après les malheureux événements des inondations de 1926, la ville de Liège se relève et accueille cet événement majeur dans l'évolution de la ville. Ce dernier servira de prémices pour l'Exposition Internationale de 1939 sur le thème de l'eau.

Cette Exposition de 1930 permettra de résoudre certains problèmes comme le niveau de la Meuse et les problèmes de circulation et transport à l'intérieur de la ville. Cette dernière veut également prôner un message de paix en cette période complexe d'entre-deux guerres.



Illustration 25 : photo des inondations de 1926 – liège



Illustration 26 : photo des inondations de 1926 – liège

---

57 (KULA, 2006)

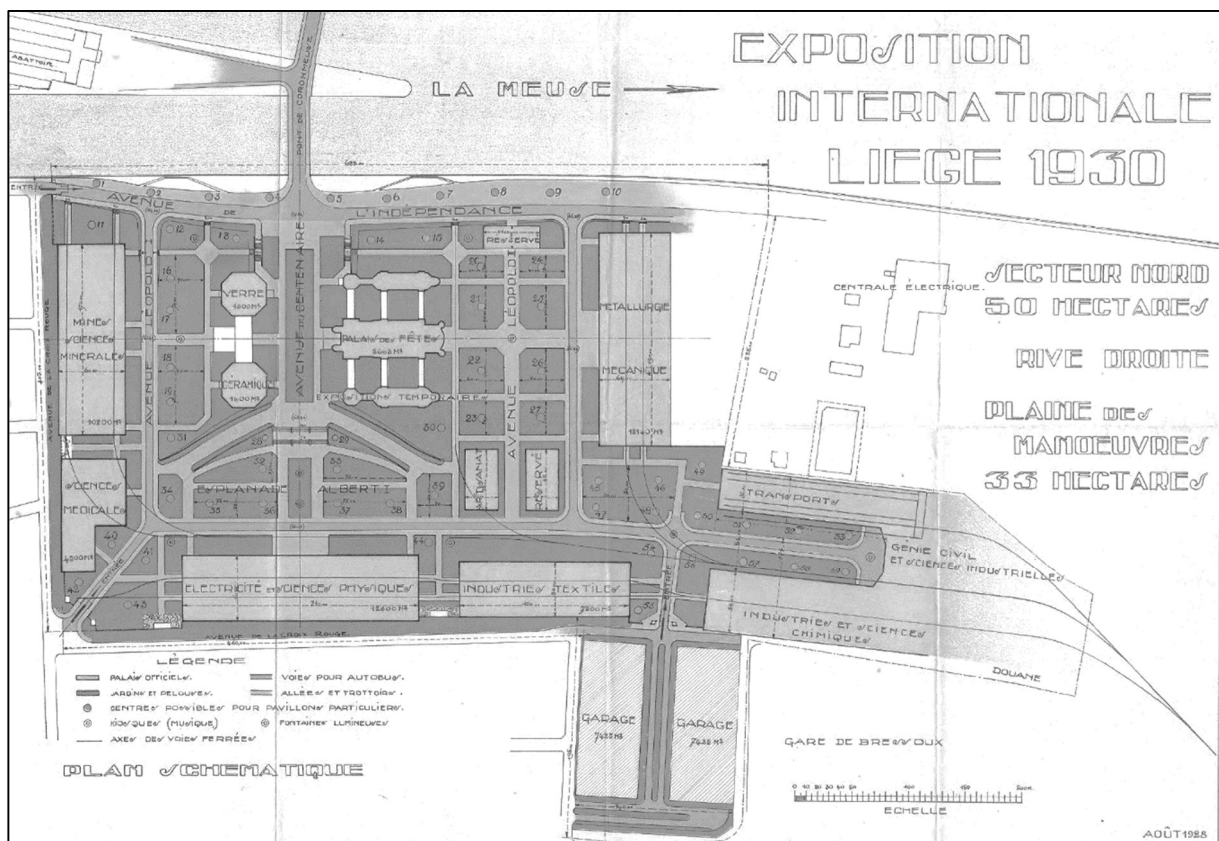


Illustration 27 : Plan de la section Nord rive droite de l'Exposition Internationale de Liège de 1930

**Secteur Nord rive droite :**

Cette partie de l'Exposition se situe sur le site de Droixhe. Elle est majoritairement dédiée à la démonstration d'un savoir et savoir-faire technique et scientifique, ainsi qu'économique<sup>58</sup>. Elle est représentée par des édifices tantôt consacré à la métallurgie, aux armes, au travail des mines ; ensuite, à la mécanique, l'automobile et le transport ; mais aussi à la céramique et au verre.

C'est également au sein de cet emplacement que se situaient les différents palais et diverses représentations des autres nations internationales qui participaient à cet événement. Par exemple<sup>59</sup> : le Luxembourg, la France, la Hollande, la Suisse, l'Italie, la Pologne, la Tchécoslovaquie, l'Espagne, l'Egypte et le Japon ; mais aussi la Chine, la Suède et le Venezuela.

58 (FABRICE MULLER - Liège - Exposition internationale de 1930, s. d.)

59 IDEM.

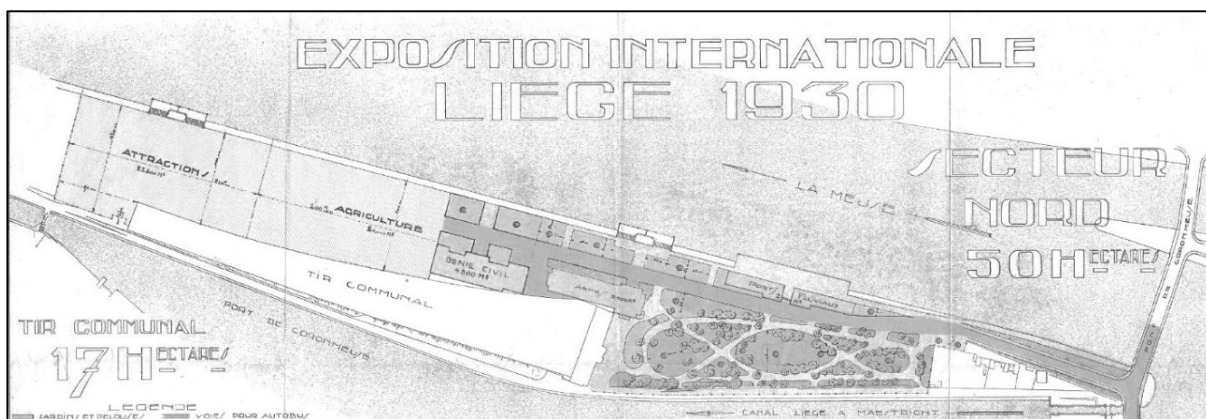


Illustration 28 : Plan de la section Nord rive gauche de l'Exposition Internationale de Liège de 1930

### Secteur Nord rive gauche :

Cette parcelle se trouve au niveau de l'actuel Parc Astrid. Elle est centrée sur des autres sujets considéré plus secondaires mais qui mérite tout de même d'être exposés et présentés lors de cet événement. Qui sont l'Agriculture et le parc d'Attractions.<sup>60</sup>

Elle dispose également d'un des rares espaces végétales qui fait partie de cet ensemble, à l'exception du parc de la Boverie qui était déjà existant.

Le parc des Attractions dont dispose cette partie de l'Exposition est également un vestige de l'Exposition Universelle et Internationale de 1905.

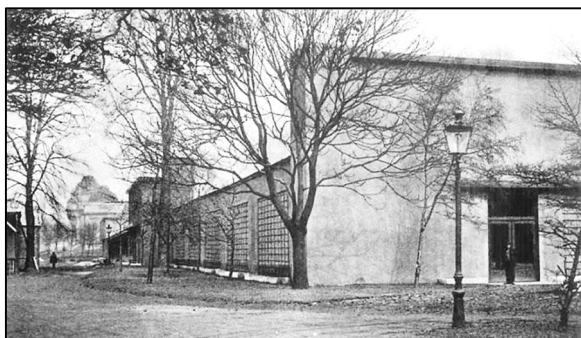


Illustration 29 : Palais de L'Agriculture



Illustration 30 : La descente du « Water-chute » dans le Parc d'Attractions (1905)

60 (FABRICE MULLER - Liège - Exposition internationale de 1930, s. d.)



Illustration 31 : Plan de la section Sud de l'Exposition Internationale de Liège de 1930

### Secteur Sud :

Ce secteur se situe sur le parc de la Boverie qui a déjà accueilli l'Exposition de 1905. Cet espace est un lieu emblématique de la ville qui demeure toujours aujourd'hui un des espaces végétalisés les plus importants de Liège.

Au sein de cette section, se trouvent les pavillons consacrés au tourisme. Elle inclut également ceux représentant la ville de Liège elle-même et les grandes villes de Belgique telles que Bruxelles, Gand et Anvers.<sup>61</sup>

De plus, Anvers partage cette Exposition de 1930 avec la ville de Liège en proposant des secteurs de démonstrations complémentaires.<sup>62</sup>



Illustration 32 : Pavillon de l'Enseignement de la ville de Liège

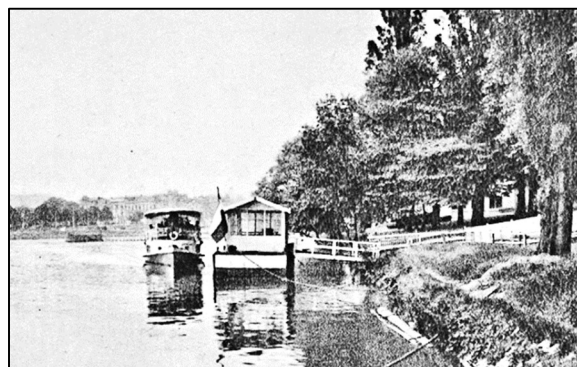


Illustration 33 : débarcadère du secteur Sud

61 (FABRICE MULLER - Liège - Exposition internationale de 1930, s. d.)

62 IDEM.



### 3. Exposition Internationale de 1939

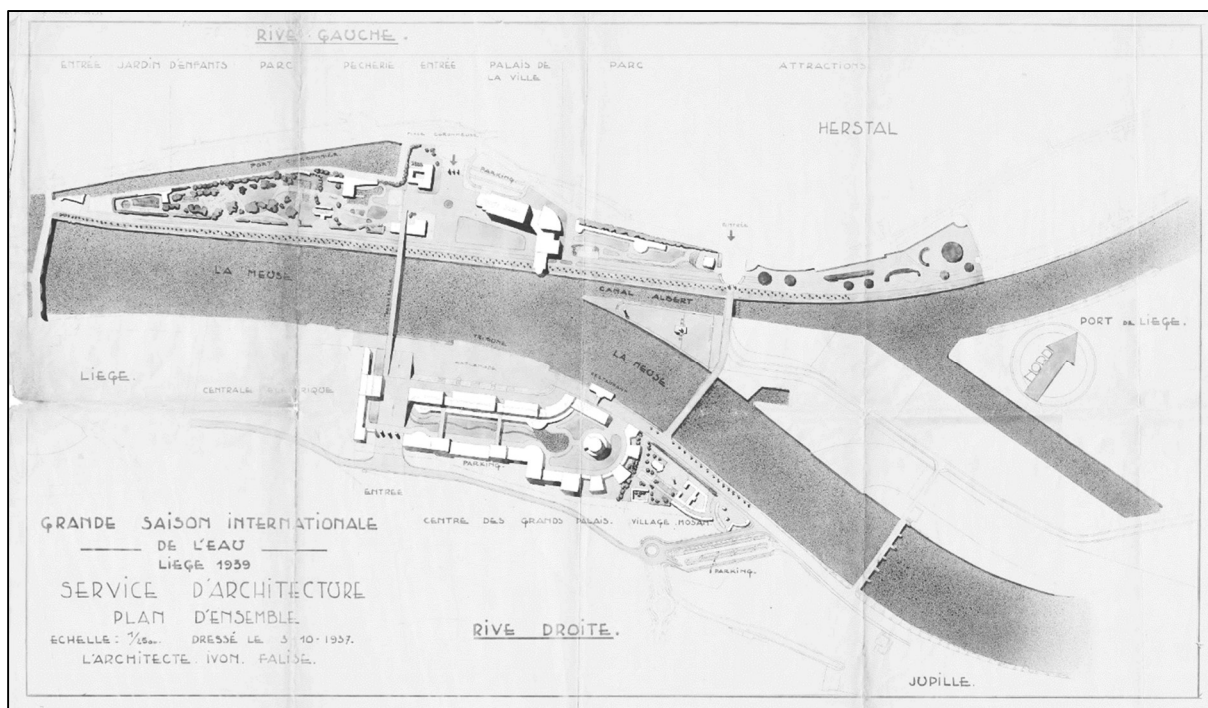


Illustration 34 : Plan d'ensemble de l'Exposition Internationale de Liège de 1939

L'exposition de 1939<sup>63</sup> est l'Exposition Internationale de l'eau. Elle se déroule sur la parcelle du Parc Astrid et sur une partie du secteur de Droixhe, qui avaient déjà été investies en 1930 ainsi que sur l'Île Monsin. Cette représentation a pour but de revaloriser la place et l'importance de l'eau dans la ville. La Meuse est surplombée par un téléphérique d'une longueur de 1300 mètres et donne une vue sur toute la vallée.

Cette dernière est également le berceau de l'inauguration du Canal Albert. Cette étendue de 60 hectares accueillera une reconstitution d'un village mosan, un parc d'attraction ainsi qu'un jardin zoologique. Cependant, ces festivités ont été interrompues par le début de la deuxième guerre mondiale.

Cette exposition prend son origine dans les revendications régionalistes wallonnes. C'est à la suite des fêtes de Wallonie de 1936, que l'idée de cette exposition voit le jour.

Georges TRUFFAUT émet alors l'idée d'une exposition sur le thème de l'eau. Ce dernier s'exprime sur le sujet et proclama « *l'exposition n'est pas un aboutissement mais un point de départ. (...) Elle nous apporte un éloquent témoignage de la vitalité wallonne.* » Il comptait également sur l'inauguration du Canal Albert pour étendre le rayonnement de la ville de Liège au-delà de la seule Wallonie. Il a été incontestablement le pilier de cette exposition.

Georges TRUFFAUT était un homme politique important dans le développement de la ville de Liège et un fervent militant des forces belges pendant la deuxième Guerre Mondiale.

63 (Exposition Internationale de l'eau à Liège 1939, s.d.)

Un deuxième objectif de cette exposition était également de revaloriser l'économie même du bassin liégeois. Elle a été érigée en honneur des jeunes architectes et des nouvelles capacités techniques de l'époque. Une grande diversité de métiers a été sollicitée pour mener à bien ce projet.

L'Exposition de 1939 est différente parce ce qu'elle intègre également d'autres facteurs que la mise en avant de techniques nouvelles. Pour la première fois, un aspect social et culturel est pris en compte. Pour cela, des parcs de divertissements et de loisirs sont ajoutés à l'ensemble.

Finalement, elle a été un succès pour les architectes, principalement au sein du groupe l'Equerre. Ce jeune groupe d'architectes avangardistes était davantage porté sur l'urbanisme liégeois.

La ligne de conduite principale prônée par ces derniers était de créer du logement à « efficacité sociale », c'est à dire créer du logement pour tout le monde et toutes classes sociales confondues avec un maximum d'équipements sur place et pour un minimum de budget.

Ce groupe d'architecte préconise aussi un certain rapport entre « bâti » et « espace vert ». Cette volonté induit, selon eux, une mise en place d'une surface végétalisée estimée et adaptée à la surface minéralisée dans leur projet.

La fin précipitée de l'exposition a été causée par la deuxième Guerre Mondiale. Cependant une autre raison est bien plus méconnue. Il s'agit de la foudre qui a frappé deux ponts à Liège et a causé plusieurs morts.



Illustration 35 : Panorama du Téléphérique



Illustration 36 : panorama de l'Exposition la nuit

#### 4. Exposition Universelle de 1958

L'Exposition universelle de 1958 se déroule à Bruxelles et a pour slogan : « *le bilan d'un monde pour un monde plus humain.* »<sup>64</sup>

Il véhicule un message d'optimisme et d'enthousiasme envers l'avenir de l'humanité. Elle représente une porte sur le monde et une volonté de communication moderne. La Belgique souhaite faire remarquer l'événement et marquer les esprits. Pour cela, elle emploie les médias pour faire parler de l'événement, ce qui a eu pour conséquence que cette Exposition a été un immense succès.

Cette Exposition fut la première après la Seconde Guerre-Mondiale. En 1953, la ville de Bruxelles a été choisie pour l'accueillir. Les nombreux pavillons étrangers ont pour vocation de prôner la paix et l'entraide entre les différents pays mais les frictions dues à la guerre froide se font ressentir.

Les constructions les plus remarquables de cette démonstration sont les exploits d'ingénierie et des techniques de structures en béton précontraint ou encore des toitures paraboliques hyperboliques.

Pour citer certains édifices parmi les plus reconnus, comme la Flèche du Génie civil, le Pavillon Philips, le Pavillon du restaurant Marie Thumas et pour sa technique l'Atomium<sup>65</sup>.

A cette date, à Liège, un autre établissement fait parler de lui : La nouvelle gare des Guillemins<sup>66</sup>. En effet, au même moment que l'exposition universelle et internationale de 1958 de Bruxelles, les travaux de la nouvelle gare des Guillemins débutent.

Cet ouvrage architectural est dessiné par le groupe EGAU, dans un style moderniste. Cette gare mesure 110 mètres de long, 11 mètres de large sur 17 mètres de hauteur et dispose d'une façade vitrée avec une structure inspirée du mur-rideau.

L'ancienne Gare de Guillemins a été construite en 1863/1864<sup>67</sup>, sur base du projet de l'architecte LAMBEAU. Ce bâtiment a été modifié et agrandi à plusieurs reprises notamment en 1881/1882, avec la construction des deux ailes extérieurs (gauche et droite).

Ensuite des nouvelles modifications ont été apportées à l'occasion de l'Exposition Universelle et Internationale de 1905<sup>68</sup>, en augmentant le nombre de voies ferroviaires et en créant les passages souterrains.

Cette ancienne Gare des Guillemins est monumentale. Elle sera fort critiquée à l'époque, en raison qu'elle ne correspond plus au concept et la volonté de cette période d'après-guerre qui est de faire table rase du passé.

---

64 (Expo 58, s.d.)

65 (L'Expo 58, événement mondial d'après-guerre, ouvrait ses portes il y a 60 ans (photos et vidéos), s.d.)

66 (À quoi ressemblait la gare de Liège-Guillemins en 1958, s.d.)

67 (WARZEE, 2020)

68 (WARZEE, 2020)

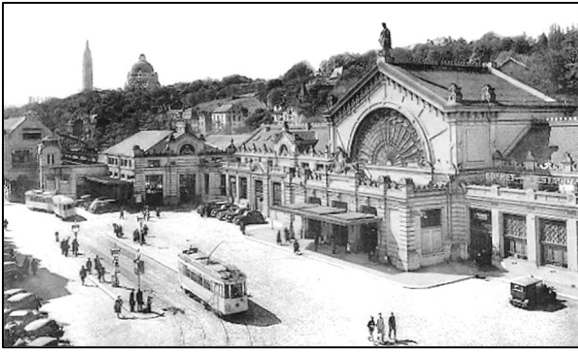


Illustration 37 : Carte postale de la Gare des Guillemins de 1937



Illustration 38 : Carte postale de la Gare des Guillemins de 1958

La Gare de Guillemins actuelle a été inaugurée en 2009, l'architecte espagnol CALATRAVA a dessiné et suivi cette œuvre. Cette nouvelle infrastructure est une symbolique de la gare TGV et a une esthétique tout à fait différente.

C'est une gare imposante et presque complètement ouverte avec une structure entièrement en acier.

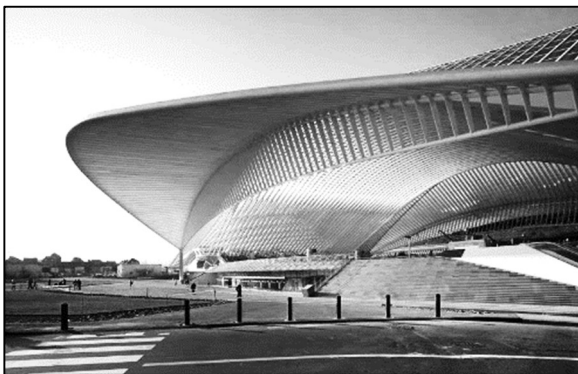


Illustration 39 : Photo de la gare des Guillemins actuelle

## 5. Conclusion

Toutes ces Expositions ont vu le jour grâce à la géomorphologie de la vallée qui offre une vaste étendue de plaine prête à accueillir ce genre d'évènements, qui sont étroitement liés aux caractéristiques du site, mais aussi par l'intervention de grands remaniements des formes des terres et des eaux de la ville.

Pour la ville de Liège, une caractéristique évidente de sa transformation est la Meuse. Cette dernière offre des vues panoramiques et longues vers le paysage à grande échelle qui transmettent un dialogue entre la Meuse et la ville en nourrissant l'imaginaire des citoyens.

Ces Expositions ont pour but de retisser des liens entre différents quartiers. Les nouveaux ponts viennent enrichir les systèmes de rues et d'espaces publics en connectant les deux rives du fleuve.

Ce sont des opportunités pour façonner la ville, pour la questionner, la développer et la faire évoluer. Ces événements permettent également de mettre en situation certaines propositions d'aménagements et de vérifier leur intégration et l'opinion de la population.

Cependant, les interventions effectuées sont souvent monumentales et imposantes afin de témoigner du savoir-faire et des moyens de la ville hôte.

Ces démonstrations qui parfois relèvent davantage du spectacle, font perdre les cohésions qui existaient entre la ville et la Meuse et entre les échelles du bâti et de l'Homme. Ces problématiques ont abouti à la création d'une ville artefact et complètement détachée du sol sur lequel elle est construite.

La réalisation de ce chapitre a permis de retracer une série d'évènements de manière chronologique pour comprendre comment le tissu que nous connaissons aujourd'hui a évolué dans le temps par le biais de moments marquants tout au long de la transformation de la ville.



**LES ORIGINES DU “PARK-SYSTEM” ;  
FREDERICK LAW OLMSTED**







Les analyses précédentes reflètent l'évolution de la ville de Liège et par conséquent la création et les transformations de ces nombreux parcs. Avec cette base de connaissances du terrain, il est intéressant de faire une relecture de la ville sous un autre regard.

Pour ce faire, nous nous baserons sur les principes de FREDERICK LAW OLMSTED, un paysagiste du 19<sup>ème</sup> siècle qui avance une théorie très intéressante sur la notion de système dans le tissu urbain. Il est le fondateur du « Park-System » et du « Parkway », deux concepts que nous développerons par le biais de la présentation de deux de ces projets.

Ses principes de conceptions prônent une trame urbaine plus en lien avec la nature pour l'amélioration du bien-être psychique et psychologique de la population.

OLMSTED porte également une attention particulière aux équipements des parcs urbains et aux activités qu'il propose pour les habitants pour que ces lieux soient vivants et les plus agréables possible. Il est particulièrement attentif à la condition humaine en générale. Ce qui en fait aussi sa force et confère une certaine crédibilité à son travail vis-à-vis de la population.

Ces analyses sur le travail de ce personnage emblématique de l'histoire du paysage constitueront une base théorique pour orienter la relecture de la ville de Liège qui est envisagée par la suite.

L'intérêt de ces recherches a pour objectifs de faire comprendre que les sujets qui nous préoccupent aujourd'hui ne sont pas nouveaux et qu'il est intéressant de retourner voir dans le passé pour remettre en question une certaine vision du paysage qui s'est peu à peu perdue à travers les époques.



## 1. Philosophie

FREDERICK LAW OLMSTED<sup>69</sup> (1822-1903) est un architecte paysagiste américain, avant-gardiste pour son temps. Il est connu pour la réalisation de nombreux parcs urbains et notamment pour la création de « Central-Park » à New-York, États-Unis.



Il est un personnage très important dans l'évolution de la pratique du paysage. Il fera évoluer énormément les principes et les théories de conceptions des parcs urbains et même plus généralement des structures urbaines.

Son intérêt pour cette profession lui vient de son père, qui dès son plus jeune âge, lui fera découvrir de nombreux paysages. Il apprendra à son fils la pratique de l'observation qui lui servira tout au long de sa vie et plus particulièrement dans sa profession de paysagiste.

Cependant, cette vocation ne fut pas une évidence pour OLMSTED. Il passera une grande partie de sa jeunesse à faire des expériences plus ou moins fructueuses dans plusieurs domaines avant de trouver celui qui correspondra à ses aspirations.

Il commencera par vagabonder et voyager en compagnie d'un ingénieur topographe. Lors de ce périple, son intérêt pour le paysage ne cessera de s'intensifier. Mais il ne sera pas conquis par cette profession. Ensuite, il travaillera un moment en tant que marchand et puis fermier mais sans grandes convictions.

Dans les années 1850, il décide de partir avec deux amis pendant six mois pour faire le tour de l'Europe. A l'issue de ce voyage, un premier livre voit le jour : « Walks and Talks of an American Farmer in England. »<sup>70</sup> Cet ouvrage parle de réflexions politiques, sociologiques, historiques et esthétiques.

Une forte conviction de OLMSTED est de combattre les malheurs de l'Amérique comme la misère, l'injustice et la violence.

Durant cette période, la révélation des paysages d'Angleterre est une découverte déterminante pour la suite de sa carrière. Lors de leur séjour, ils vont visiter le Birkenhead Park, inauguré en 1847, le premier public financé par des fonds publics. Une carrière d'écriture est entrevue par OLMSTED, à partir de cette époque.

En 1853, OLMSTED s'engage à faire part de ses observations objectives dans les États du Sud, quant à la condition de vie et des coutumes des populations. En effet, à cette époque, l'esclavage est toujours courant dans cette partie des États Unis. Il a donc pour mission de rédiger des articles pour le nouveau journal « New-York Daily Times » entre 1853 et 1854.

---

69 (MASSIP & PAVELCHIEVICI, 2014)

70 IDEM.

Un peu plus tard, il va faire partie d'un nouveau partenariat sous la forme d'une maison d'édition. Il devra repartir pour huit mois en Angleterre et rédiger un autre livre « A Journey in the Seaboard Slave States » qui sera publié en 1856. Deux autres ouvrages suivront en 1857 et 1860.

Malheureusement, durant cette période, la maison d'édition fera faillite. OLMSTED se retrouve endetté et à la recherche d'un emploi.

Étant donné que ses talents d'écriture ne sont pas vraiment mis à l'honneur comme il l'aurait espéré, OLMSTED va postuler pour l'emploi de surintendant qui prend en charge la gestion des travaux du nouveau « Central Park ». La création de ce parc devient un sujet politique primordial de l'époque. Il obtiendra finalement ce poste en 1857. Un concours sera ouvert la même année pour déterminer un nouvel aménagement pour ce projet.

A cette occasion, Calvert VAUX, un architecte et paysagiste américain de l'époque, convaincra OLMSTED de s'associer à lui pour participer à ce concours qu'ils remporteront en 1858 avec un projet du nom de « Greenward ».

Cette première association va lancer le début de la carrière d'OLMSTED en tant qu'architecte du paysage. « En 1865, de retour de son dernier voyage, il va se consacrer à la profession qu'il a fondée avec VAUX, sur les pas de DOWNING. »<sup>71</sup>

Andrew JACKSON DOWNING<sup>72</sup> était un paysagiste et pépiniériste américain du 19<sup>ème</sup> siècle qui orienta la conception des paysages et parcs urbains vers une esthétique plus « pittoresque », se rapprochant davantage du naturel.

Le « pittoresque » est intéressant à développer dans cette partie étant donné la place que cette tendance prendra dans les projets de OLMSTED.

A l'origine, ce mot appartient au vocabulaire du monde de la peinture dans laquelle, il représente l'harmonie et la beauté d'une chose à être interprétée en peinture.<sup>73</sup> Une définition plus spécifique est attribuée pour l'explication de ce terme dans le domaine de l'architecture et du paysage, selon le Larousse : « Se dit d'une tendance de l'art des jardins et de l'architecture des manoirs, en Grande-Bretagne, aux 18<sup>ème</sup> et 19<sup>ème</sup> siècle. (The picturesque). [Cette tendance se caractérise notamment par la recherche de l'asymétrie, des jeux de lumière, d'un aspect "sauvage" de la nature ; à ses caractères classiques, inspirés par la peinture, succèdent des développements romantiques.] »<sup>74</sup>

Cette particularité de l'œuvre d'OLMSTED est également inspirée de la théorie de William GILPIN<sup>75</sup>. Il était un artiste, écrivain et maître d'école anglais de la fin du 18<sup>ème</sup> siècle, selon laquelle : « La grandeur de la nature dépasse la compréhension humaine. Elle œuvre à une vaste échelle et sans doute harmonieusement, si ses desseins pouvaient être compris. »<sup>76</sup>

---

71 (BRAWLEY, 2014) p.43

72 (Andrew Jackson Downing - Histoire des débuts de l'aménagement paysager américain, s. d.)

73 (PITTORESQUE, art et esthétique - Encyclopædia Universalis, s. d.)

74 (Larousse, s. d.)

75 (William Gilpin | Artist | Royal Academy of Arts, s. d.)

76 (MANTION, 2011)

Il est l'initiateur de cette notion du « pittoresque » sur laquelle OLMSTED base une partie de ces réflexions dans son appréciation du paysage, ainsi que dans l'élaboration de ces projets.

Son attirance pour ce « courant pittoresque », lui vient tout d'abord de ce premier périple au cours duquel il va découvrir les paysages de la Grande-Bretagne tel qu'il les a perçus à travers ces lectures.

Il relate dans un de ces ouvrages son interprétation des lieux : « Ce paysage unique et si particulier de la campagne anglaise, composé de *"longues et gracieuses lignes de haies vertes foncées et de haies de bois, traversant la colline, la vallée et la plaine dans toutes les directions et de grands arbres parsemant les vastes champs, soit seuls, soit en petits groupes, laissés à leur croissance naturelle."* Il conclut le passage en soulignant la *"beauté gracieuse "de ce paysage "que les travaux de l'homme ont également accrue."* »<sup>77</sup>

Cet argument est fondamental dans le développement de sa pensée, car il estime que ce qui fait les paysages les plus intéressants, sont les négociations entre Homme et Nature.

Ensuite, pendant ces nombreux voyages, OLMSTED prit conscience de la nécessité et de la qualité de vie que les espaces de loisir apportaient à la population.<sup>78</sup>

Ces convictions sociales et morales furent également grandement accentuées, notamment au contact des gens du peuple. La situation plus que précaire des paysans et des personnes victimes de l'urbanisation et de l'industrialisation préoccupait beaucoup OLMSTED.

Cependant, ce n'est pas pour ces raisons qu'il doutera de la place de la ville dans la nouvelle société. Après ces nombreux voyages dans les campagnes américaines, il est convaincu que la ville est un lieu de savoirs et de progrès indispensable au développement de la société. Effectivement, la ville offre une opportunité d'émancipation.

Ces différents échanges vont forger le caractère du paysagiste et sa volonté d'offrir toujours des espaces d'une grande qualité pour toute la population urbaine. Tous ces périples ont été un réel tournant dans sa vie, tant dans ses réflexions que dans son apprentissage de la profession.

Sa définition du parc public est « *un espace magnifique entièrement, sans réserve et pour l'éternité, la propriété de peuple et complètement financé par la ville.* »<sup>79</sup> Il déclare aussi « *A park is a work of art, designed to produce certain effects upon the mind of men. (...)* »<sup>80</sup>

Il insiste également sur le fait « *qu'au-delà de purifier l'air, l'arbre pacifie l'esprit.* »<sup>81</sup>

La collaboration entre OLMSTED et VAUX durera jusqu'en 1872. Durant cette période, beaucoup de grands projets voient le jour tels que les grands parcs à Brooklyn, New York, Buffalo

---

77 (BRAWLEY, 2014) p.18

78 (MASSIP & PAVELCHIEVICI, 2014)

79 (BRAWLEY, 2014) p.19

80 (OLMSTED, 1997b) p.10

Traduction : « Un parc est une œuvre d'art, conçue pour produire certains effets sur l'esprit des hommes. (...) »

81 (OLMSTED, 2021) p.61

ou Chicago, mais aussi pour d'autres projets comme des campus universitaires et des quartiers résidentiels.<sup>82</sup>

Leur première intervention de grande envergure, en tant qu'associés, est le Prospect Park dans l'arrondissement de Brooklyn ; fort de leur expérience avec le projet du Central Park de New York, ils pourront établir une proposition ayant une belle harmonie d'ensemble.

Le projet du Prospect Park a également été l'opportunité d'une planification d'ensemble du tissu urbain et par conséquent, leur première création de « *système de parc à l'échelle d'une ville.* »<sup>83</sup> Cette création est l'amorce d'une théorie fondamentale qui guidera toute l'œuvre de OLMSTED.

Pour ce projet, les deux hommes tracent un ensemble de connexion entre plusieurs parcs qui permet aux Brooklynnois ainsi qu'aux New Yorkais de passer « *d'un parc à l'autre, ou au bord de l'océan, en empruntant des routes ombragées, aménagées de manière à offrir à la vue les plus beaux paysages de campagne, du fleuve et de rivage.* »<sup>84</sup>

Ce réseau « *représente une évolution majeure dans l'histoire de la rue : structure combinant parc et voies de circulation, différenciées selon la nature des trafics, il compose l'armature d'une nouvelle forme urbaine proposant un cadre de vie plus agréable et sain.* »<sup>85</sup> C'est la création du « *Parkway* ».

Le « *Parkway* » a deux rôles principaux. Le premier a pour but d'assainir les voies de circulations ; le deuxième concerne l'hypothèse que l'épaisseur prévue pour ces voies de circulations végétalisées peut être un bouclier ralentissant les éventuels incendies.

Pour les deux architectes du paysage ce principe « *constitue l'épine dorsale d'un quartier résidentiel d'un nouveau type qui, tout comme le parc, attirerait sans aucun doute la population la plus prospère de la métropole.* »<sup>86</sup>

Une deuxième occasion de mise en pratique de ces préceptes se présente lors d'une demande de projet à Buffalo. Pendant la visite in situ, l'architecte préconise « *qu'un grand parc ne soit pas le seul objet en vue mais qu'il soit considéré comme l'élément le plus important d'un aménagement plus général, global et prévoyant, afin d'assurer santé et détente à la population.* »<sup>87</sup>

La philosophie de FREDERICK LAW OLMSTED est basée sur une réflexion de la notion même du paysage. « *Selon lui, le travail de l'architecte du paysage se distingue de celui du jardinier en cela que la composition d'ensemble - en vue de créer un paysage - prévaut sur l'élément particulier.* »<sup>88</sup>

---

82 (BRAWLEY, 2014) p.99

83 (BRAWLEY, 2014) p.147

84 (OLMSTED, 2021) p.47

85 IBIDEM.

86 (OLMSTED, 2021) p.49

87 (OLMSTED, 2021) p.50

88 (OLMSTED, 2021) P.

Ce principe est fondamental, mais pas toujours pris en compte aujourd'hui. Dans la plupart des villes, les projets prévoient de planter des arbres en quantité, mais sans regards sur la perception et la complexité des espaces.

Effectivement, il est convaincu qu'il faut être attentif tant aux détails paysagers, qu'à la composition d'ensemble pour « créer une continuité harmonieuse. »<sup>89</sup> « *Le visiteur chemine ainsi de "scène" en "scène" dans le paysage.* »<sup>90</sup>

Il affirme également que ce travail de paysagiste se distingue également de celui de l'architecte qui peut construire la ville et donner un caractère « pittoresque » à l'ensemble des bâtiments. C'est ce qui fait la beauté des villes de l'époque.

A l'inverse, « l'ouverture » représentant les prairies, les pâturages, etc. ne peuvent être offerts par l'architecture.

La beauté des parcs peut, par conséquent, s'atteler à offrir ces espaces différents qui offrent tranquillité et sérénité aux citoyens dans leurs moments de répit.<sup>91</sup>

Selon lui, « les loisirs répondent à deux catégories : ceux qui encouragent l'activité, physique ou cérébrale et ceux qui procurent plaisir et bien-être, sans qu'aucune action consciente ne soit dérogée. »<sup>92</sup>

OLMSTED affirmera aussi : « A sense of enlarged freedom is to tall, at all times, the most certain and the most valuable gratification afforded by a park. »<sup>93</sup>

Il promeut également une utilisation des biens naturels déjà présents sur le site. OLMSTED a une approche très sensible<sup>94</sup> de la conception des parcs publics. Il prend soin de proposer des activités différentes selon les besoins de la population et demande des lieux pour lesquels il conçoit les projets.

Il est particulièrement attentif à la qualité des espaces qu'il offre à la population.

Il conçoit ces espaces afin qu'ils conviennent à toutes personnes du riche au pauvre, ainsi qu'aux hommes, aux femmes et enfants et également aux personnes invalides ou en difficulté. Il a une vision novatrice pour son époque et des positions politiques en faveur de la démocratie et de la multiculturalité.

Pour lui, « *Le paysage créé doit en effet se distinguer d'un tableau fixe, parfaitement composé visuellement, et offrir une variété d'expériences multisensorielles conçues pour procurer un bien-être physique et mental au visiteur. Il s'agit de lui faire oublier les soucis et le stress de la vie quotidienne, qu'il habite la grande ville ou la campagne.* »<sup>95</sup>

---

89 (OLMSTED, 2021) p.45

90 IBIDEM.

91 (OLMSTED, 1997a) p.81

92 (OLMSTED, 2021) p.

93 (OLMSTED, 1997b) p.10

Traduction : « Un sentiment de liberté élargi est pour tous, à tout moment, la satisfaction la plus sûre et la plus précieuse procurée par un parc. »

94 (OLMSTED, 2021)

95 (OLMSTED, 2021) p.18/19

En complément à l'ensemble de ces convictions, il porte également une attention particulière aux jeux de lumière et d'ombre qui créent différentes ambiances et procurent un sentiment de bien-être. Ils peuvent également donner un côté mystérieux au paysage et aussi accentuer la sensation d'espace.

Ce type de qualités du paysage représente aujourd'hui, ce que nous qualifions d'« atmosphères » qui sont des expériences sensorielles. Ce type de questionnement, dépasse la notion « d'esthétique » des milieux. La qualité principale n'étant pas l'étendue ou la quantité de l'espace offert, mais son intensité, sa diversité et ses multiples variations d'ambiances à découvrir dans le temps et au fil des saisons.

Dans la suite de sa carrière, au cours de l'année 1972, une répartition des tâches est effectuée au sein du partenariat OLMSTED et VAUX et ils en concluent que OLMSTED reprendra la direction du Central Park, ce qui mettra fin à leur entreprise commune.

Entre 1874 et 1882, il honorera ce poste et acceptera également d'autres projets en parallèle qui le mèneront à retravailler avec son ancien associé. Conjointement à cette période, son neveu suit sa formation également en tant qu'architecte-paysagiste et travaillera avec OLMSTED pendant un temps.

Ensuite, durant les années 1890, OLMSTED fait part de ses derniers conseils pour l'élaboration de quelques hôtels et quartiers résidentiels et prend également son fils sous son aile pour l'apprentissage de la profession.

En 1895, il prend sa retraite après avoir achevé son dernier projet de système de parcs de Biltmore.

D'un point de vue plus pratique, Il a aussi une vision particulière quant au suivi de la réalisation de ses projets. Il ne considère pas sa mission achevée à la fin des travaux.

Il visite les parcs plus tard et revient sur les défaillances éventuelles qu'il a pu remarquer dans l'évolution de ses projets. Cette gestion des espaces est intéressante à mettre en avant, car elle introduit déjà la notion du « vivant » dans la ville.

Les parcs sont déjà envisagés comme étant en perpétuelle modification et les projets sont là pour évoluer et donner une dynamique de développement au tissu urbain.

Une telle approche du paysage n'est pas évidente à son époque, c'est pourquoi il ne sera pas compris par un certain nombre de ses pairs. Cependant, encore aujourd'hui son œuvre fait écho aux préoccupations actuelles de la qualité de vie de ces espaces en ville, ainsi que du besoin toujours plus important d'espaces, comme ceux décrits, par les populations urbaines contemporaines.



## 2. Réalisations

### Le système de parc de Buffalo : 1868

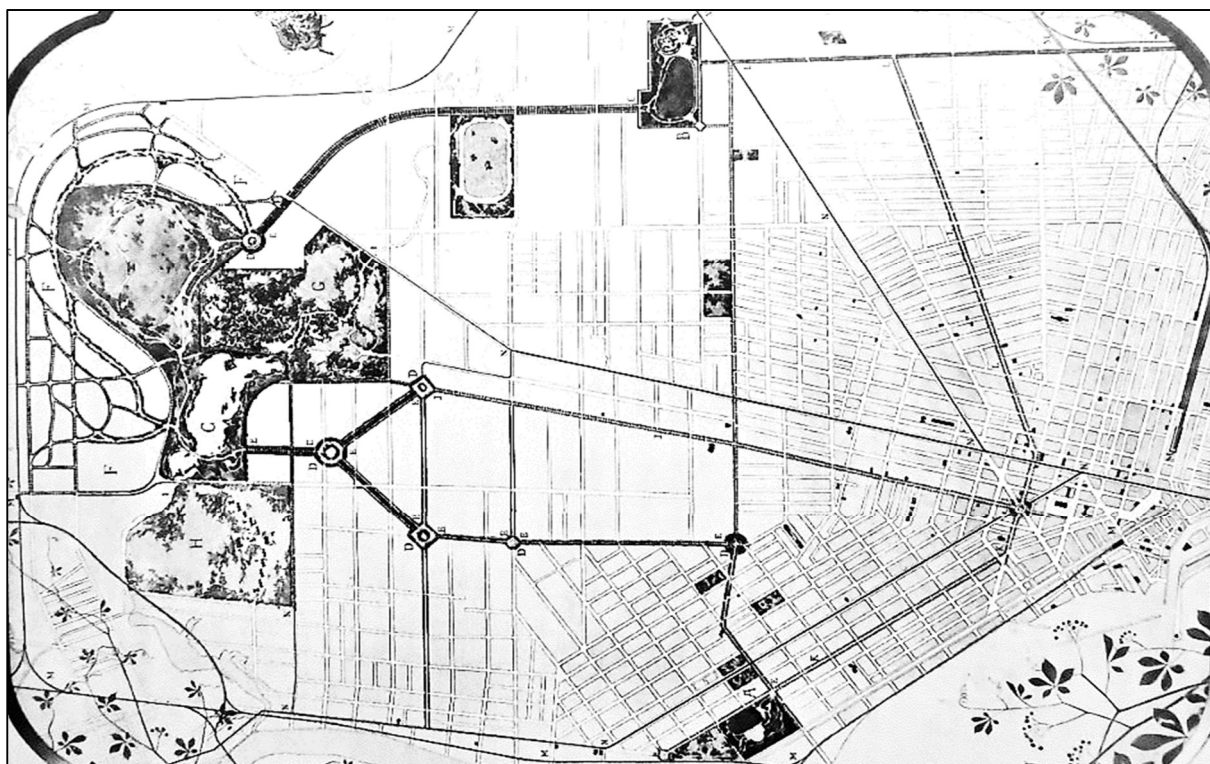


Illustration 40 : Plan du parc de Buffalo<sup>96</sup>

Pour la ville de Buffalo, OLSMETED et VAUX ont trouvé qu'il était opportun d'envisager un projet global. Les raisons de cette décision sont d'abord que cette ville est caractérisée par sa circulation et sa croissance rapide.

Ensuite, il y a la périphérie de la ville qui n'est pas agréable. Et enfin, le contact entre la ville et ses canaux, son cours d'eau et son lac est très difficile. Il n'y a donc pas d'endroit où la population peut échapper pour un moment au stress de la ville.

Sur base de ces observations, une sélection de trois sites est effectuée.

Le premier étant sur High Street, ce dernier offre le plus beau panorama dû à sa position surplombant les alentours.

Le deuxième est plus proche de Fort Porter, il offre également une vue agréable et plongeante sur le lac. Agrémenté avec davantage de végétation, l'atmosphère n'est que plus agréable.

Le dernier site se situe au bord de la rivière aux alentours de Forest Lawn Cemetery. Un plan d'eau a été construit pour pouvoir offrir une opportunité de faire des promenades en barques et de rétablir une connexion entre la population et le cours d'eau.

Une végétation déjà très abondante est mise en valeur et permet de s'arrêter, à l'abris du soleil.

---

96 (OLMSTED, 2021) p.200

Après la décision de ces trois emplacements, une attention est accordée aux chemins d'accès de ces différents endroits. Pour le troisième des parcs qui deviendra le parc principal, une suggestion de prolongement le long des axes de circulation est proposée.

Il s'agirait d'allées exclusivement consacrées aux chemins de plaisance, c'est l'interprétation des « Parkway » dans ce projet.

Avec ce « Park-system », un espace de loisirs et de détente serait accessible depuis n'importe quel quartier et à une distance raisonnable. L'avantage supplémentaire de ces lieux est qu'ils ont déjà beaucoup de qualités intrinsèques et ne nécessitent pas de travaux excessivement coûteux. En effet, le budget parfois conséquent représente malheureusement un frein majeur pour les autorités concernées.

Extrait du rapport de OLMSTED, VAUX et CO :

*« En prenant en compte ces divers facteurs, il ne fait guère de doute qu'il sera possible d'acquérir, pour un prix relativement modique, un terrain qui progressivement amélioré au fil des années, finira par présenter un intérêt inestimable pour votre ville. »<sup>97</sup>*

Avec cet extrait, nous pouvons mettre en évidence l'intérêt des paysagistes pour les projets de parc qui évoluent sur le long terme. Ce qui donne déjà une vision de paysage vivant qui, aujourd'hui, revient au centre des débats de la structuration de ville de demain.

Ils portent aussi une attention sur la possibilité des villes de financer ces lieux, ils adaptent leurs projets en fonction des opportunités que ces endroits ont à proposer et des besoins de la population. Ils réutilisent les biens déjà présents en les valorisant au maximum et en organisant les modifications de manière la plus efficace et rentable possible.

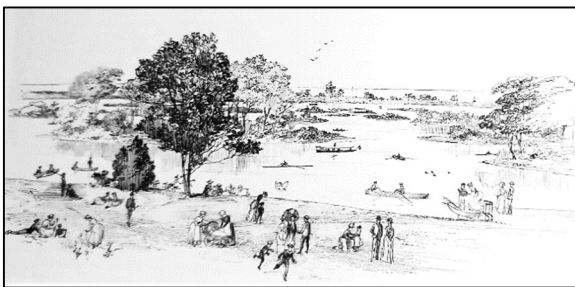


Illustration 41 : croquis (1) South Park – OLMSTED



Illustration 42 : croquis (2) South Park – OLMSTED

---

97 (OLMSTED, 2021) p.208



Illustration 43 : plan actuel de Buffalo dans l'Etat de New-York.

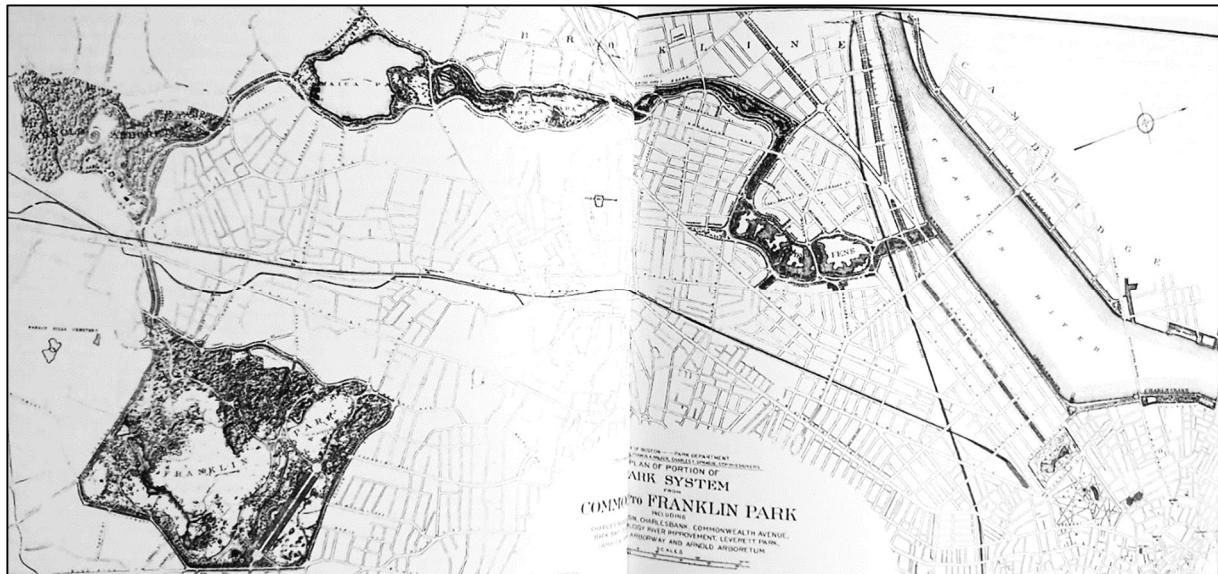
En comparant la photographie aérienne actuelle de la ville au dessin du projet initial, nous pouvons remarquer que les traces du projet d'origine de OLMSTED sont toujours bien présentes. Quelques parties ont évidemment évolué et certaines parcelles ont finalement été construites pour répondre à la demande toujours croissante de logements.

Mais nous pouvons en déduire que ce projet de « Park-System » a sans doute orienté et stimulé le développement de la ville.

Il est intéressant de mettre en avant les vestiges de ce système végétal qui structure le tissu urbain de la ville. Le parc principal du projet est resté presque intacte et il offre un grand espace végétalisé en s'imposant comme un milieu de ressourcement pour les citoyens.

Une partie des artères principales sont encore végétalisées. Elles constituent aujourd'hui un cheminement toujours agréable pour traverser la ville.

Cependant, une autre partie a été transformée en autoroute, en conséquence du développement et de l'expansion de la métropole.

Le système de parc de Boston : 1881Illustration 44 : Plan du système de Parc de Boston<sup>98</sup>

Dans ce cas, la ville est composée de plusieurs entités différentes qui ont été regroupées. Cette configuration a eu des effets sur la société, en laissant des rivalités persister entre les différentes parties de la ville.

Celles-ci ont pris l'habitude de vivre d'une manière indépendante les unes par rapport aux autres. Cette particularité fait partie de l'histoire de la ville de Boston.

Pour le projet, il a donc été proposé de travailler sur plusieurs sites en envisageant des aménagements de parcs locaux qui se focalisent sur les besoins du quartier dans lequel il se trouve. Ils sont reliés par des espaces de cheminement tel que des « Parkways. »<sup>99</sup>

Les premiers espaces concernés par ce projet sont Le Common, Le Public Garden et Commonwealth Avenue.

Cet ensemble est déjà aménagé de manière assez structurée mais toujours agréable. Il est entouré de nombreux bâtiments et d'éléments architecturaux forts avec lesquels il doit se raccorder.

Ensuite, il y a les berges de Charles River. Cet espace offre une vue dégagée sur la ville et la campagne qui se fondent l'une dans l'autre le long d'une agréable promenade.

Après cela, poursuit le Back Bay, un paysage au cours d'eau sinueux avec des berges boisées qui offrent une ambiance pittoresque, ponctuée de quelques ouvrages d'architecture délicats.

Le projet continue avec la Muddy River et son cours supérieur, une succession d'étangs d'eau douce parsemés de végétation naturelle qui donne également cet aspect pittoresque. Le cours de la rivière continue.

---

98 (OLMSTED, 2021) p.245

99 (OLMSTED, 2021) p.245/248

Plus en amont, il y a le Jamaica Pond, le plan d'eau naturel entouré de végétation qui alimente la rivière citée juste avant.

Ensuite, hissé sur des coteaux rocheux et boisés, l'Arboretum présente un panorama dévoilant la ville d'un côté et la campagne pittoresque de l'autre.

Au bout de cette promenade, Le West Roxbury Park, est le parc principal, tel une grande prairie loin de la ville et parsemée d'arbres qui offrent un beau jeu de lumière et d'ombre.

Pour le projet de la Black Bay, un premier objectif, et le plus important est de mettre fin aux épidémies qui se propagent rapidement dans le site du Back Bay.

Un deuxième est d'assurer une connexion fonctionnelle entre les quartiers en périphérie de la ville en les intégrant de façon harmonieuse dans le projet paysager global et en respectant les disparités sociales présentes.

Un troisième objectif consiste en la création de quais, ponts, chaussées qui serviront aux deux premiers. Cela en tenant compte des rues déjà existantes.

Le dernier objectif est de mener à bien ces modifications en les intégrant dans l'ensemble du projet.

Extrait du rapport de OLMSTED, VAUX et CO :

*« Tout en respectant la diversité locale, on cherchera à créer une harmonie globale. En ce qui concerne le projet de la Muddy River, [...], il obéit à des objectifs similaires. Selon la conception d'ensemble, ces deux parties du système de parc ne font qu'une ; elles ne sont séparées que par un banc de sable invisible, cette disposition permettant de planter aux abords de la rivière une végétation d'eau douce. »<sup>100</sup>*

Ici encore, cet extrait met en évidence la préoccupation importante de OLMSTED et VAUX, pour la conservation de la biodiversité et pour l'intégration de l'ensemble dans la structure existante de la ville. Ces questions sont des sujets actuels qui font débats et qui sont très importants dans l'élaboration des projets.

---

<sup>100</sup> (OLMSTED, 2021) p.248

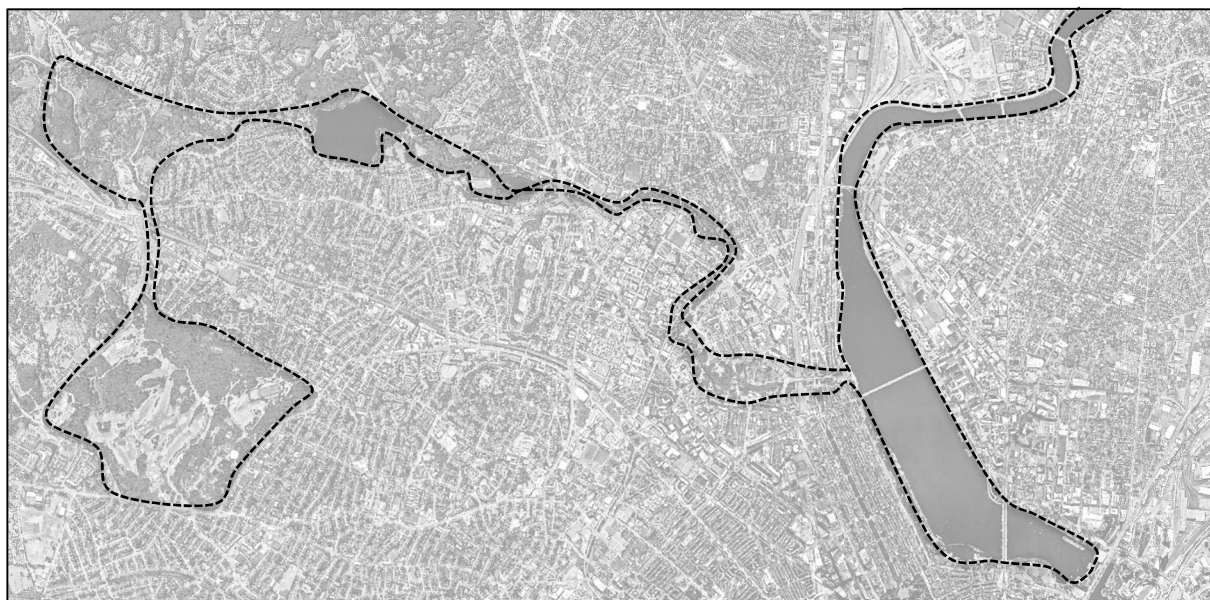


Illustration 45 : plan actuel de Boston dans le Massachusetts.

Une fois encore, l’empreinte du projet d’origine est bien ancrée dans le tissu urbain qui dessine le paysage de la ville. Toujours actuellement, on ressent les lignes directrices qui ont façonnés le projet de OLMSTED.

Les espaces végétalisés, mis en perspective dans cette réalisation, occupent beaucoup de place dans le visage de cette agglomération.

Comme nous pouvons l’observer sur la photographie aérienne ci-dessus, aujourd’hui encore, ce projet est fondamental dans la structure urbaine de la ville. La mise en évidence des vestiges de ce grand projet de structuration de l’époque permet de faire ressortir les espaces de qualité, offerts aux citoyens. Ces derniers étant encore présents actuellement, les habitants peuvent en profiter tout au long de l’année.

### 3. Conclusion

L'analyse de la vision de FREDERICK LAW OLMSTED sur le paysage urbain et de sa manière de travailler la trame végétale urbaine viendra clôturer les recherches théoriques et historiques de ce mémoire. Elle servira également de modèle et pour la suite de cette étude qui se déroulera sur le centre-ville de Liège qui dispose déjà de beaucoup d'espaces végétalisés intéressants dont certains pourraient être davantage valorisés.

Au regard de ces recherches, il est intéressant de retenir que déjà au 19<sup>ème</sup> siècle la présence d'une trame est considérée pour certains professionnels comme indispensable, car elle apporte une réelle plus-value à la ville. Selon les écrits de OLMSTED et VAUX les habitants étaient aussi à la recherche d'espaces comme ceux qui ont été proposés et réalisés. Ces lieux sont propices au ressourcement, à l'évasion du stress et à des activités de la vie quotidienne.

Nous pouvons conclure que finalement les attentes n'ont pas fondamentalement changé. Toujours à l'heure actuelle, la population est en manque d'espace vert de qualité dont elle pourrait profiter afin de s'isoler du mouvement incessant du centre-ville.

Dans cette optique, la suite de ce mémoire sera consacrée à mettre en pratique cette approche dans l'analyse de la ville de Liège, sur base des observations et recherches présentées antérieurement.

L'objectif est de faire émerger les traces des événements passés qui subsistent encore aujourd'hui et les potentiels qu'il serait intéressant d'exploiter pour améliorer le système végétal de la ville, ainsi que de requalifier et valoriser les systèmes des vallées de l'Ourthe et de la Meuse qui accueillent la plus grande partie de la ville de Liège.





# LES SYSTEMES DE PARCS PUBLICS DE LA VILLE DE LIEGE





La relecture spatiale des systèmes existants n'est plus aisée à cause de la multitude de coupures dues à la création des nombreuses voies de circulation rapide à l'intérieur du tissu urbain. Cet essor de la voiture voit le jour au cours du 19<sup>ème</sup> siècle.

Les gros travaux de canalisation de La Meuse et de l'Ourthe ont également eu des répercussions évidentes et irréversibles sur la continuité urbaine et sur le rapport que la ville a créé avec son fleuve.

Liège, en tant que corps urbain, a perdu le contact physique avec son cours d'eau, ainsi que la perception mentale qui pourrait enrichir l'expérience quotidienne de ses habitants.

Cette conséquence vient notamment du durcissement des berges avec la construction des murs en pierre, adoptés comme solution unique pour prévenir des inondations. Cette distance entre la ville et le fleuve a été renforcée à travers la création des autoroutes, qui ont été installées notamment le long de la Meuse.

Les parcs urbains de Liège ont majoritairement été induits par la forme de ses cours d'eau, la Meuse, l'Ourthe et la Légia. Le lien intrinsèque qui unit ces espaces verts avec le fleuve actuel ainsi qu'avec la ville est donc fondamental à évoquer.

Comme la thématique de ce mémoire est basée surtout sur le rôle de la trame que ces milieux végétalisés peuvent créer pour structurer la ville, nous allons nous concentrer sur l'analyse de ces derniers en mettant en évidence leurs interrelations. Cela dans le but d'en ressortir quels étaient les systèmes de parcs urbains à l'époque et ce qu'il subsiste encore actuellement de ces anciennes connections.

En analysant les cartes anciennes et actuelles de la ville, on peut deviner des connexions évidentes entre certains de ces espaces. Cependant, d'autres connections se cachent entre les lignes. Il a été également nécessaire de se rendre in situ pour compléter et clarifier la compréhension du terrain qui a été déduite des précédentes analyses théoriques. Cette démarche a également permis de ressentir la réalité de la spatialité de ces différents lieux.

Les conclusions de ces recherches plus spécifiques permettront de mettre en lumière et d'alimenter le choix du cas d'étude analysé dans la deuxième partie de ce chapitre. Cette investigation sera explicitée et illustrée d'un point de vue personnel, à la fois en tant que spectatrice et qu'actrice de ces différents espaces mis à disposition des citoyens.



## 1. Emergence des traces du passé

Tout d'abord, il est intéressant de citer un autre mémoire<sup>101</sup> réalisé par un étudiant de la Faculté d'Architecture de Université de Liège en 2018-2019 qui traite également de la thématique des systèmes de parcs de la ville de Liège.

**« Le Park-System comme matrice morphologique de caractérisation de la ville ».**

Ce mémoire a également été dirigé par Madame Rita OCCHIUTO, qui mène des recherches à ce sujet notamment dans le cadre du laboratoire de recherche Ville-Territoire-Paysage (VTP) de la faculté d'Architecture de l'Université de Liège.

Ce travail a mis en évidence une série de systèmes dans la ville de Liège. Je me suis donc également basée sur ces premières recherches pour illustrer mes propres observations.

La carte qui a été réalisée dans le cadre de ce travail nous permet de visualiser les différents espaces végétalisés de la ville, qui comme on pourra le remarquer, sont très nombreux.

Dans les discours actuels, nous associons la ville à l'urbanisation pure et simple sans négociation avec la nature. Cependant, cette représentation nous prouve le contraire.

Lors de cette étude, l'accent a été mis sur les espaces exclusivement publics, les jardins particuliers et intérieurs d'ilots n'ont pas été pris en compte dans ce cas de figure.

Toutefois, nous pouvons aisément identifier la trame végétale de la ville, grâce à la mise en évidence des voies de circulations déjà partiellement renaturalisées qui ici peuvent également servir d'appui sur lequel développer une trame végétale plus conséquente.

Cette hypothèse de renforcer ce qui est déjà existant dans la ville est appuyée par la vision de FREDERICK LAW OLMSTED que nous venons de présenter précédemment.

---

<sup>101</sup> (ORBAN & Université de Liège > Master archi., 2019)

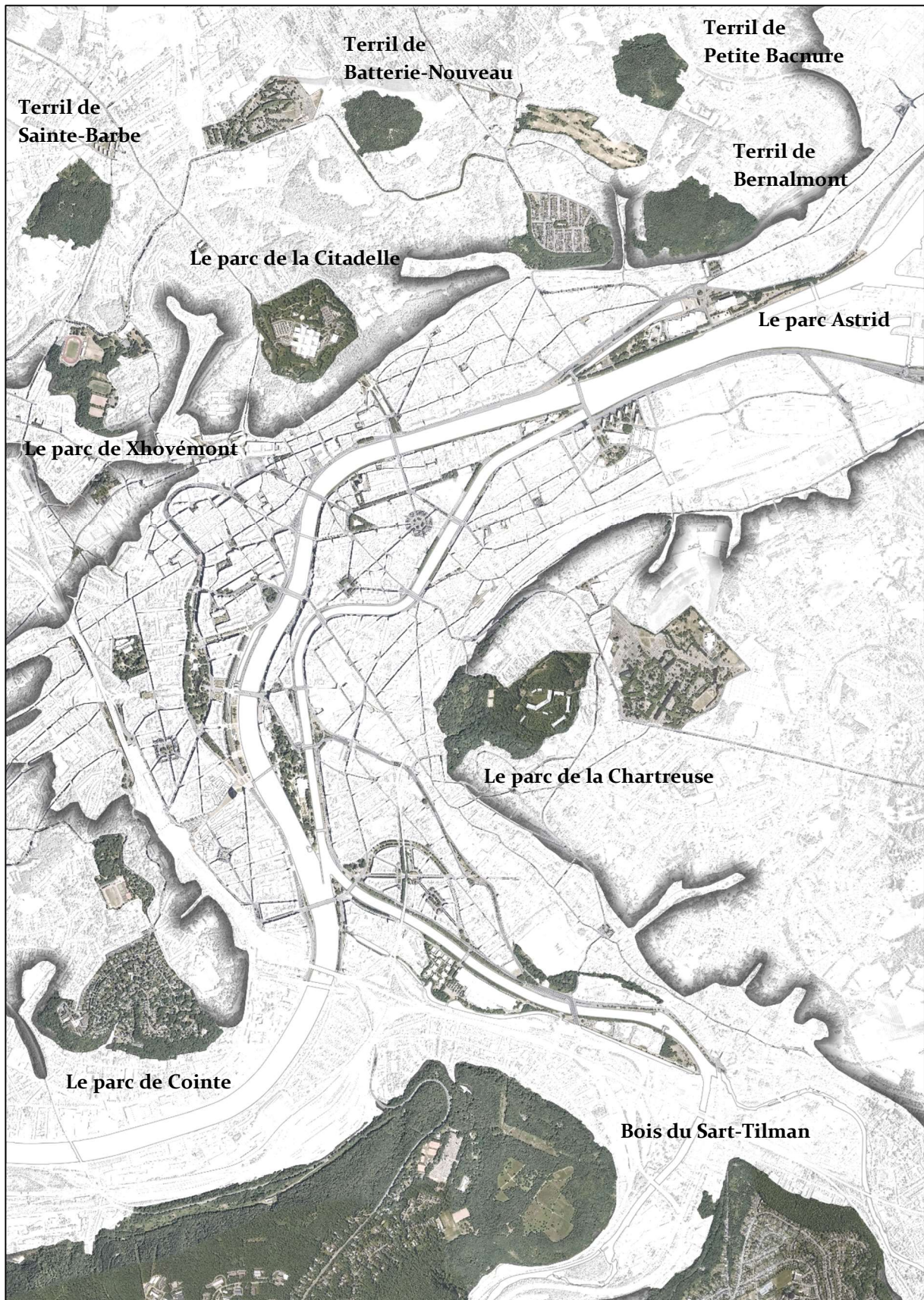


Illustration 46 : affiche réalisée par Arnaud ORBAN, dans le cadre de son mémoire.

Sur cette carte, on peut voir et apprécier les nombreux espaces végétalisés qui parcourent la ville. Nous pouvons en déduire que cette cité n'est pas si « bétonnée » qu'on peut nous le laisser croire.

En effectuant la relecture du tissu urbain de Liège selon les principes du « Park-System » il est possible de faire émerger des liens et des connexions existantes qui pourraient améliorer le développement d'une plus forte structure végétale de la ville.

Il en ressort que le Parc d'Avroy est l'élément fondateur de la « colonne vertébrale »<sup>102</sup> du système présent ; le Parc de la Boverie est « le nœud végétal »<sup>103</sup> et le Jardin Botanique fait partie de « la dorsale urbaine ».<sup>104</sup>

Dans le mémoire, d'autres lieux y sont également présentés mais, nous allons nous concentrer sur ces derniers pour une analyse plus précise qui comprendra aussi les aspects sensoriels de ce qui persiste actuellement de ces différents milieux.

Nous pouvons évoquer surtout l'hypothèse que cette première ébauche de système n'attend qu'à être exploitée. En effet, l'ensemble de ces espaces pourrait être complété par les différents types de quais qui s'étirent le long du fleuve et de la Dérivation, deux éléments moteurs pour le développement de la ville.

Au Nord ce système s'étend jusqu'au Parc Astrid et à la pointe de l'Île Monsin, ainsi que jusqu'au Parc de Droixhe, en se servant également de la promenade des Quais.

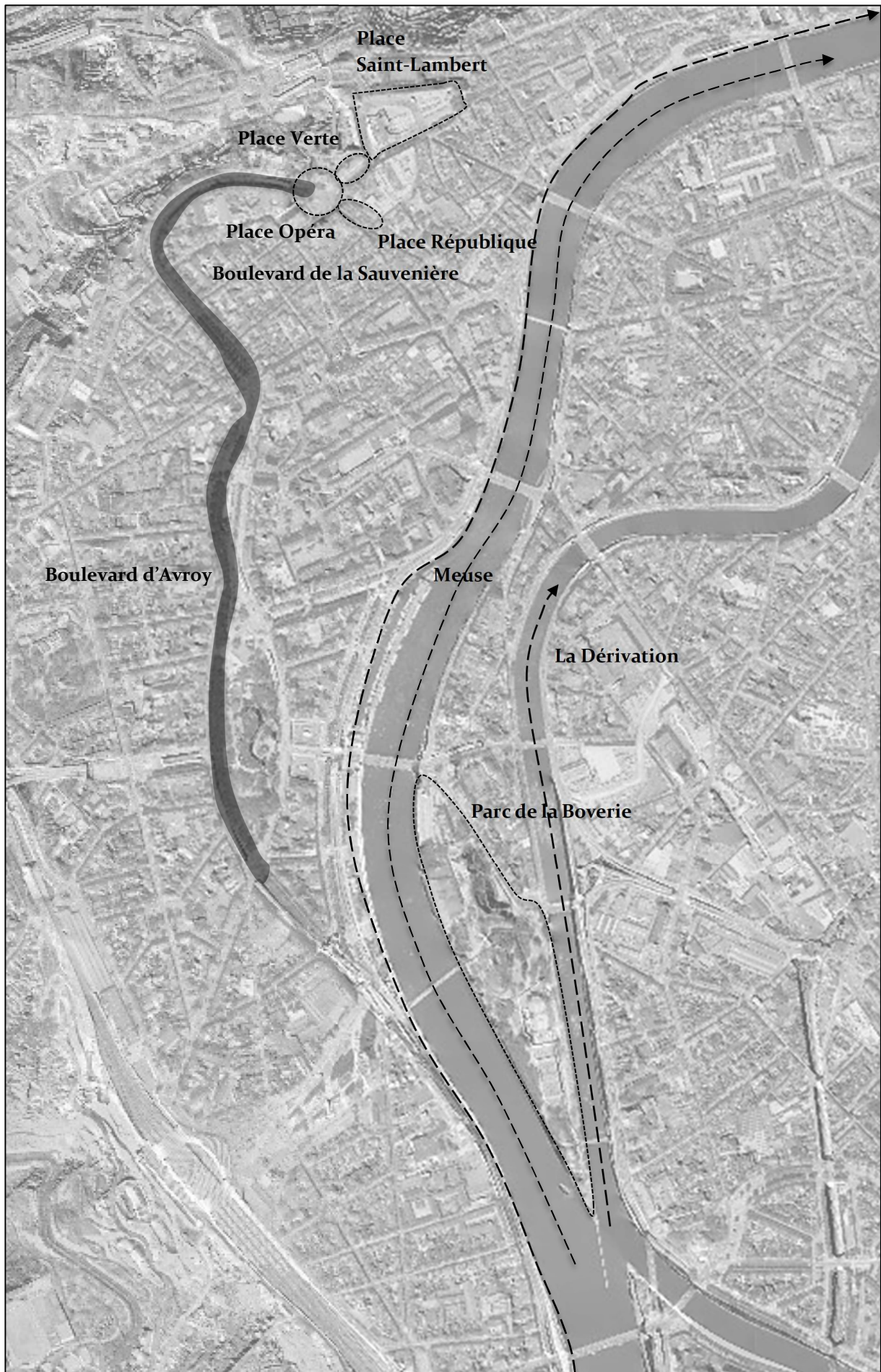
Ce système pourrait aussi se développer de manière transversale en ouvrant des liaisons avec les plateaux en hauteur de la ville, dont un premier exemple, en amont du centre-ville, est la Passerelle Vivegnis qui relie le quartier de Saint-Léonard aux Coteaux.

---

102 (ORBAN & Université de Liège > Master archi., 2019) p.39

103 (ORBAN & Université de Liège > Master archi., 2019) p.40

104 (ORBAN & Université de Liège > Master archi., 2019) p.43





Au 19<sup>ème</sup> siècle, « l'époque des promenades débute. »<sup>105</sup> Une première promenade se situe au niveau de l'actuel Boulevard d'Avroy, né de l'assèchement de la rivière du même nom. Cet endroit devient une longue avenue plantée d'arbres qui sera reliée au boulevard de la Sauvenière, également un ancien bras de rivière asséché pour des questions hygiéniques et de risque d'inondation.

Ce cheminement abouti à l'actuelle place Opéra et place de la République, une articulation urbaine qui réunit aujourd'hui ce qui anciennement était composé par l'espace de la place aux Chevaux et de la place du spectacle.

Ce lieu deviendra un nouveau lieu stratégique pour reconnecter ce système à une autre promenade qui vient de la place Saint-Lambert et de la place Verte.

A cette époque, s'affirme également le savoir technique et tout le tracé de la Meuse sera progressivement canalisé, rectifié et lissé. Cette grande entreprise urbaine de régulation de l'eau fera naître des nouveaux quartiers, mais elle fera aussi disparaître de nombreuses petites îlettes.

Ces travaux réorganiseront l'île de la Boverie et les quartiers au sud de la cité : cela créera une « île-artéfact. »<sup>106</sup> Cette île accueille un grand parc qui est une préoccupation particulière du 19<sup>ème</sup> siècle.

Par ailleurs, un autre projet de parc est en prévision ; le parc d'Avroy qui a pour but d'articuler les nouveaux quartiers et les Terrasses à la promenade des Quais qui s'étend jusqu'à la gare des Guillemins.

Ce projet de comblement de l'ancienne Ile du Commerce, pour y créer ce nouvel ensemble de logement, est mis en place par Hubert-Guillaume BLONDEN à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle. BLONDEN était un ingénieur belge qui a été directeur des Travaux publics de Liège entre 1857 et 1880.<sup>107</sup>

Si nous mettons en parallèle l'observation faite à travers l'analyse des différentes Expositions Universelle et Internationales et la relecture de la ville ; nous remarquons que les sites concernés, nous confirment l'existence et l'élaboration progressive d'un système de promenade à travers cette cité.

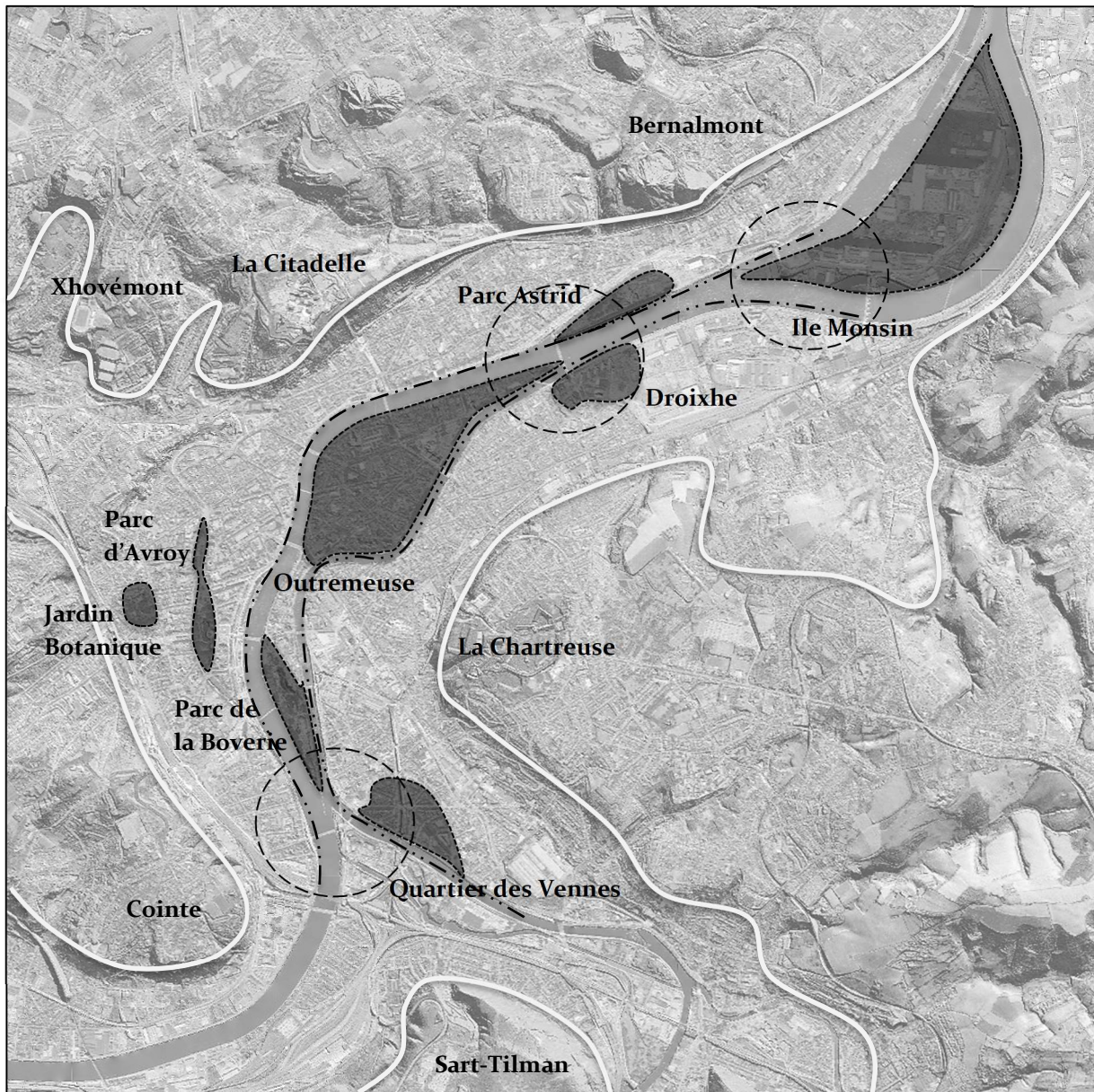
Ces lieux réinterprétés plusieurs fois au cours du 20<sup>ème</sup> siècle sont encore aujourd'hui des articulations primordiales de la ville, plus ou moins investies par la population.

---

<sup>105</sup> (OCCHIUTO, 2014) p.17

<sup>106</sup> (OCCHIUTO, 2014) p.18

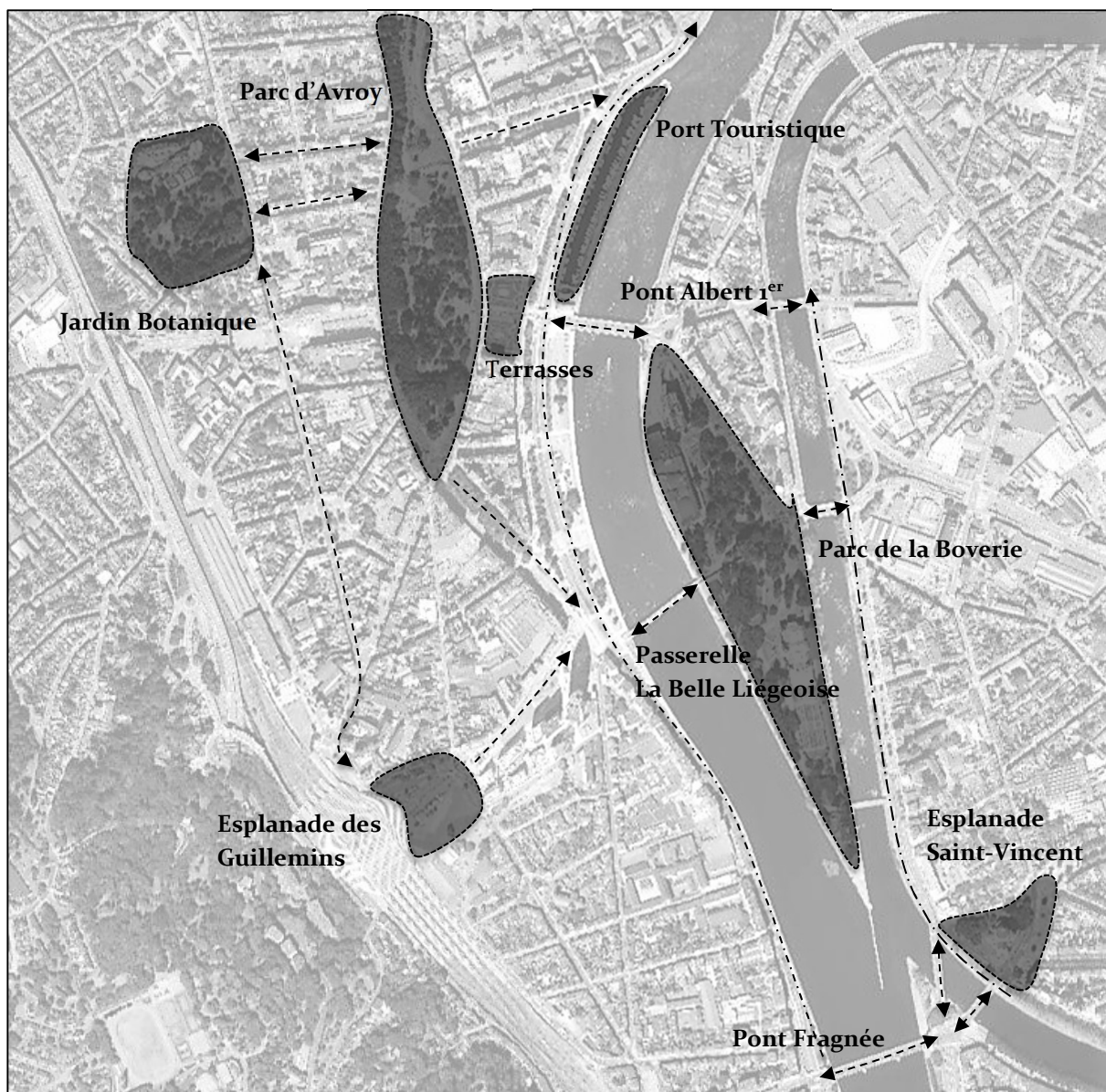
<sup>107</sup> (WARZEE, 2022)-



Le Quartier des Vennes, le Parc de la Boverie, le Parc Astrid, le secteur de Droixhe et l'île Monsin sont les principaux sites qui ont été investis par les Expositions universelles et Internationales que la ville de Liège a accueillies.

Tous ces endroits ont un générateur commun qui est le fleuve. Les intersections entre ces différents sites et la Meuse pour passer d'une rive à l'autre ont aussi bénéficié d'une attention particulière. Ce système important de promenade le long de l'eau est l'un des premiers tracés de promenades arborées à Liège.

À la suite de ces interventions et en conséquence de la croissance démographique importante de cette époque et de l'expansion urbaine de cette cité, de nouveaux espaces viennent rapidement s'ajouter pour se connecter à ce réseau.



Le Jardin Botanique, devenu public à partir de 1970, fait également partie intégrante de ce système généré par la Meuse. Ce jardin relie la longue promenade des Quais à l'intérieur de la ville jusqu'au pied de la Coline Saint-Gilles, en passant par les Terrasses et le Parc d'Avroy. Ce quai relie, originellement, le Pont Albert 1<sup>er</sup>, ancien Pont du Commerce et le Pont Fragnée. C'est deux axes sont en réalité les vraies entrées du parc de la Boverie. De plus, sur ce même quai, s'est développé le port touristique, qui est l'une des créations de nouvelles fonctions de loisirs en ville.

Cette connexion suggère la possibilité de création d'un système de parcs plus étendu à l'intérieur même du tissu urbain, qui pourrait être toujours en relation avec les espaces de la Meuse. Ces relations entre les différents lieux végétalisés de la ville peuvent agrandir ce système et ouvrir à la possibilité de s'étendre d'avantage jusqu'aux plateaux surplombant les deux rives de la Meuse.

Ce réseau originel qui a débuté au 19<sup>ème</sup> siècle est indispensable à mettre en évidence, il est l'embryon de ce que pourrait devenir la trame végétale de la ville. Malgré les nombreuses modifications du tissu urbain, cette connexion est toujours présente en lisant entre les lignes et en interprétant ce que la forme urbaine a à nous raconter.

Le changement de système d'articulation spatiale de cette époque, va opérer une modification majeure dans la mentalité de la population : « *le citadin se transformera en flâneur* »<sup>108</sup> qui déambule tranquillement le long des rues, des chemins végétalisés, des quais, des rives et des parcs qui prennent place dans des interstices du tissu urbain.

Cet ensemble interconnecté propose une nouvelle scénographie pour la pratique de la ville, qui prouve l'intérêt de retrouver ces anciens tracés permettant de recréer des nouvelles continuités entre les espaces qui existaient autrefois et celles qui pourront être établies par de futurs projets.

Cette analyse nous permet de mieux comprendre les implantations des premières infrastructures qui ont suivi la morphologie du sol, comme c'est le cas des rails de chemin de fer qui ont été guidés le long des pieds des collines. Pour les mêmes raisons paysagères, les coteaux de la Meuse représentent aussi, à la fois une caractéristique spécifique et une contrainte pour l'expansion de la ville de Liège.

La création des terrils, à la suite des activités industrielles, va contribuer à la transformation d'un paysage de vallonnements naturels auquel s'ajoutent des milieux artificiels qui, actuellement, ne sont plus en activité et offrent des grandes étendues boisées, entièrement végétalisées.

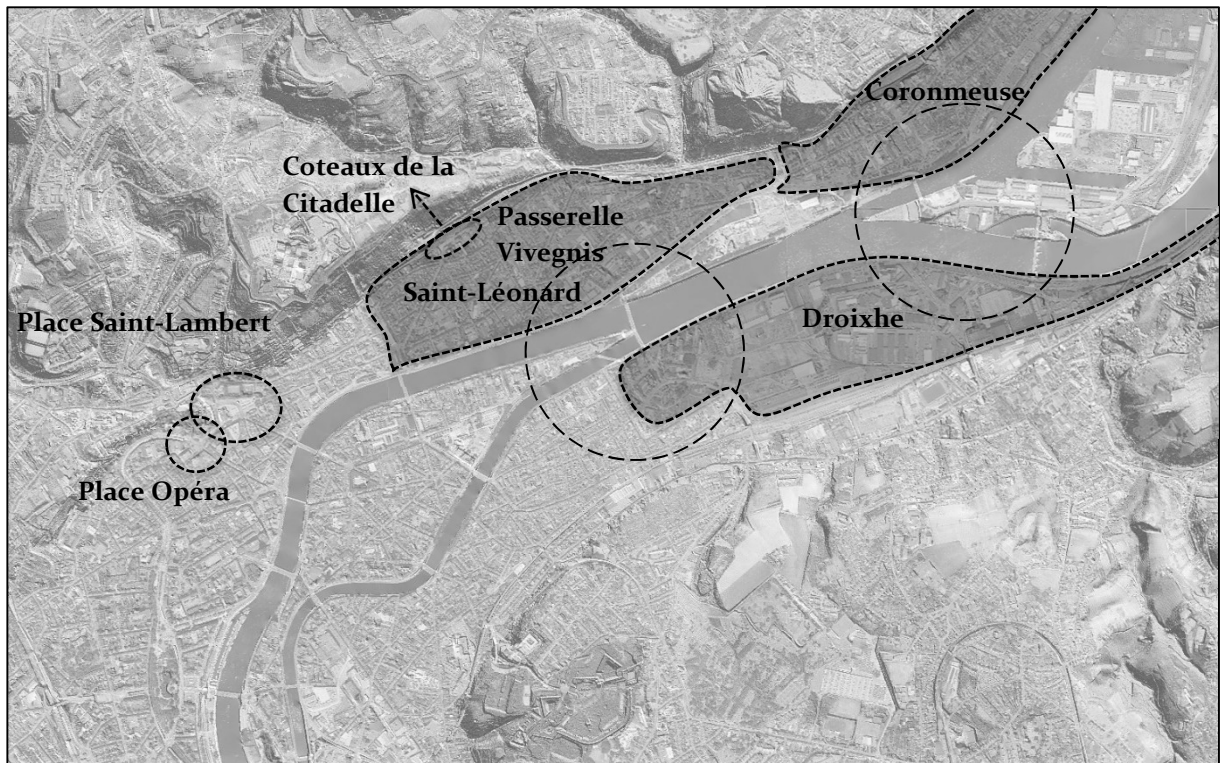
Le commerce fluvial est aussi une activité importante du développement de la ville.

Cependant, cette exploitation économique est aussi une des causes qui ont provoqué la nécessité des travaux de reconfiguration des tracés des cours d'eau. Ce qui a redessiné les nombreuses îles qui constituaient le lit du fleuve.

Sur base de ces différents points marquants de la ville de Liège, nous avons pu émettre des hypothèses de systèmes, les identifier et les mettre en avant. Ainsi, maintenant, nous pourrions esquisser des possibilités d'extensions ou simplement remettre en mémoire des lieux oubliés et leurs redonner de l'intérêt.

---

<sup>108</sup> (OCCHIUTO, 2014)



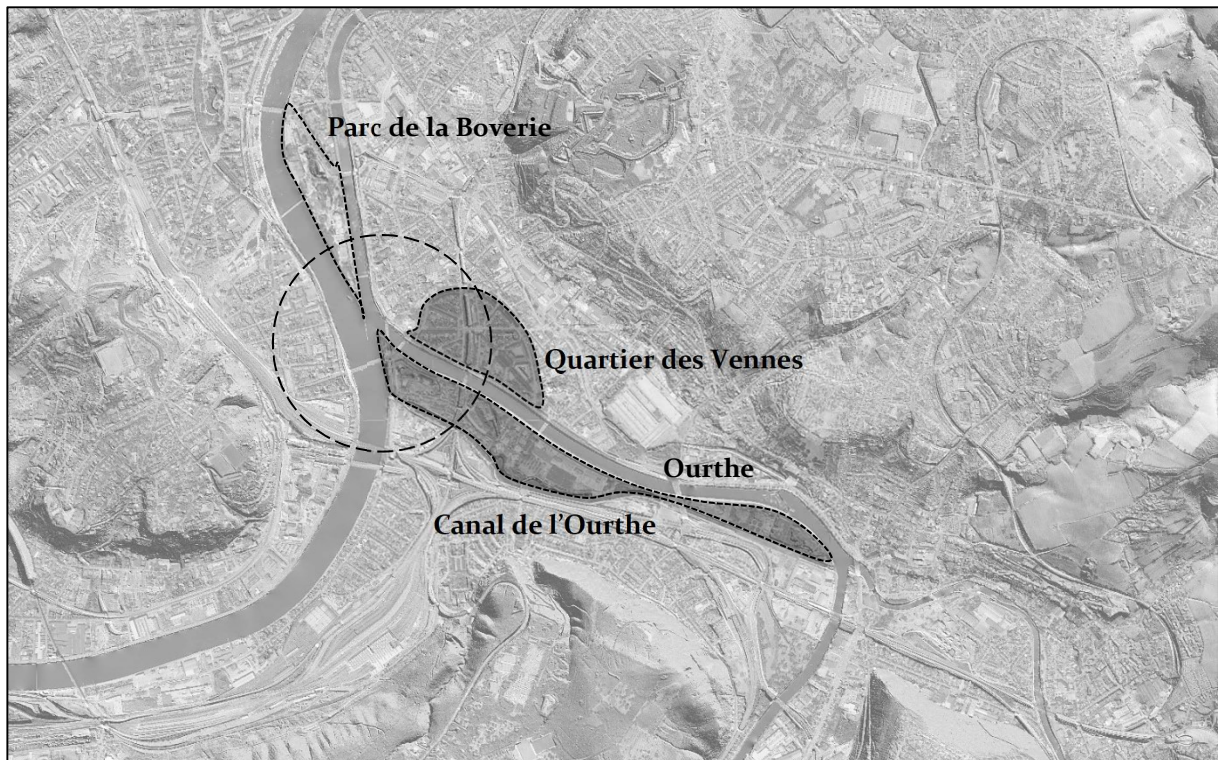
Dans le Nord de la ville pour le quartier de Saint-Léonard et Coronmeuse, il serait sans doute opportun de mieux prendre en compte les coteaux, qui ont un potentiel à ne pas négliger.

La passerelle Vivegnis permet une liaison avec les coteaux. Elle met aussi en place un début de conscientisation vers une meilleure accessibilité à ce milieu particulier, que sont les Coteaux de la Citadelle, dont une grande partie a été classé au Patrimoine Naturel de la Région Wallonne.

De l'autre côté du fleuve, le quartier de Droixhe pose toujours question quant à son statut et à la place qu'il pourrait occuper dans la ville. Les anciennes tours encore debout témoignent d'une autre époque. Ce sont les vestiges de l'Exposition de 1958.

Cependant, à cette époque, cette citée unique en son genre accueillait un grand parc avec des plans d'eau et une vue panoramique sur la Meuse. La situation actuelle de ce site qui se retrouve sans espaces de rencontres de qualité et qui se situe en bord d'autoroute est à reconsidérer.

Toutefois, la superficie de cet endroit peut être exploitée pour se regreffer au système végétal de la ville.



En parallèle, de l'autre côté de la ville, vers le Quartier des Vennes et le Canal de l'Ourthe des observations comparables à celles effectués au nord de la ville peuvent être évoquées.

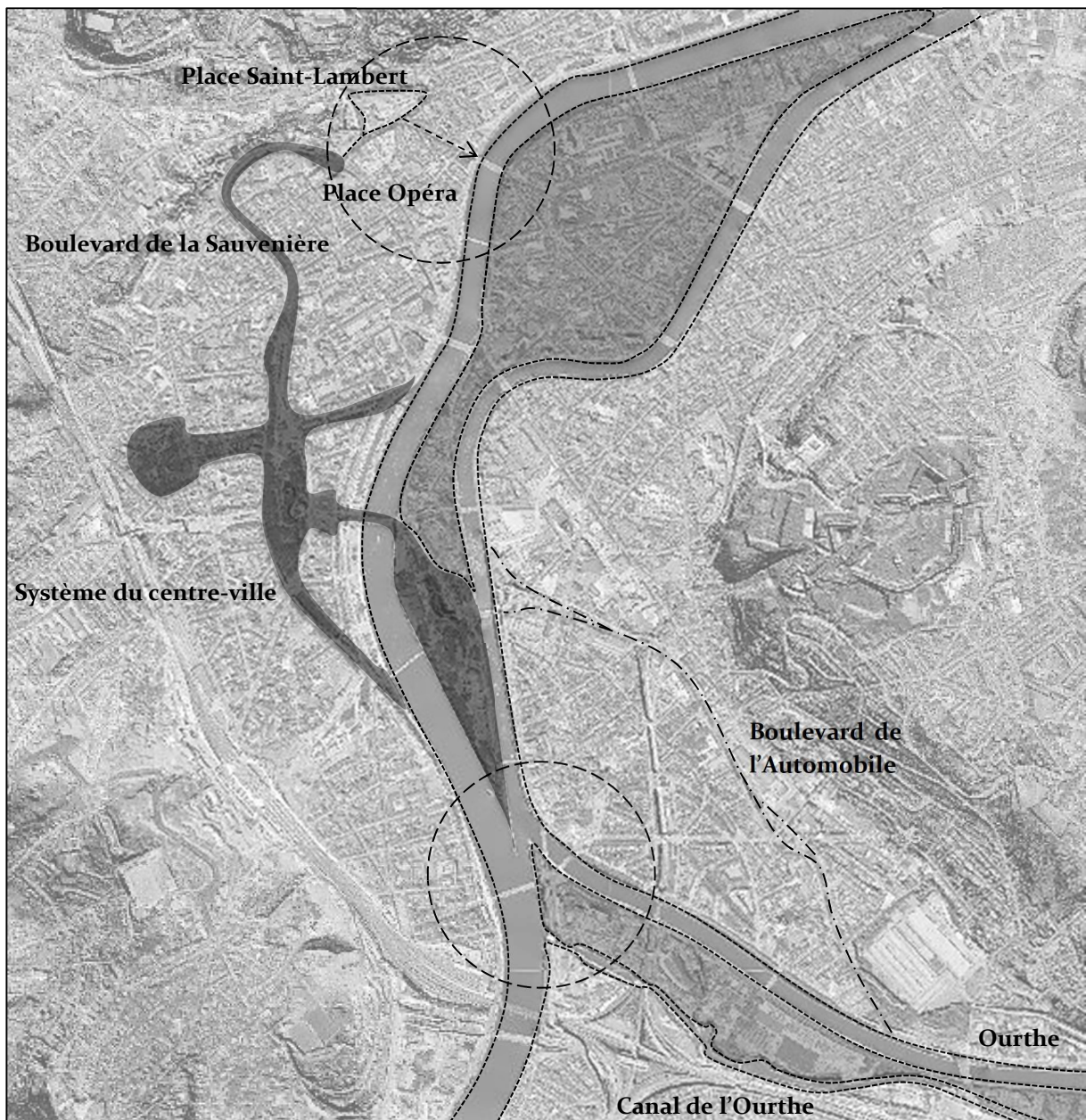
La pointe de la Boverie semble créer un ensemble avec la parcelle déjà végétalisée de l'église Saint-Vincent, ainsi qu'avec la pointe qui sépare la Meuse de l'Ourthe. Ce lieu en bord d'eau est aussi légèrement aménagé.

Cependant, cet ensemble n'est pas vraiment valorisé actuellement et pourrait être un moteur pour étendre le système du centre-ville.

Le Boulevard Emile Laveleye qui est dans le prolongement de l'église Saint-Vincent est également un espace à prendre en compte dans le développement d'une trame végétale à travers la ville. La connexion entre ces deux espaces résulte de l'aménagement de l'Exposition de 1905.

Cette rue principale partiellement végétalisée, délimite le Quartier des Vennes et pourrait orienter une partie du système vers les berges de l'Ourthe.

L'espace entre cette rivière et le Canal de l'Ourthe est également à mettre en valeur et à exploiter pour favoriser l'extension et l'intégration du système dans le tissu urbain actuel.



Pour le centre urbain de Liège, il devient évident qu'un système a été développé dans le centre-ville entre les parcs de la Boverie et d'Avroy, les Terrasses et le Jardin Botanique. Les connections entre ces différents lieux peuvent être tout de même intensifiées et valorisées.

Ensuite, vient le Boulevard de la Sauvenière, un élément important de cette artère orientée par le Parc d'Avroy. Elle aboutit à la Place Opéra et la Place Saint-Lambert qui sont des carrefours de circulation entre les voies pour les automobiles et les arrêts des transports en commun.

La place du piéton dans ces lieux pourrait être améliorée et davantage pris en compte. Elle n'est représentée que par une étendue de matière presque exclusivement minérale encerclée par des infrastructures automobiles.

Pour améliorer ce système qui parcourt l'intérieur de la ville, il ne faut pas sous-estimer aussi l'importance des berges le long des cours d'eau qui la traversent. Comme évoqué plus haut, ils sont les véritables fondateurs et les moteurs de Liège. Ils ont induit la quasi-totalité de sa forme urbaine.

Il est par conséquent, indispensable de mettre en avant l'importance des différentes promenades que pourraient offrir les différentes berges à travers la ville, autant les rives gauches que droites de la Meuse, de l'Ourthe mais aussi de la Dérivation, du Canal de l'Ourthe et du Canal Albert.

Il serait également intéressant d'exploiter les interstices entre ces différents cours d'eau pour créer de grandes boucles accessibles à la circulation lente, ce qui nous permettrait de profiter pleinement de la proximité avec l'eau que cette ville peut offrir.

Afin d'intégrer un aspect plus sensible et enrichir cette recherche, la lecture de deux livres sur la ville de Liège, ses particularités, ses secrets et ses promenades, a été pour moi une découverte.

Les auteurs, qui sont FRANCOIS-XAVIER NEVE, en tant qu'écrivain et VINCENT BOTTA, en tant que photographe, ont su transmettre une certaine poésie à travers leur interprétation de la ville tout en légèreté, en restant fidèles à la réalité des lieux.

Ces lectures ont permis de voir Liège sous un autre angle, avec un regard bienveillant.

Dans le premier ouvrage « jardin et coins secrets de Liège »<sup>109</sup>, une multitude de petits endroits sont exposés et illustrés. Tous ces milieux sont pour la plupart végétalisés.

Il est relaté que la ville de Liège a un état de biodiversité parmi les plus développés dans la région. Ici, cette situation est expliquée grâce à la présence de ce qui avant était considéré une honte : les hautes cheminées et les nombreuses usines.

Les sols qui ont été fortement pollués par leurs fumées, ont formé les Terrils. Ils abritent, désormais une population de plantes diverses dont certaines assez rares dues à la spécificité du substrat. « Là, le jardin sauvage est revenu. »<sup>110</sup>

Les friches industrielles abandonnées sont, également, qualifiées de refuge propice au développement de certaines espèces d'insectes comme des papillons qui tendent à disparaître de nos régions.

Le développement végétal sur les plateaux, en flanc de vallée, est particulièrement imposant dans le visage de la ville. Cette manifestation de nature est représentée notamment par le parc de la citadelle, ainsi que le parc de cointe et de l'autre côté de la Meuse, par le parc de la chartreuse. Cette position promet des vues et des panoramas exceptionnelles

En plus de ces milieux plus ou moins artificialisés selon les cas, nous pouvons également citer le bois du Sart-Tilman qui prend une grande place dans la végétalisation de cette cité.

---

<sup>109</sup> (NEVE DE MEVERGRIES, 1997)

<sup>110</sup> (NEVE DE MEVERGRIES, 1997) p.9



« Liège... on la voit à peine. Elle est blottie dans son trou, dans son immense fossé, la Vallée. Mais on la devine grâce au sillon, aux talus verts qui frangent le ravin de bout en bout. [...] Liège repose dans un nid de verdure. »<sup>111</sup>

Dans ce livre les auteurs font part de l'affection particulière des Liégeois pour leur jardin. Cet aspect se transforme aussi en une des raisons pour lesquelles la ville est si bien végétalisée et qu'elle regorge de petites cours fleuries et de petits jardinets verdoyants.

La deuxième œuvre qui est « Liège insolite et séduisante »<sup>112</sup> nous fait découvrir d'autres facettes de cette ville. Dans cet ouvrage, les auteurs vont nous transporter lors d'une grande promenade en quinze « étapes » différentes et parsemées dans toute la ville, afin de nous les faire découvrir à travers leurs yeux. Le parcours débute sur les hauteurs de Cointe et nous invite à déambuler pour atteindre le Pont Atlas, en passant par plusieurs points stratégiques de la ville.

Ceux qui nous intéresseront plus particulièrement sont les trois étapes suivantes qui reprennent les parcs sur lesquels l'étude de cas s'attardera plus tard dans cette recherche.

- **La Boverie, Ile-de-Meuse :** « l'île de la Boverie est à Liège, ce qu'est [...] Central-Parc à New-York. »<sup>113</sup> Ce lieu tient son nom du « bœuf », car auparavant cet endroit était dédié aux pâturages. Une roseraie est installée à l'emplacement de l'ancien vélodrome, cette composition est qualifiée de « joyau de verdure. [...] les Liégeois raffolent de flâner autour de ces fleurs si joliment taillées en parterres ou sur des obélisques de treillis, auxquelles s'unissent des statues, des bustes et une pergola ronde [...] »<sup>114</sup>

Une autre caractéristique reconnaissable de ce parc est une sculpture, « Les Arcs de BERNAR VENET à l'entrée de la jetée de la Boverie s'offrent élégants et alanguis. Ils encadrent le jet d'eau. »<sup>115</sup>

- **La Promenade de la Meuse :** « quel bonheur que notre Meuse à Liège, fleuve historique et superbe ! »<sup>116</sup> Comme cela a déjà été évoqué, le cours de la Meuse a été beaucoup canalisé et rectifié mais dans les années 1990, un nouveau mouvement prône des projets pour « rendre la Meuse aux Liégeois ».

« Le Miroir de l'eau offre deux ciels, un au-dessus et un en-dessous. Cela agrandit le paysage. »<sup>117</sup>

Aux alentours de cette partie de la Promenade, se situe la Belle Liégeoise, une passerelle qui enjambe la Meuse et relie la Boverie et le centre-ville. Directement dans le prolongement de la passerelle, un bâtiment emblématique de la cité est érigé, la Tour Paradis ou des Finances, « elle se dresse comme un totem d'identification de liège. »<sup>118</sup>

Le nom de Quai de Rome a vu le jour en 1923, les aménagements pour créer la promenade le long de l'eau pour les piétons et les vélos, ont été un succès auprès de la population. C'est la nouvelle « Promenade des Ponts ».

---

111 IBIDEM.

112 (NEVE DE MEVERGRIES, 2020)

113 (NEVE DE MEVERGRIES, 2020) p.43

114 (NEVE DE MEVERGRIES, 2020) p.43

115 (NEVE DE MEVERGRIES, 2020) p.50

116 (NEVE DE MEVERGRIES, 2020) p.53

117 (NEVE DE MEVERGRIES, 2020) p.53

118 (NEVE DE MEVERGRIES, 2020) p.56

Le Pont Albert 1<sup>er</sup> est aussi un élément très important de l'ensemble de cette promenade.  
« Simple, élancé, [il] me paraît magique de prestance. » <sup>119</sup>

- **Avroy, entre les Terrasses et la cathédrale :** Cette partie commence par les Terrasses et ces quatre statues incontournables comme « Li Torê », « Le Gaulois domptant un cheval », « Le Bœuf au repos » et « le Cheval de halage ». Les Terrasses s'ouvrent ensuite sur Le Parc d'Avroy, « préservé et aménagé comme un parc anglais au 19<sup>ème</sup> siècle pour les beaux quartiers alentours. » <sup>120</sup>

Le Jardin Botanique est également repris dans ce trajet. Il dispose d'une grande diversité d'espèces d'arbres pour certains très rares qui ont été planté à la création de ce parc qui sont toujours debout aujourd'hui. « Les quatre hectares de notre Jardin Botanique regorgent de merveilles. » <sup>121</sup>

---

119 (NEVE DE MEVERGRIES, 2020) p.62

120 (NEVE DE MEVERGRIES, 2020) p.71

121 (NEVE DE MEVERGRIES, 2020) p.73

## 2. Etude de cas : Centre-ville de Liège

Pour illustrer ces propos de manière plus concrète, nous nous concentrons sur les connexions d'un système existant depuis le 19<sup>ème</sup> siècle et dont nous pouvons encore retrouver des vestiges aujourd'hui.

Nous allons donc maintenant parcourir le système « Boverie - Terrasses - Avroy - Botanique » qui a été évoqué dans la partie précédente. Cet ensemble a été guidé et connecté d'abord par l'eau qui ensuite, a été agrémenté par une série de dispositifs urbains pour nourrir ce système.

L'objectif, ici, est tout d'abord de faire ressortir les perceptions spatiales que les différentes entités de cet ensemble dégagent.

En effet, chaque élément de cette structure a des caractéristiques intrinsèques au contexte qui ne sont pas toujours les mêmes bien que ces lieux soient très proches. Ils apportent des qualités différentes et répondent à des besoins différents.

Toutefois, ils ont certainement des points communs et des similitudes, comme la présence de l'eau sous forme de petits plans d'eau ou d'étendues plus importantes comme des étangs, etc.

Un deuxième objectif est de faire renaître les interconnexions, perdues avec les années, dans l'imaginaire des habitants. Bien qu'il reste quelques traces et signes qui nous guident à travers les parcours du déjà-là, il n'est pas toujours aisé de les remarquer.

Ces dernières traces nous invitent aussi à apprécier différemment le caractère spécifique ou particulier de chacun de ces lieux, ainsi que la sensibilité de l'ensemble des voies qui dessinent le centre-ville.



Illustration 47 : Vue sur la Meuse de la Passerelle



Illustration 48 : schéma du Système de parc du centre de Liège

## Le Parc de la Boverie

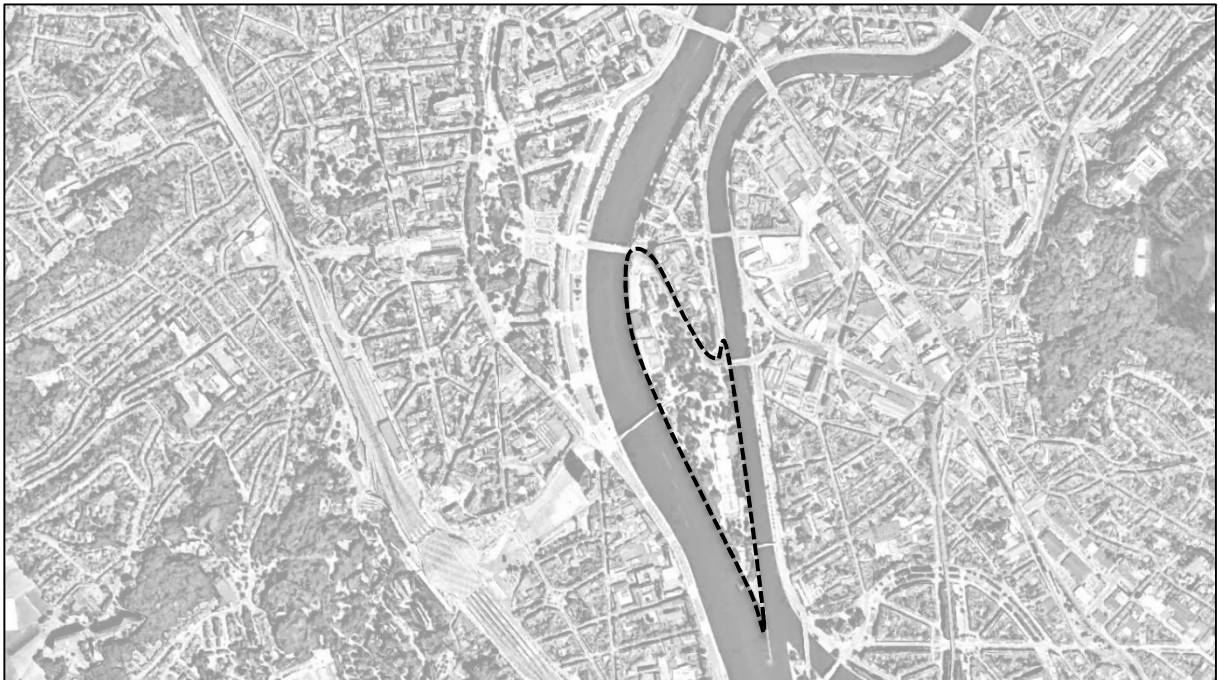


Illustration 49 : Localisation du parc de la Boverie – Fond de plan walonmap

*« Promenade chez les oiseaux »<sup>122</sup>*

*« Pour les promenades de l'après-midi, plus courte mais plus détendues que celle du matin (promenade des ponts, « chez les oiseaux », autour de la volière du parc de la Boverie ; courses dans le centre, notamment au Para, parfois chez le boucher, M. Ploum, maman ne nous laissait guère le choix (...) »*

*FRANCOIS-XAVIER NEVE*

---

122 (LEMOINE, 2005) p.45

Le Parc de la Boverie est qualifié de « nœud végétal »<sup>123</sup> du « Park-System » du centre-ville. Cet espace est un dessin nouveau qui résulte du remaniement des terres qui constituaient les entrelacs d'îlettes, les terrains boueux et les pâtures d'antan. Dans cette étude de cas, nous débiterons l'analyse avec ce parc qui occupe une place très importante dans la ville de Liège.

Il connecte la rive gauche à la rive droite de la ville, d'une part au niveau du Quai Mativa et de l'esplanade Saint-Vincent, ainsi que par le Pont Fétille et le Pont de Fragnée ; et d'autre part, par le Pont Albert 1<sup>er</sup> et actuellement, aussi par la passerelle « La Belle Liégeoise ».

Il est relié au Parc d'Avroy par le projet des Terrasses qui reprend l'esplanade végétalisée dans l'axe du Pont Albert 1<sup>er</sup>, ainsi que l'aménagement des Quais et du Port Touristique.

Avant d'être appelé parc de la Boverie, ce lieu portait un autre nom : Le pré Mativa.<sup>124</sup> Jusqu'en 1796, ce quartier était une entité à part entière ; ensuite il a été annexé à la ville de Liège.

En 1851, c'est le début des travaux jumelant la création de nouvelles canalisations liées à la dérivation de la Meuse ; ce qui va considérablement changer ce quartier. Après ces travaux, la population se voit privée de l'endroit qu'elle affectionnait tant pour des moments de détente particuliers.

À la suite de cette situation, en 1857, un concours est lancé pour la création d'un parc public. À la suite de toutes les propositions, le jury propose de faire une synthèse de trois projets : ceux de Edouard KEILIG, de Jean GRINDA et de Julien-Etienne REMONT à qui une préférence est accordée. Pour finir le projet et entreprendre les travaux, c'est finalement ce dernier qui remporte le premier prix et va racheter les deux autres projets afin de les intégrer à la composition finale.

Toutefois, après toutes les modifications du projet, l'évaluation budgétaire de celui-ci devient trop élevée. Par conséquent, la ville décide d'un simple nivellement de terrain et puis de l'établissement de chemin et de plantations en 1860.

En 1866, la rive gauche de la Dérivation va prendre le nom actuel de quai de la Boverie. Ensuite, en 1873, viendra la construction de l'Union Nautique. Une étape très importante dans l'évolution du parc de la Boverie est l'Exposition Internationale et Universelle de Liège, en 1905.

Un an plus tard, le conseil communal décide d'associer définitivement le jardin d'Acclimatation au parc de la Boverie ; ainsi que son réaménagement global jusqu'à la pointe de la presqu'île.

Pendant la Première Guerre-Mondiale, le parc est utilisé par les Allemands et en 1920, l'architecte de la ville est nommé responsable pour le remettre en état. Ensuite, le Parc est de nouveau utilisé pendant la deuxième Guerre-Mondiale. En 1949, le Conseil Communal prend la décision d'une nouvelle restauration du parc. Le Palais des Congrès sera construit entre 1956 et 1958 par le groupe l'Equerre, à l'emplacement de l'ancien jardin d'Acclimatation.

En 1972, le site sera finalement classé au Patrimoine.

---

<sup>123</sup> (ORBAN & Université de Liège > Master archi., 2019)

<sup>124</sup> (FRANKIGNOULLE et al., 2005b)

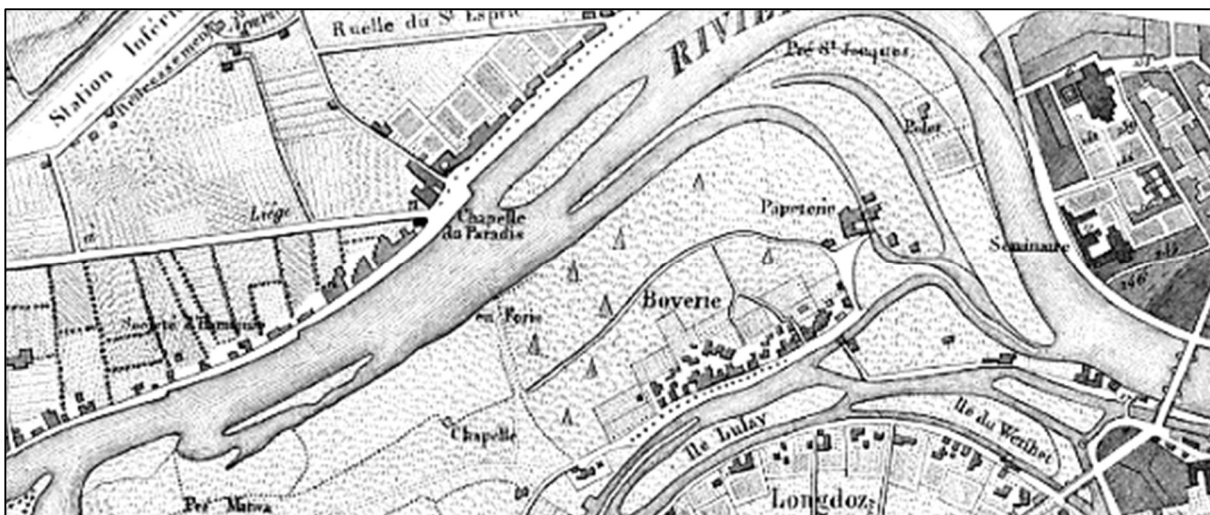


Illustration 50 : Extrait du plan AVANZO -1838

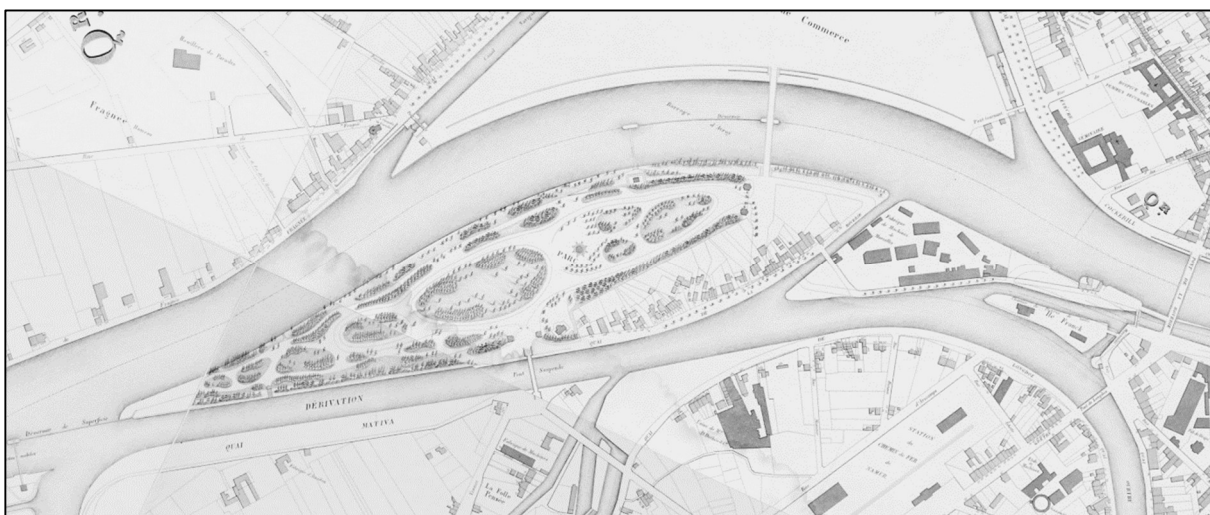


Illustration 51 : Extrait plan AVANZO/BLONDEN - 1860

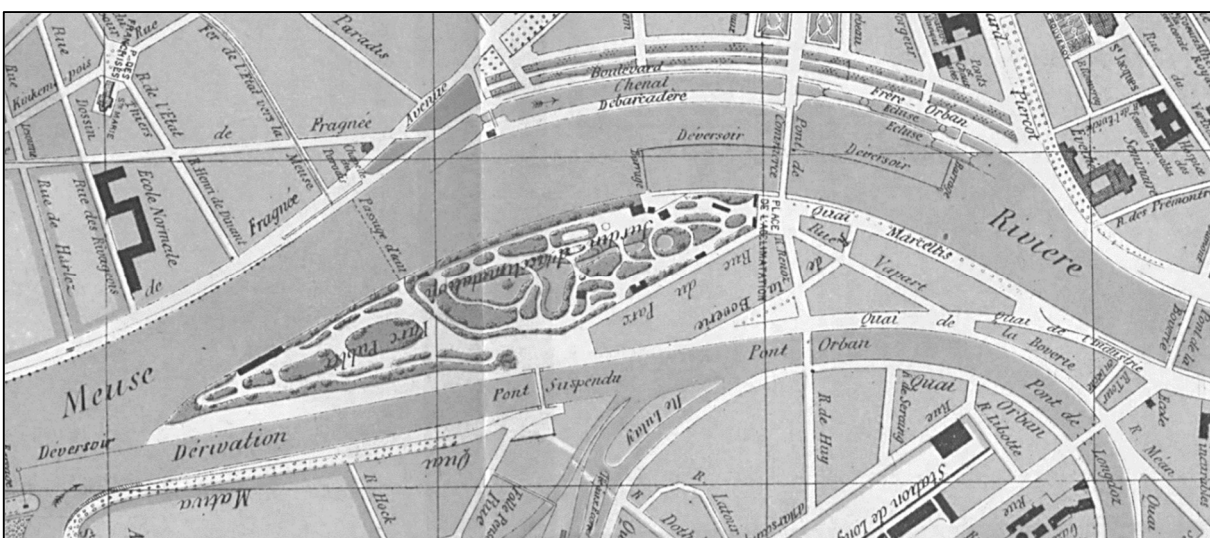


Illustration 52 : Extrait du plan BLONDEN - 1880

**Perception sensible :**

Lorsqu'on se promène dans le parc de la Boverie, on se sent à l'écart de la ville. La végétation abondante permet une isolation acoustique par rapport au bruit de la circulation. La position de cette île entre la Meuse et l'Ourthe, propose une ambiance particulière à l'abri du stress et de l'intensité de la vie quotidienne. Le temps semble plus long.

Il profite à beaucoup de personnes : des sportifs qui viennent y courir ; des familles viennent y passent des moments de jeux et de loisirs ; des jeunes s'y rassemblent pour profiter du soleil et/ou d'une pause ; des personnes plus âgées viennent également s'y promener et s'asseoir sur un banc pour regarder le va et vient de la population.

Ce parc accueille un grand plan d'eau ponctué de petits ponts, ce qui donne un rythme intéressant à l'ensemble et une atmosphère particulière lorsqu'on déambule le long de l'eau.

Des allées d'arbres se dressent sur les rives du parc et délimitent l'espace. Ils guident aussi le parcours le long des berges de l'île.



Photographie personnelle



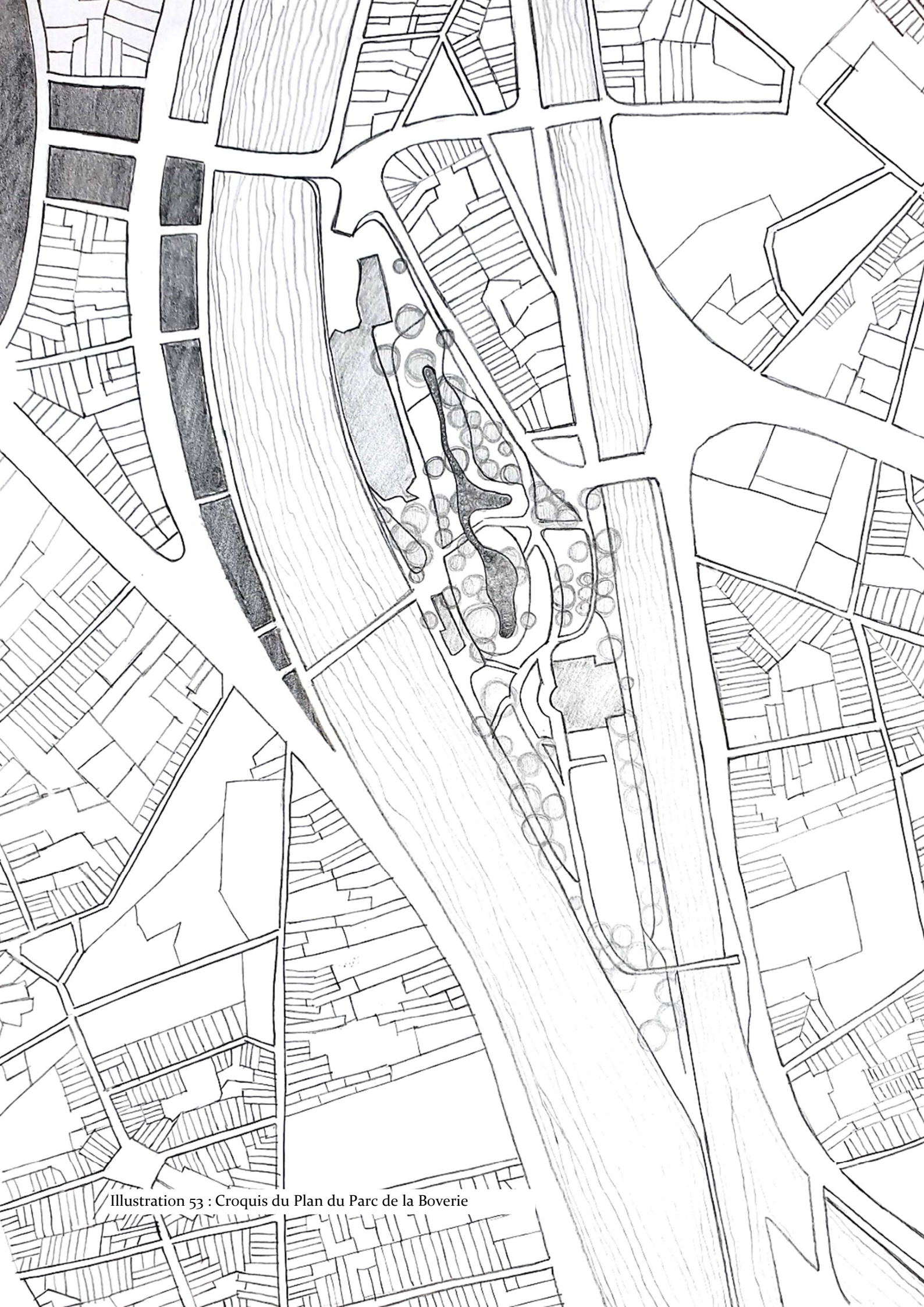


Illustration 53 : Croquis du Plan du Parc de la Boverie



Illustration 54 : Rive du plan d'eau du parc de la Boverie



Illustration 55 : Plan d'eau du parc de la Boverie



Illustration 56 : Etendue du parc de la Boverie



Illustration 57 : Allée devant le Musée de Beaux-Arts de la Boverie



Illustration 58 : Rive gauche du parc de la Boverie



Illustration 59 : Rive droite du parc de la Boverie

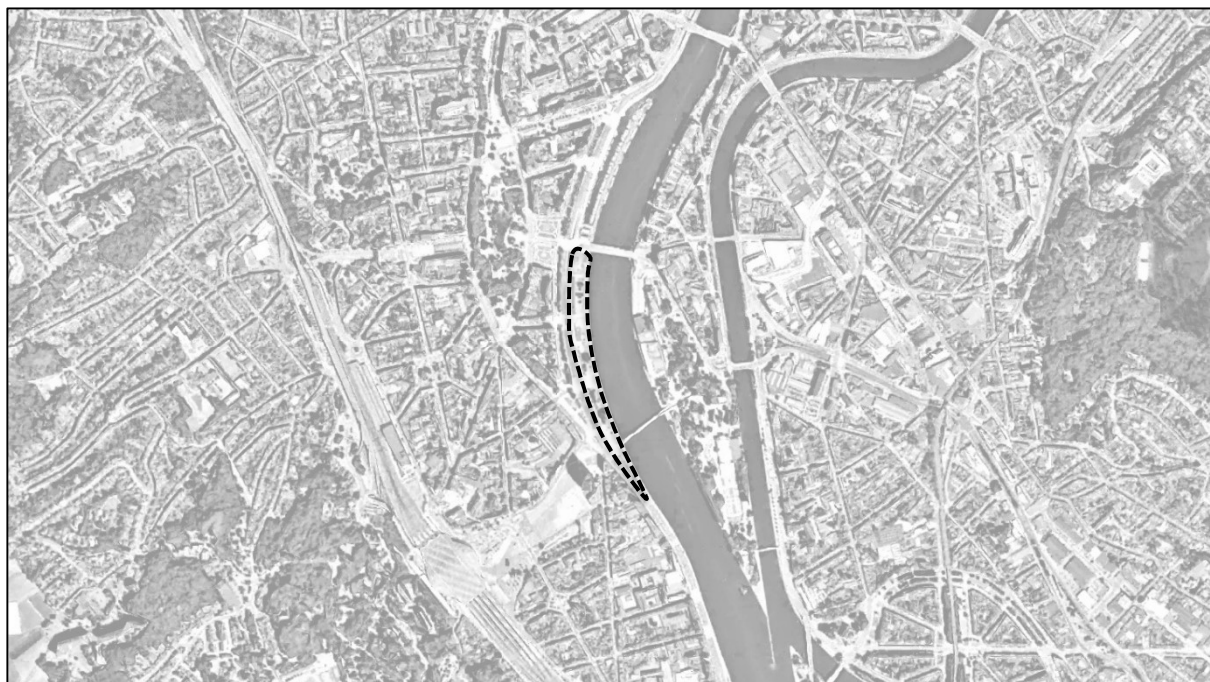
Les Quais

Illustration 6o : Localisation des Quais – Fond de plan walonmap

Le Parc de la Boverie et le Parc d'Avroy sont reliés notamment par les Quais. Ils sont un réel espace avec du potentiel à exploiter. A l'origine, ce lieu était intégré à un système de promenade végétalisée reliant le pont du Commerce au pont de Fragnée qui faisait partie du projet initiale des Terrasses.

Ce système a disparu lorsque la voie de circulation rapide a été conçue dans les années 1960 et commence seulement à être récupérée aujourd'hui.

Nous sommes guidés avec des étendues de pelouse qui permettent de mettre de la distance avec la circulation automobile qui longe les quais également. Sur ces pelouses, les animaux et leurs maîtres y viennent se promener et s'adonner à des activités de loisirs.

De la végétation plus importante apporte de l'ombre et des jeux de lumière sur les dispositifs de mobiliers urbains dont les citoyens peuvent profiter.

Cette végétation se manifeste aussi par des rangées d'arbres de plus ou moins grande taille, agrémenté également d'une haie à l'extrémité du côté de la route. Quelques autres végétations différentes tels que des buissons sont dispersés par endroit. Les sportifs peuvent également emprunter les quais pour profiter de l'ombre et de la brise en longeant la Meuse. Au bout de ce cheminement, se trouve le pont Albert 1<sup>er</sup> qui connecte la promenade des quais aux Terrasses.



Illustration 61 : Arrivée de la Passerelle sur les Quais



Illustration 62 : Etendue végétale sur les Quais - Boulevard Frère-Orban



Illustration 63 : Mobilier urbain sur le Quai - Boulevard Frère-Orban



Illustration 64 : Vue sur les Quais des Terrasses



Illustration 65 : Vue à l'intersection du pont Albert 1<sup>er</sup> et du Boulevard Frère-Orban



Illustration 66 : Vue sur les Terrasses du pont Albert 1<sup>er</sup>

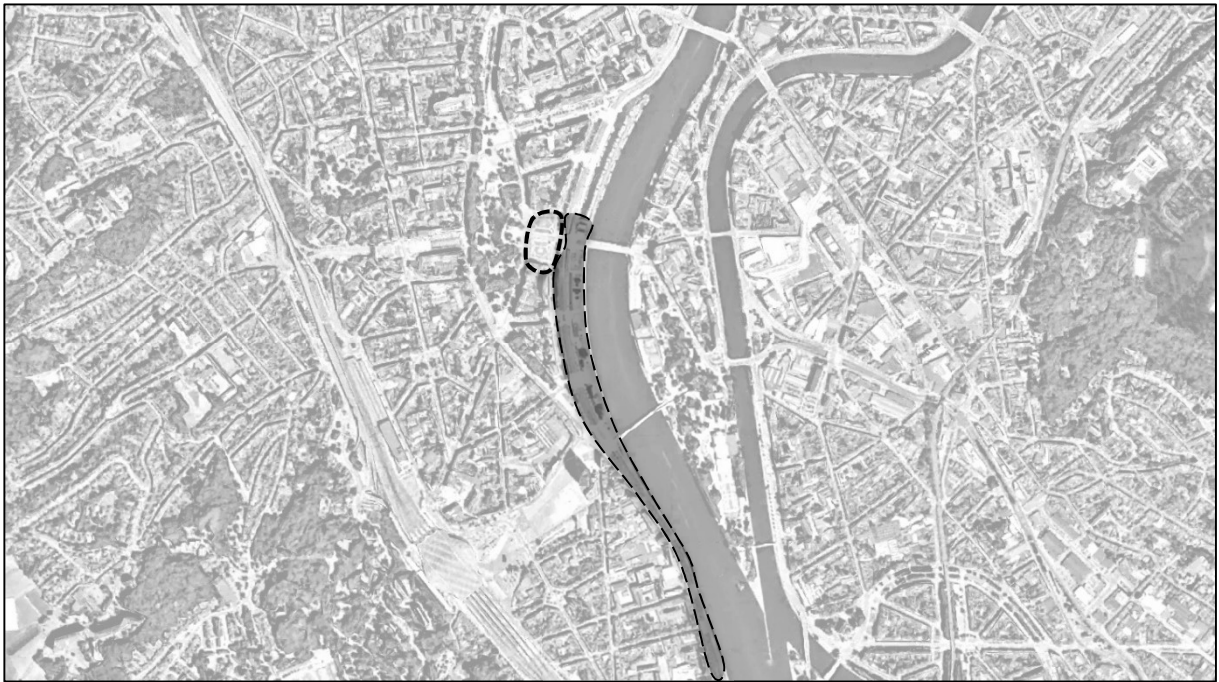
Les Terrasses

Illustration 67 : Localisation des Terrasses – Fond de plan walonmap

Dans le prolongement des Quais, se trouvent la place des Terrasses avant d'arriver dans le Parc d'Avroy. Cet espace est une respiration végétale à l'intérieur du tissu urbain. Il a un rôle d'articulation et il assure la continuité dans le cheminement en venant de du Parc de la Boverie.

Des espaces comme celui-ci sont indispensables pour créer un vrai système végétale intégré dans la ville. Ils guident les déplacements de manière fluide et intuitive à travers la ville, en passant par des espaces aux caractéristiques différentes, mais qui ont, au moins, une chose en commun qui est l'accessibilité agréable en tant que piéton.

Ils offrent plus d'espaces à la circulation douce et ont plus d'opportunités d'arrêts et de contemplations du paysage des alentours. Il se compose de façon symétrique par rapport à une voie de circulation centrale dans le prolongement du pont Albert 1<sup>er</sup>.

La végétation présente à cet endroit est majoritairement de la pelouse. Cependant, des petits arbustes sont disposés en ligne le long de la voie qui le traverse. Des dispositifs décoratifs avec des successions d'arcs végétalisés bas sont aussi mis en place dans le dessins global des aménagements centraux des deux côtés. Les alignements d'arbres des quais débordent jusque dans cette espace et permet une continuité dans le cheminement.



Illustration 68 : vue du pont du Commerce vers les Terrasses - 1950



Illustration 69 : vue du carrefour entre les Terrasses et le Parc d'Avroy - 1950



Illustration 70 : Vue des Terrasses depuis un immeubles adjacent - 1950



Illustration 71 : Intersection entre les Terrasses et le parc d'Avroy



Illustration 72 : Les Terrasses face au parc d'Avroy



Illustration 73 : Les Terrasses

## Le Parc d'Avroy

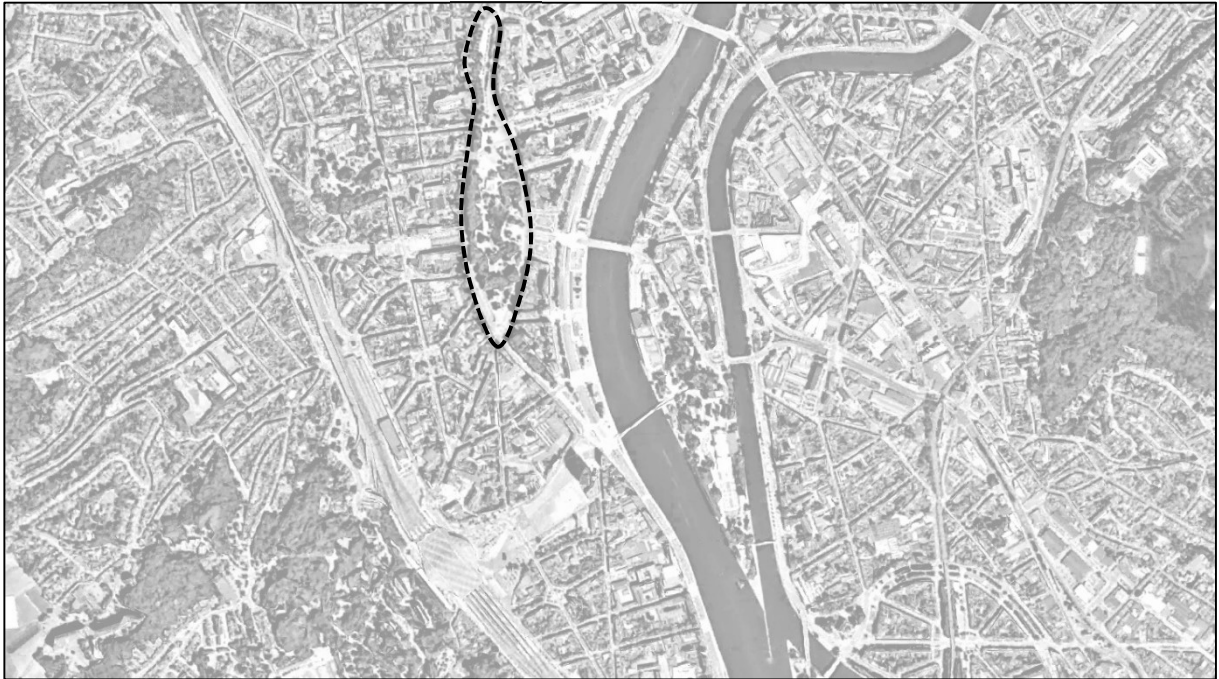


Illustration 74 : Localisation du parc d'Avroy – Fond de plan walonmap

<sup>125</sup> « *Promenade chez les canards* »

*« Naturellement, le clou de la promenade, c'était les canards auxquels nous jetions des croutes, plus grosses que les miettes aux poissons. Beaucoup de ces volailles s'en fichaient. On essayait donc de les intéresser (...). Mais ces préparatifs et prétextes étaient secondaires. Pour moi, le sel de la promenade au parc, c'était l'étang lui-même. »*

FRANCOIS-XAVIER NEVE

---

125 (LEMOINE, 2005) p.48

Le Parc d'Avroy est qualifié de « colonne vertébrale »<sup>126</sup> du « Park-System » du centre-ville. Cet espace est également un nouveau tracé qui résulte de gros travaux de rectifications et de comblements du lit de la Meuse. Nous poursuivons l'analyse d'étude de cas avec ce parc qui occupe une place centrale dans l'évolution de la ville de Liège.

Il se connecte au système introduit par le Parc de la Boverie, par les Quais et notamment avec les liaisons du Boulevard Piercot et de l'Avenue Blondin qui sont des axes importants de la ville.

Il donne également l'élan vers une continuité nord/sud par le Boulevard de la Sauvenière, pour atteindre la Place Opéra et la Place Saint-Lambert, lieu stratégique de rencontre des circulations.

Le parc d'Avroy<sup>127</sup> est à l'origine un des deux bras de la Meuse qui a été comblé en 1835. En 1710, le conseil de la Cité a fait construire un quai le long de sa rive et en 1765, des arbres sont plantés. Le comblement a été décidé pour donner plus d'espace à la promenade initialement le long de l'eau.

Un kiosque à musique a été construit en 1853 et dix ans plus tard, le square d'Avroy est créé.

Ensuite, en 1879, un nouveau projet est proposé par le paysagiste Edouard Keilig. En accord avec la mentalité de l'époque, il propose des « longues promenades sinueuses » autour d'un plan d'eau.

Les premiers travaux commencent en 1879 et les parterres sont terminés en 1880. Il a également établi une liste de plantations spécifiques avec, pour chaque espèce, le nombre de sujets. Ce projet est l'archétype du parc de centre-ville pour les citoyens.

Pendant la première guerre mondiale, en 1914, ce parc servait de dépôt pour les canons allemands. Ce qui l'a fortement endommagé. Une fois la guerre finie, le roi inaugure le monument de la Résistance en 1955.

Ce parc accueille, définitivement, la foire d'octobre annuelle depuis 1865. Cette Foire de la ville de Liège a lieu chaque année tout le long du Boulevard d'Avroy et ainsi par la même occasion dans le Parc d'Avroy. Elle a un impact important sur cet espace dont l'équilibre se voit chamboulé de manière répétitive et cyclique avec les nombreuses installations des forains.

Ces modifications annuelles ne sont pas forcément toujours positives pour cet environnement. En effet, l'installation de toutes ces caravanes et attractions qui stationnent pendant un mois entraîne des conséquences sur le développement de la végétation.

Cet évènement est très populaire à Liège et attire beaucoup de monde. Ceci provoque aussi l'accumulation de beaucoup de déchets aux alentours et à l'intérieur du parc.

Un système pourrait, peut-être, être mis en place de façon définitive pour pouvoir accueillir plusieurs évènements de manière périodique, mais de façon plus respectueuse de l'environnement et des compositions paysagères encore présentes.

---

<sup>126</sup> (ORBAN & Université de Liège > Master archi., 2019)

<sup>127</sup> (FRANKIGNOULLE et al., 2005a)





Illustration 75 : Entrée de la foire d'octobre du pont d'Avroy



Illustration 76 : Intérieur de la Foire d'octobre la nuit



Illustration 77 : Entrée de la Foire d'octobre au niveau de la rue des Guillemins



Illustration 78 : Parc d'Avroy pendant la Foire d'octobre



Illustration 79 : Pont d'Avroy après la Foire d'octobre



Illustration 80 : le début du Boulevard d'Avroy après la Foire d'octobre

**Perception sensible :**

Le Parc d'Avroy est un parc agréable qui accueille un plan d'eau, élément fondamentale de la composition d'ensemble, tout comme le Parc de la Boverie, ainsi que le Jardin Botanique.

Une abondante végétation permet également des jeux d'ombres et de lumières intéressants en été. Cette végétation est présente aussi sous forme d'alignement d'arbres disposés tout le long du boulevard d'Avroy et qui se prolongent jusqu'un Boulevard de la Sauvenière.

Cette disposition suggère un vestige de l'ancienne promenade créée au 19<sup>ème</sup> siècle. Elle permet aussi une certaine mise à distance par rapport à la circulation qui l'entourent.

L'emplacement du Parc d'Avroy se situe au cœur de l'espace public et est complètement encerclé de voies de circulation rapide. Les gens ne font presque que traverser le parc pour se rendre d'un coté à l'autre de la ville, où ils peuvent prendre plus de temps et déambuler en suivant les chemins sinueux et longeant le plan d'eau.

Des bancs sont dispersés dans le parc pour permettre aux citoyens de s'arrêter et de profiter d'un moment de répit, en observant l'animation de la ville, en retrait et l'abris, dans un écrin de végétation.

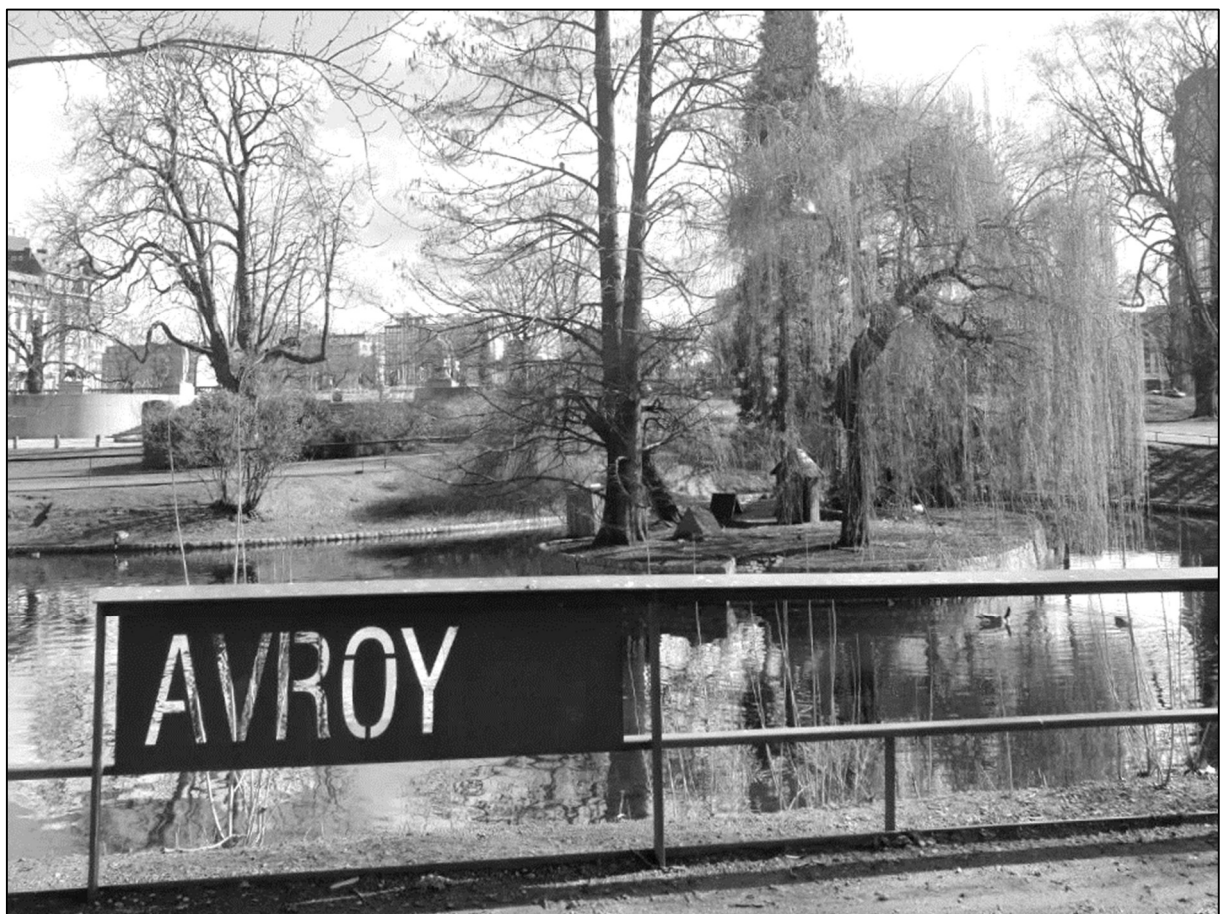




Illustration 81 : Croquis du plan du Parc d'Avroy



Illustration 82 : Allée du parc d'Avroy



Illustration 83 : Allée du parc d'Avroy



Illustration 84 : Etang du parc d'Avroy



Illustration 85 : Etang du parc d'Avroy



Illustration 86 : Etendue du parc d'Avroy

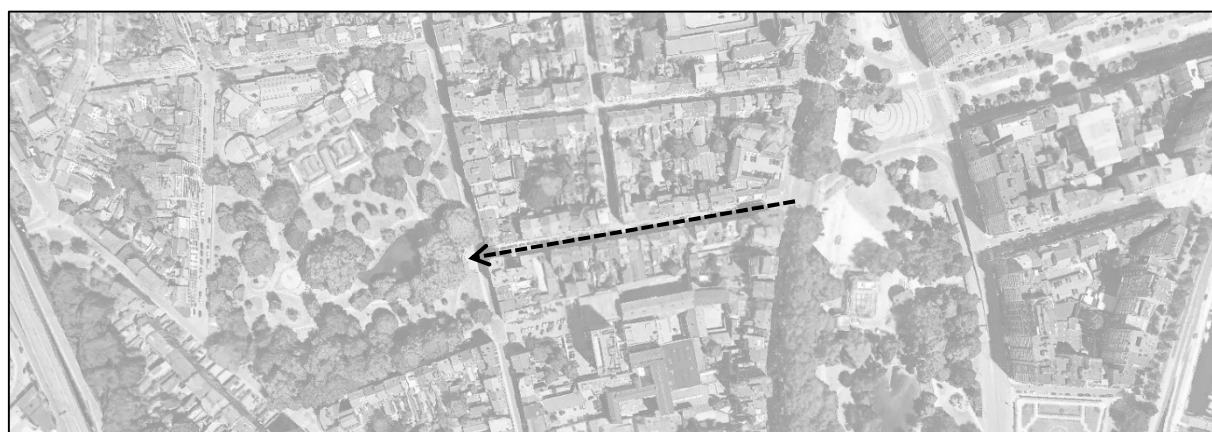


Illustration 87 : Etendue du parc d'Avroy

La Rue du jardin Botanique



Photo personnelle



## Le Jardin Botanique

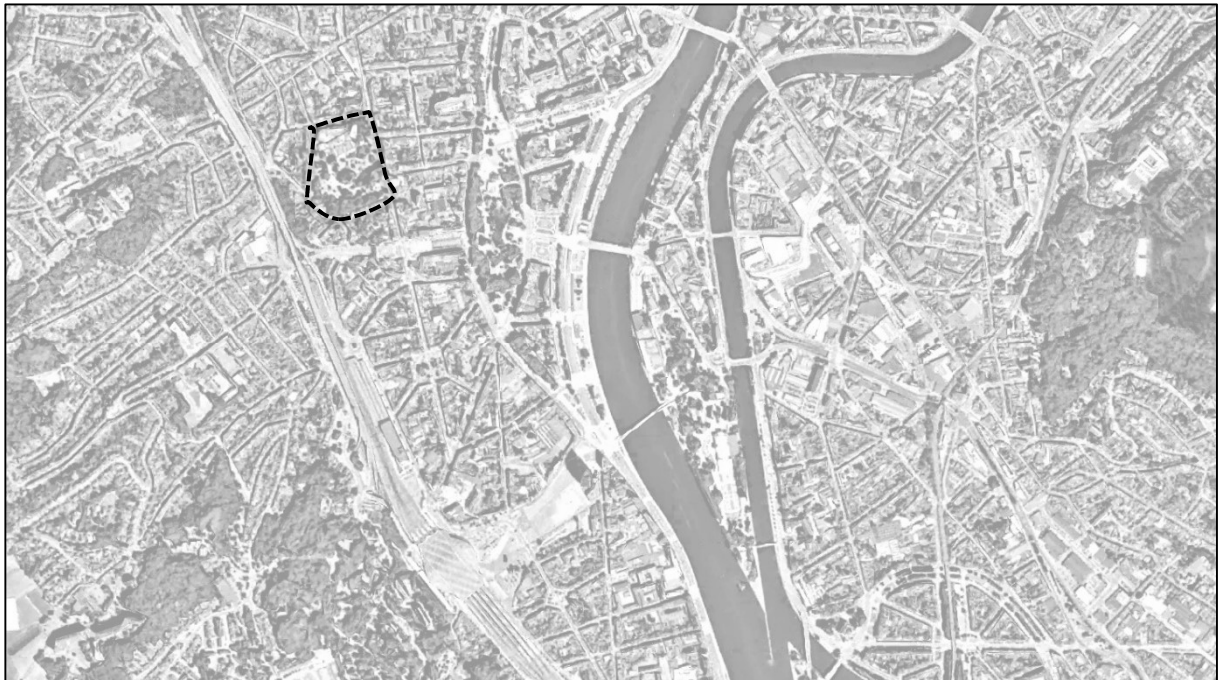


Illustration 88 : Localisation du jardin Botanique – Fond de plan walonmap

<sup>128</sup> « *Promenade chez les poissons* »

*« Je fonçais sur la rambarde de pierre de l'étang avec le sachet rempli de mies rassies, et je commençais de semer le pain aux poissons rouges qui se précipitaient dessus. Michel jetait ses miettes à foison pour avoir plus vite fini son sachet. Je trouvais ça enfantin et distillais les miennes une par une, pour faire durer mon plaisir. »*

FRANCOIS-XAVIER NEVE

---

<sup>128</sup> (LEMOINE, 2005) p.45

Le Jardin Botanique est qualifié de « dorsale urbaine »<sup>129</sup> du « Park-System » du centre-ville. Cet espace est né de la création des Hommes, du tracé des rues et des parcelles mis en place autrefois.

Il est lié au Parc d'Avroy notamment par deux rues : la Rue du Jardin Botanique et la Rue des Augustins. Cette dernière étant dans l'axe du Boulevard Piercot, elle permet d'ouvrir la perspective vers les Quais et ainsi renforcer la connexion du Jardin Botanique à l'ensemble du « Park-System » de la ville de Liège.

Ce lieu donne aussi la possibilité d'une relation entre ce système et la Gare des Guillemins par la Rue Louvrex et ensuite la Rue Fabry, une artère essentielle, parallèle au Parc d'Avroy.

Le jardin Botanique<sup>130</sup> a été classé en 1975, ensuite l'Institut de Pharmacie l'a été en 1994 ainsi que les serres et le laboratoire de botanique.

Ce jardin a été créé en 1816 sur la décision de Guillaume 1<sup>er</sup>. Il va s'étendre davantage sous la direction de Charles Morren qui débute en 1835. Le jardin est une propriété communale et par conséquent, il doit être accessible au public.

Pour l'aménagement, Charles Morren est allé visiter d'autres jardins à l'étranger et a ramené des idées et des solutions spéciales influencées par des options d'aménagement végétal en ville propres à la Grande-Bretagne.

Les travaux commencent en 1841 sur base des plans de Julien-Etienne Remont. Cependant, faute de budget, ils ne seront pas effectués entièrement. En 1847, des grilles en fer forgé sont installées sur les pourtours du parc.

Le fils de Charles Morren, Edouard Morren, a repris la direction du Jardin Botanique en 1858 et les travaux reprennent en 1877 sur base des plans adaptés de 1839. En 1883, un nouveau plan est réalisé au niveau des chemins et des entrées du parc.

En 1886, la direction change encore de main et passe dans celles de Auguste Gravis. Le parc ne changera pas beaucoup jusqu'au début du 20<sup>ème</sup> siècle. Mais, en 1930-1935, un projet de la ville de Liège envisage la suppression du jardin. Heureusement, à la suite des plaintes, ce projet sera abandonné.

En 1944, les rotondes sont détruites par des bombes en conséquence de la seconde Guerre-Mondiale. A partir de 1994, des rénovations sont entreprises : celle de l'éclairage des sentiers et des serres. Ensuite, le parc est inscrit dans un grand programme de rénovation des espaces publics. En 2005, il va finalement accueillir l'Institut d'Architecture Lambert Lombard.

Etant donné que ce jardin est à l'origine fondé et élaboré en collaboration avec un laboratoire botanique, de nombreuses espèces de plantes sont recensées et classées. Les serres comportent également beaucoup d'espèces différentes, qu'il est encore possible d'observer aujourd'hui.

---

129 (ORBAN & Université de Liège > Master archi., 2019)

130 (FRANKIGNOULLE et al., 2005c)

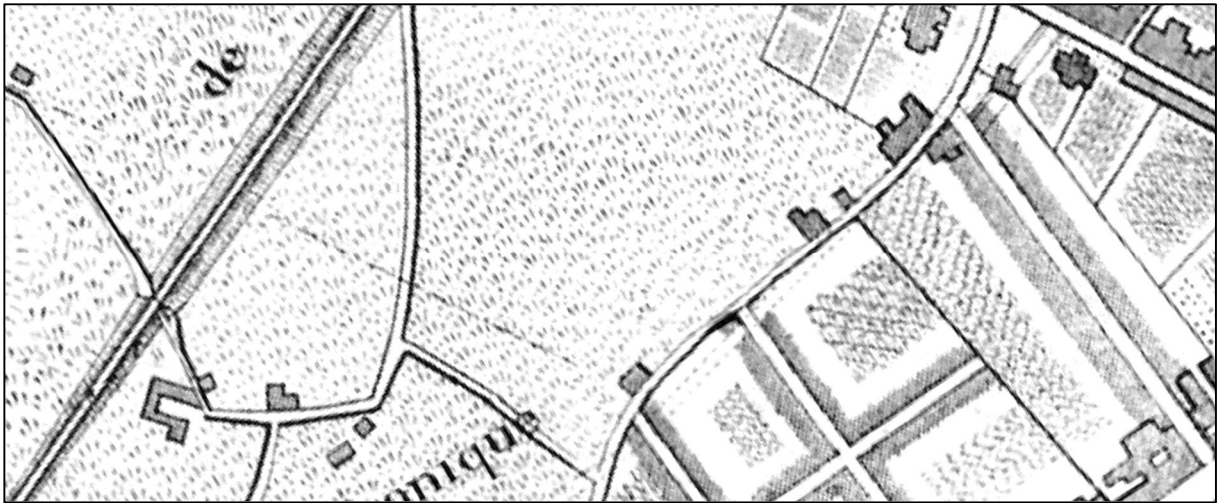


Illustration 89 : Extrait du plan AVANZO -1838



Illustration 90 : Extrait plan AVANZO/BLONDEN - 1860

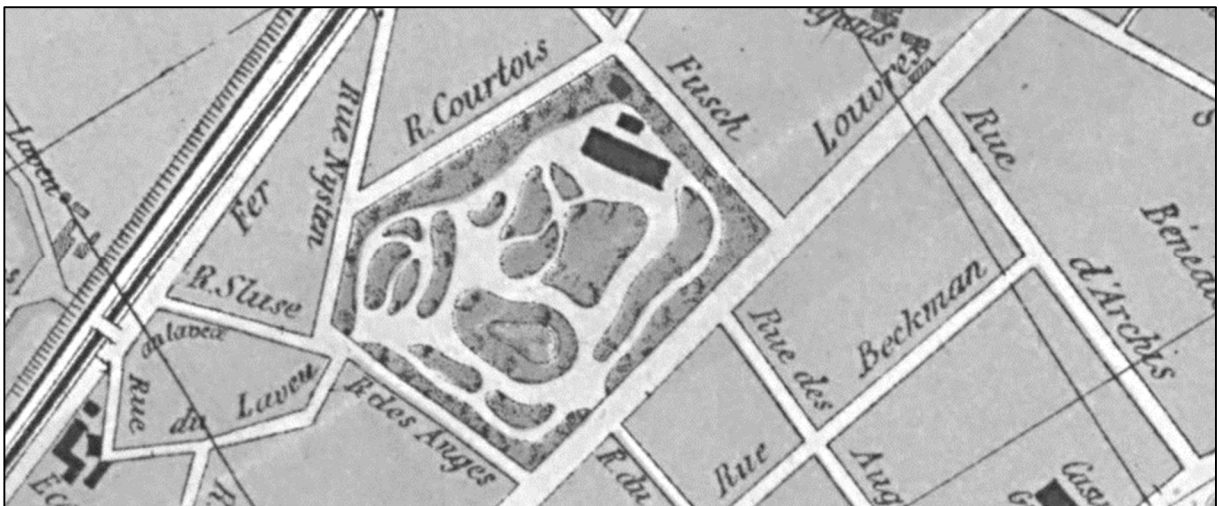


Illustration 91 : Extrait du plan BLONDEN - 1880



### **Perception sensible :**

La connexion entre le Parc d'Avroy et le Jardin Botanique se fait originellement par deux ruelles : la Rue du Jardin Botanique et la Rue des Augustins. Tout comme les autres parcs analysés, ce Jardin dispose également d'un plan d'eau et d'une végétation abondante et diversifiée.

Un espace de jeux pour les enfants a été aménagé, afin de proposer des activités de loisirs pour les familles. Des maîtres et leurs animaux de compagnie viennent aussi régulièrement s'y promener.

Sa proximité avec les quelques commerces de la rue Saint-Gilles, qui est assez animée, ainsi que la présence d'écoles et d'universités ; diversifie la fréquentation au cours de la journée. Effectivement, des écoliers viennent aussi pour pratiquer des activités sportives généralement encadrées par des enseignants. La présence des Serres, d'une librairie/bibliothèque et d'ASBL amènent également des visiteurs.

Ce parc est également entouré de voies de circulation. Cependant, ce sont principalement des voies secondaires. Nous avons également le sentiment d'être à l'écart de la ville rapide et stressante de nos jours.

En revanche, cette proximité avec le centre urbain permet aux habitants de ce quartier d'y prendre l'air quotidiennement et facilement.



Photographie personnelle



Illustration 92 : croquis du plan du Jardin Botanique



Illustration 93 : Angle de la rue Nysten et de la rue des Anges



Illustration 94 : Allée du Jardin Botanique parallèle à la rue des Anges



Illustration 95 : Plan d'eau du Jardin Botanique



Illustration 96 : Jardin Botanique



Illustration 97 : Allées du Jardin Botanique

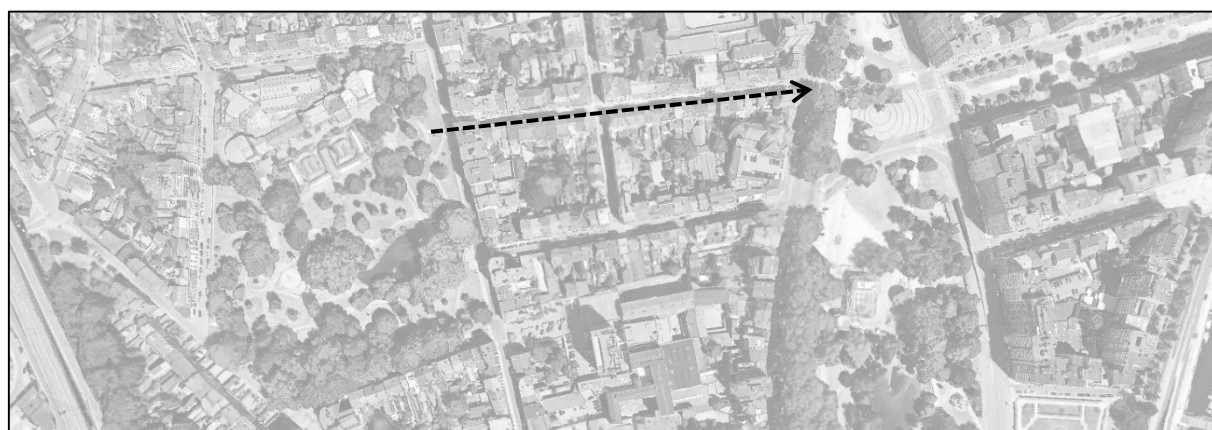


Illustration 98 : Rue Louvrex

La Rue des Augustins



Photo personnelle



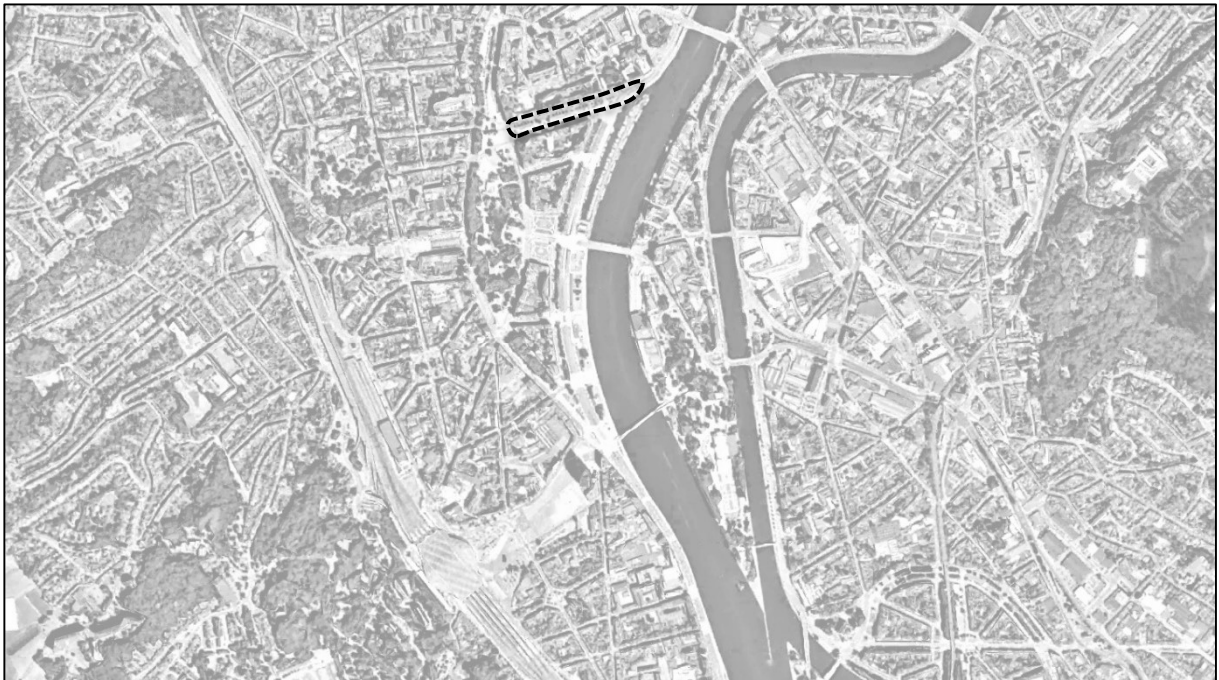
Le Boulevard Piercot

Illustration 99 : Localisation du Boulevard Piercot – Fond de plan walonmap

Après avoir emprunté la Rue des Augustins, depuis le Jardin Botanique, nous arrivons au Boulevard Piercot.

Cet espace peut être considéré comme un lieu à part entière, il est orné de rangée d'arbres de part et d'autre d'une allée centrale rythmée par des bancs et des espaces de repos. Des petites étendues de pelouse longent les extrémités du chemin.

Ces dispositifs mettent une distance entre le piéton qui traversent cet espace et les voitures qui circulent autour.

Effectivement, des voies de circulation encerclent la végétation présente, ce qui affirme une présence assez forte de la ville.

Le Boulevard Piercot permet une connexion avec la promenade des quais qui longent tout le fleuve ; depuis le Jardin Botanique en passant par la pointe du parc d'Avroy.

Cette connexion est fondamentale a énoncée pour comprendre le lien qui peut être établi entre le système des espaces végétalisés du tissu urbain et le cours d'eau qui est la colonne vertébrale de la ville.

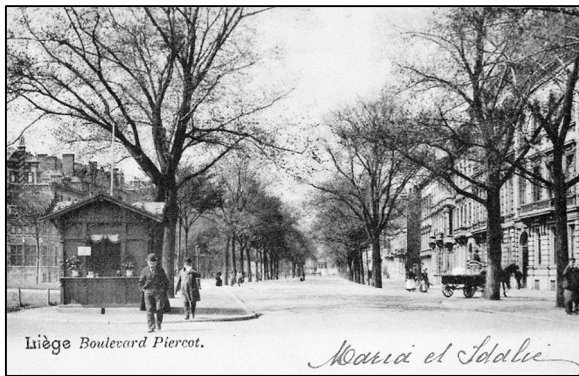


Illustration 100 : Boulevard Piercot - 1903



Illustration 101 : Boulevard Piercot - 1904



Illustration 102 : Boulevard Piercot - 1947



Illustration 103 : Vue du Boulevard Piercot depuis l'Avenue Rogier



Illustration 104 : Vue du Boulevard Piercot depuis le Boulevard Frère-Orban



Illustration 105 : Aménagement intérieur du Boulevard Piercot

### 3. Conclusion

Sur base de l'analyse des cartographies actuelles et en connaissance des informations des événements passés, on peut établir que le fleuve qui traverse toute la ville est un élément directeur essentiel à son développement.

Il serait intéressant de le remettre en question pour tout d'abord le valoriser dans l'imaginaire des citoyens et ensuite de le réintégrer dans les projets territoriaux de la ville. La morphologie a également un rôle plus qu'important dans la transformation de la ville.

Ensuite, au fil de mon investigation personnelle de ces différents lieux et parcs de la ville de Liège, j'ai découvert une autre manière de me déplacer dans son tissu urbain.

En observant réellement ces endroits, j'ai également perçu une vision et une interprétation différente de celle que j'avais de ces milieux ; qui jusqu'ici semblaient détachés et complètement isolés les uns par rapport aux autres.

Lors que nous prenons le temps de regarder, d'analyser et de profiter des déambulations et cheminements proposés entre ces espaces, nous pouvons rapidement remarquer les liens qu'ils partagent.

Nous progressons naturellement d'un endroit à un autre en traversant des rues, tantôt des places et placettes, tantôt des ponts et passerelles où nous longeons le fleuve ; tout cela, en enjambant les voies de circulations qui se trouvent en travers du chemin.

C'est le regard, la perspective et la spatialité de ces espaces qui nous guide et nous suggère une trajectoire qui nous semble agréable.





# LE PARC D'AVROY



AVROY



Pour poursuivre ce travail, Nous allons approfondir les recherches sur le parc d'Avroy qui est un des premiers parcs élaborés par la ville. Sa forme découle parfaitement de la morphologie du lieu, autrefois traversé par le fleuve. Il est très intéressant à étudier étant donné son évolution remarquable et les travaux de grande ampleur qu'il a subi pour voir le jour.

Durant le 11<sup>ème</sup> siècle<sup>131</sup>, la ville est entourée de mur de protection pour abriter la population et les biens à l'intérieur de l'enceinte, comme une majorité des cités à cette époque.

Parc contre, une particularité supplémentaire est que le cours d'eau encercle également le centre urbanisé, ce qui va encourager la population à se servir de cet atout majeur. Les travaux de redessin et de modification du lit du bars de la rivière débute rapidement dans l'histoire de la ville.

A l'époque de NOTGER, les premières transformations ont déjà lieu pour rediriger les flux de la Meuse, de l'Ourthe et de la Légia pour permettre la navigation et par la même occasion protéger la ville des éventuelles inondations. La force motrice de l'eau est également grandement convoitée ce qui engendre des rectifications aussi en ce sens pour permettre la construction de moulin.

Ces premières interventions marquent le début du temps de négociation entre le Fleuve et les Hommes. A partir de ce moment, la domination de l'un sur l'autre et vice versa sera marquée par une série d'événements alternant la maîtrise et les débordements de ce fleuve et de ces affluents.

Nous allons évoquer les différentes étapes majeures de la création de ce parc emblématique de la ville pour comprendre son évolution et établir une chronologie des travaux et transformations jusqu'à aujourd'hui.

Ensuite, nous approfondirons l'étude de ce qu'est le Parc d'Avroy actuellement et de ce qu'il va ou pourrait devenir.

---

<sup>131</sup> (GOOSSENS, s. d.)



## 1. Chronologie



Illustration 106 : Extrait gravure de MILHEUSER – 1649

Nous débutons avec cette gravure qui illustre l'actuel centre-ville de Liège au 17<sup>ème</sup> siècle. Elle met en évidence les séries d'îles et îlettes qui subsistent encore suite aux premiers travaux hydrauliques effectués, ce qui offre à la ville de Liège son paysage particulier. Le quartier d'Avroy étant le thème qui nous intéresse ici, nous pouvons voir qu'il était essentiellement constitué d'îles et que l'eau était un élément omniprésent.

Ensuite, sur la carte ci-dessous, nous pouvons remarquer qu'une partie du cours d'eau a déjà été comblé pour commencer à dessiner ce que deviendra le parc d'Avroy. Une première promenade le long de la rive d'Avroy se dessine, accompagnée d'alignements d'arbres.

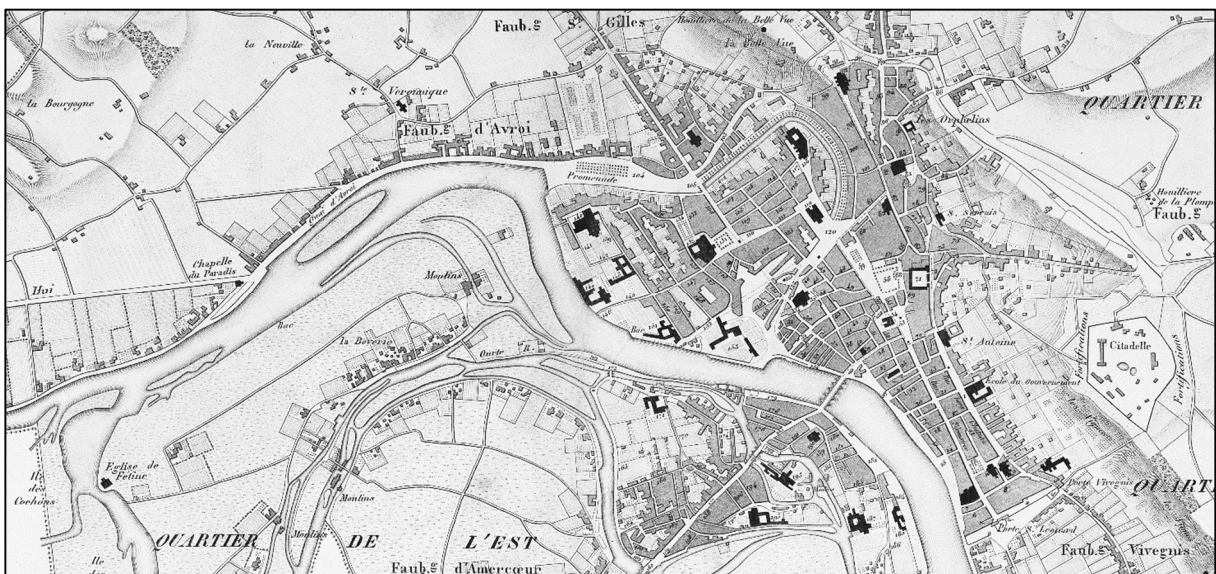


Illustration 107 : Extrait du plan BOYENS – 1789

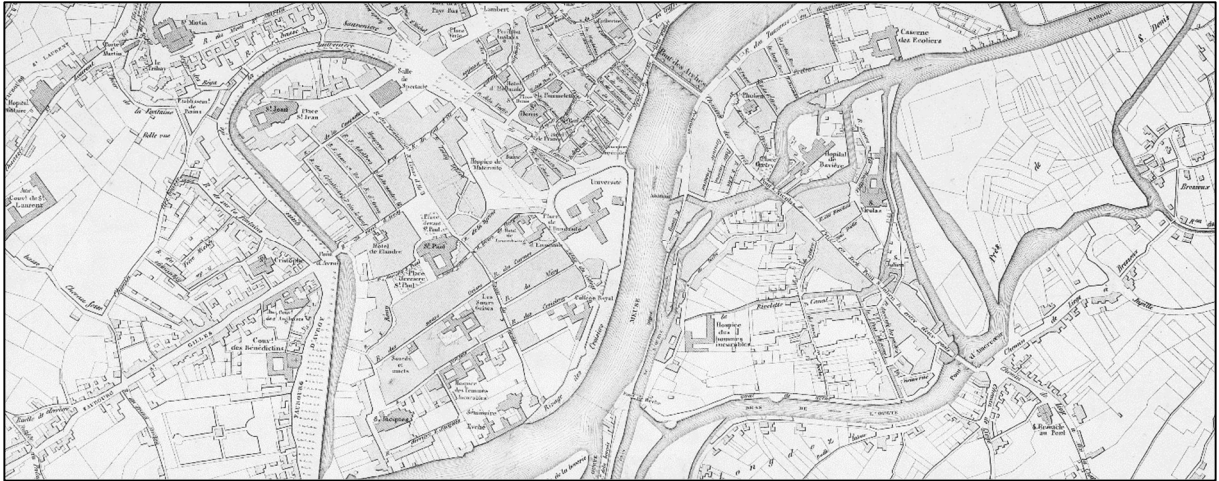


Illustration 108 : Extrait du plan de la ville de Liège - 1827

Sur l'extrait du plan ci-dessus qui date du début du 19<sup>ème</sup> siècle, on peut voir que le cours d'eau est déjà fortement canalisé. Il ne reste plus d'îles, ni d'îlettes dans le lit du fleuve. Le bras Avroy-Sauvinière est également déjà en partie vouté, au niveau de l'actuel rue de la Régence et Place du Vingt-Août. Il subsiste encore la première partie, ainsi que la courbure du méandre de Sauvinière. Mais ces parties restantes sont entièrement redirigée et maîtrisée de manière artificielle.

En parallèle, une promenade commence à se distinguer le long de cette artère et on peut déjà deviner la forme de l'espace que le Parc d'Avroy occupera quelques années plus tard. Sur ce dessin, des allées d'arbres commencent également à structurer cet espace et guident la promenade le long de l'eau jusqu'à la place Opéra.

En 1837, comme illustré ci-dessous, un nouveau cours de la Meuse a été mis en place. Celui-ci a couvert l'entièreté du bras Avroy-Sauvinière. Des modifications sont également apportées pour mettre en place un petit port à l'intérieur de la ville. Cet aménagement servira de support à la construction de l'île du Commerce quelques années plus tard.

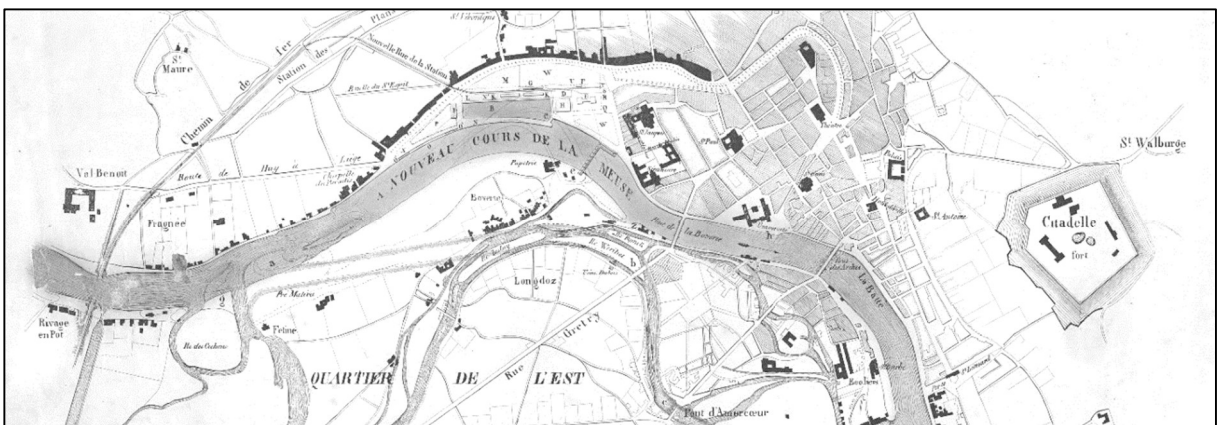


Illustration 109 : Extrait plan de l'amélioration de la navigation de la Meuse (liège), plan général - 1837

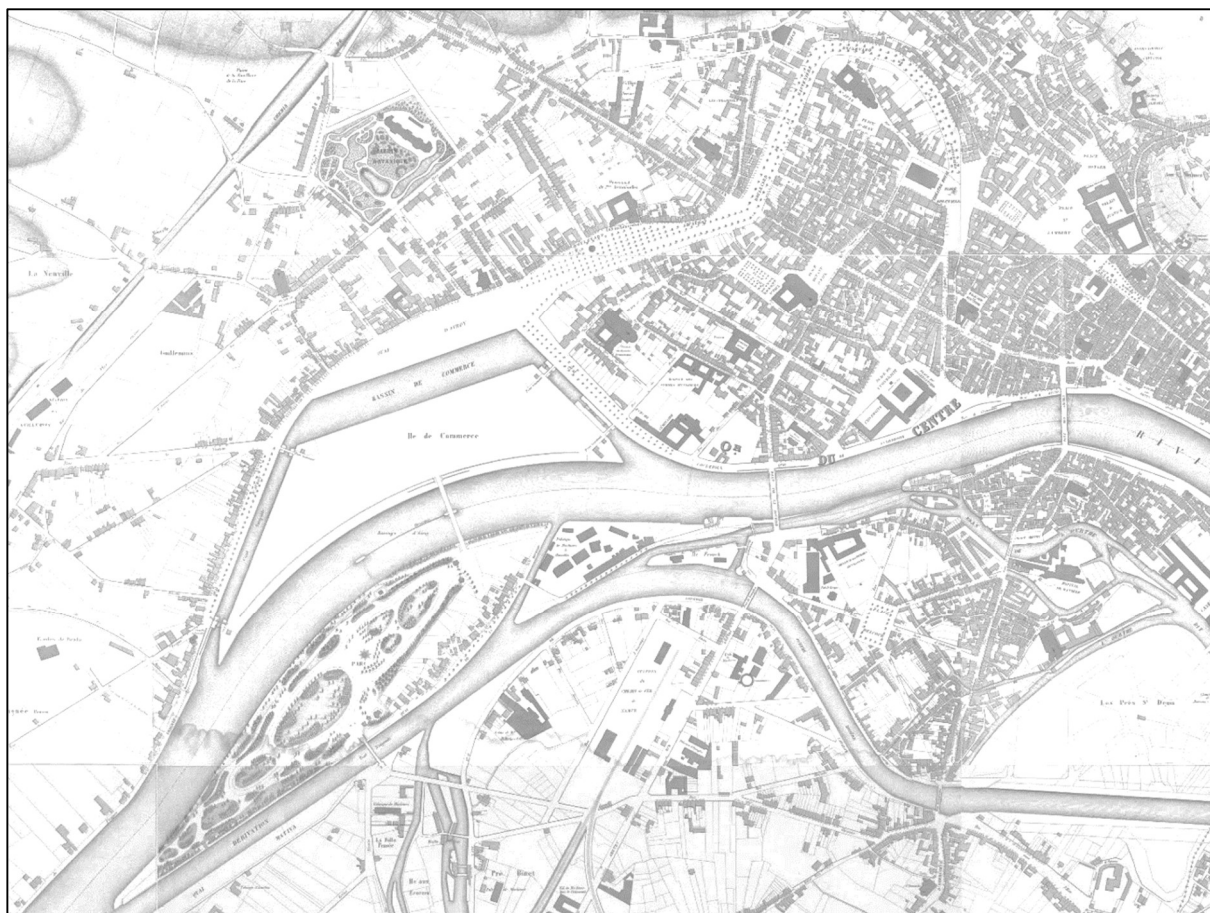


Illustration 110 : Extrait du plan AVANZO – 1860

Durant le 19<sup>ème</sup> siècle comme illustré sur la carte ci-dessus, des travaux de grande ampleur sont planifiés comme la création de la Dérivation et de l'île du commerce, spécialement dédiée aux activités économiques.

Ces travaux sont effectués à la suite de deux épidémies de Choléra qui ont séviés dans les années 1850-1855 et qui ont causées beaucoup de mort. Ces maladies se propageaient à cause de l'eau et de l'état insalubre du centre-ville à cette époque.

De plus, de nombreux épisodes d'inondations et à l'inverse de sécheresses se succédaient et aggravaient cette situation. Aussi, la morphologie de la Meuse rendait difficile la navigation avec les méandres et les îles de sédimentations successives le long de son parcours.<sup>132</sup>

Peu après, la construction du Pont du Commerce permettra de relier l'Île du Commerce au Parc d'Acclimatation.

Cette modification va mettre en relation ce qui deviendra le Parc d'Avroy et le Quai Cockerill qui actuellement est devenu le Boulevard Piercot. Ce nouveau plan a aussi créé le Quai d'Avroy qui est une artère très importante pour ce système, aujourd'hui cette allée est appelée l'Avenue Blondin.

<sup>132</sup> (GOOSSENS, s. d.)

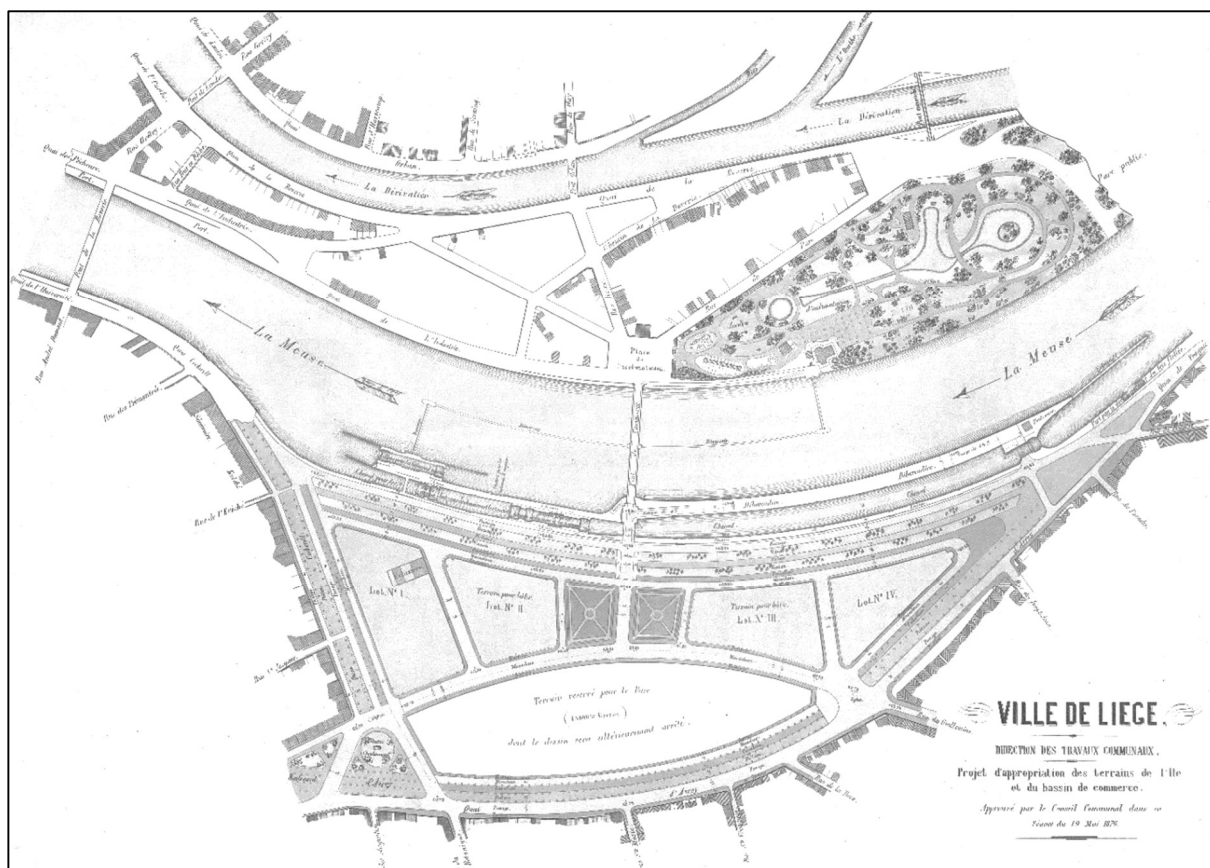


Illustration III : Extrait du plan du projet final de la ville BLONDEN – 1876

L'extrait ci-dessus illustre le projet de BLONDEN du quartier d'Avroy pour remplacer l'ancienne île du Commerce qui n'a pas eu le succès escompter. Plusieurs propositions ont été effectuées mais ce sera finalement ce projet qui sera retenu.

Il met en place un quartier résidentiel qui par son implantation donnera la forme au parc d'Avroy qui demeure inchangée encore aujourd'hui. Sur ce dessin, on voit également apparaître les Terrasses qui ont été incluses dans ce projet pour apporter une plus-value aux habitations à proximités. Un autre objectif est sans doute d'établir un lien entre l'ancien Parc d'Acclimatation qui aujourd'hui fait partie du Parc de la Boverie, et le Parc d'Avroy relié par l'actuel pont Albert 1<sup>er</sup>.

Nous pouvons également en retirer que le Port d'Avroy est enlevé et remplacé par une avenue bordée d'arbres qui vient se connecter au quai, lui aussi entièrement redessiné et partiellement végétalisé. Les trois espaces aménagés pour connecter le Parc d'Avroy avec la promenade des Quais sont le Boulevard Piercot, l'Avenue Blonden et évidemment les Terrasses. Ces dernières sont très importantes dans la composition globale du projet.

Cependant sur ce plan, les aménagements du Parc ne sont pas encore dessinés mais tout de même prévu pour la suite des travaux. Seule la statue commémorative de Charlemagne et la quadruple rangée de platanes qui délimite l'espace apparaissent sur la présentation de ce projet.



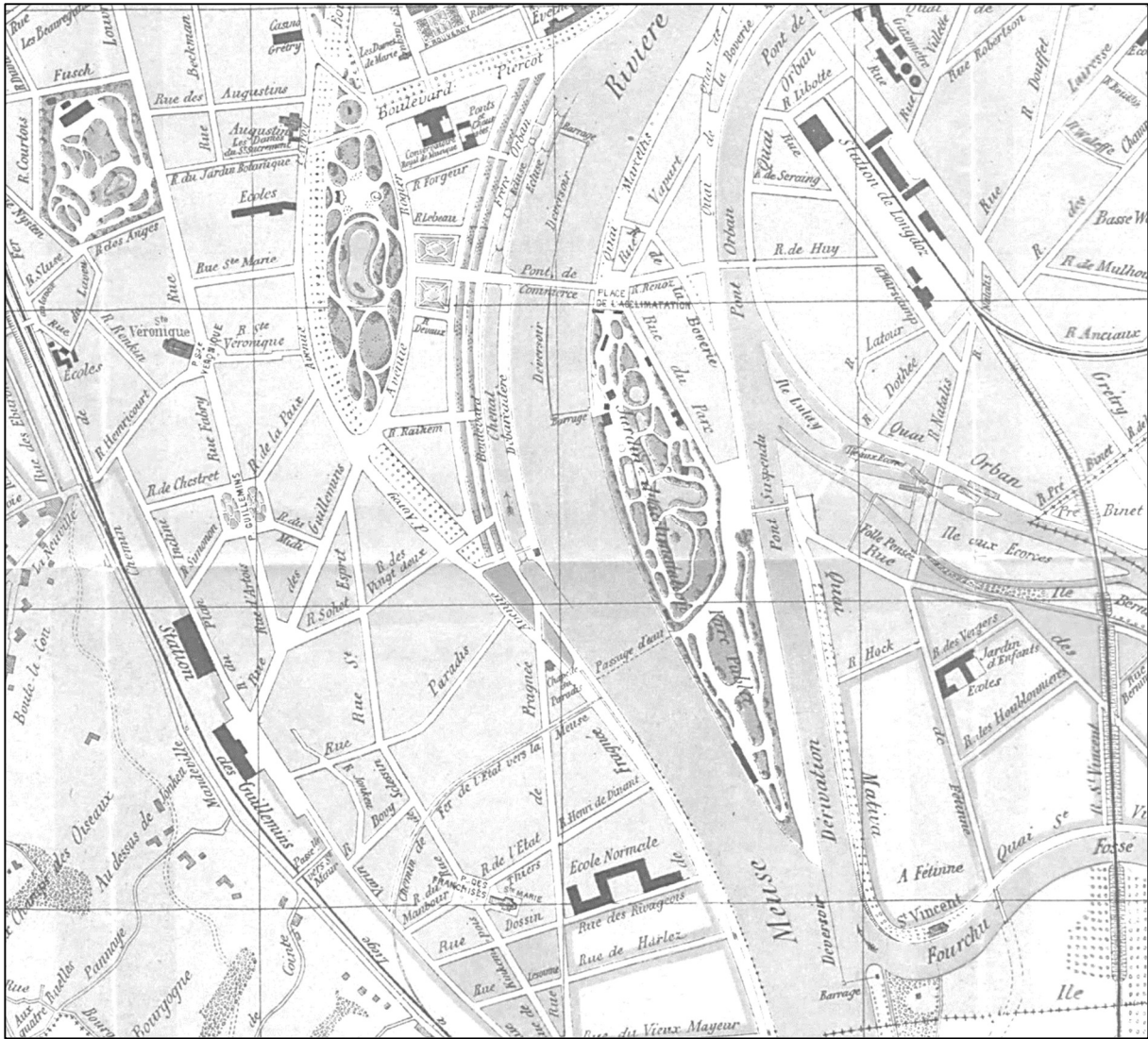


Illustration 112 : Extrait du plan BLONDEN – 1880

Comme on peut l'observer, à cette époque, les chemins et agréments des différents parcs et jardins ont été soigneusement organisés et représentés sur le plan ci-dessus. Ces différents parcs sont dessinés à l'anglaise<sup>133</sup> avec des plans d'eau et agrémentés de jeux d'eau, cascades, fontaines et rochers.

La composition du parc d'Avroy est confiée à Edouard Keilig, architecte paysagiste. Le projet dessine le parcours d'un imposant plan d'eau alimenté par le surplus des bassins mis en place dans les Terrasses.

L'emplacement de cette pièce d'eau est formé par un travail de modelage du sol avec les remblais de bras de la Meuse.

<sup>133</sup> (GOOSSENS, s. d.)

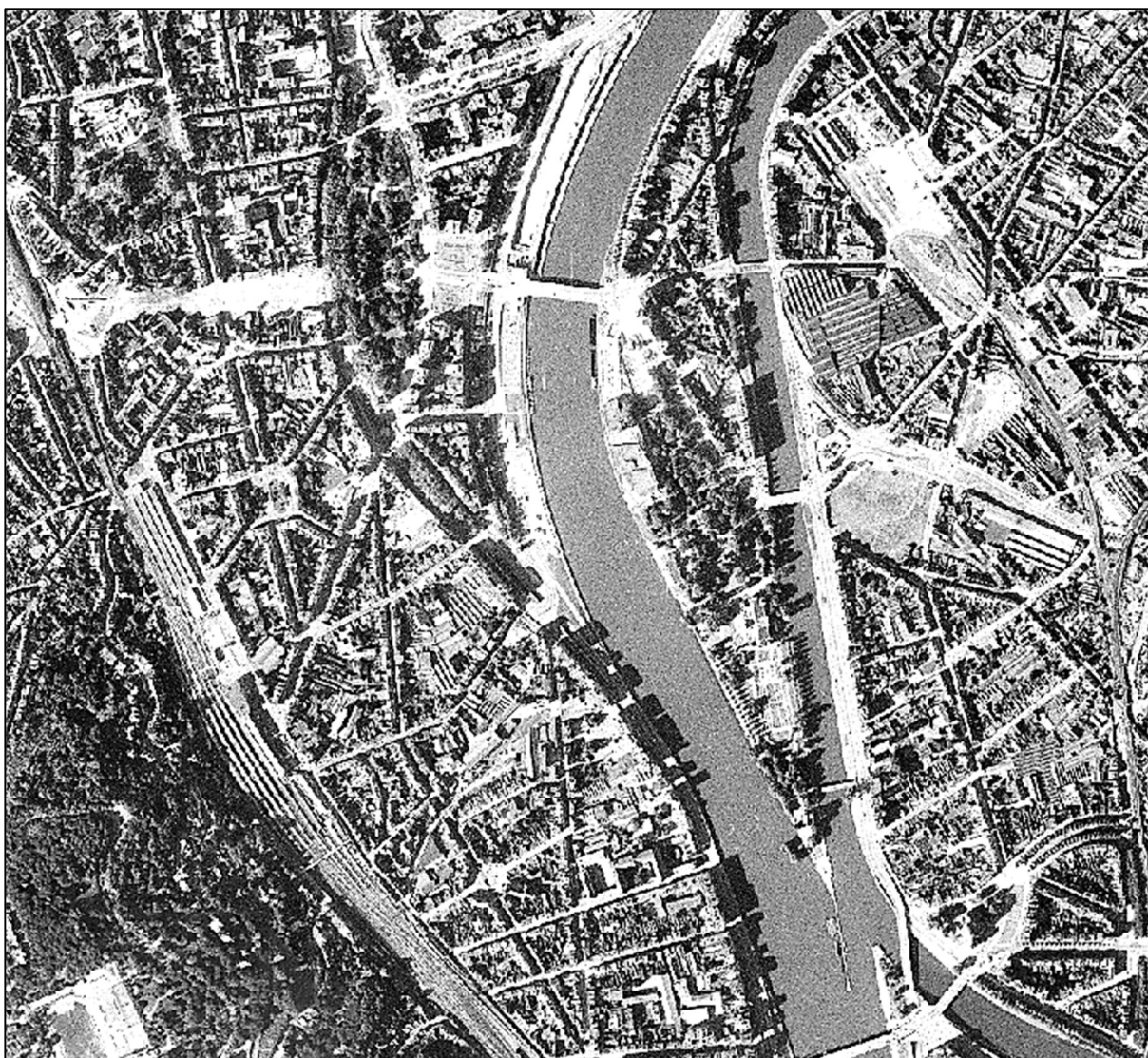


Illustration 113 : Orthophotographie - 1971

Sur cette carte de qui date du 20<sup>ème</sup> siècle, après les deux épisodes de Guerre-Mondiale qui ont un impact dévastateur sur le site du Parc d'Avroy, on peut remarquer que les formes principales du parc n'ont pas fondamentalement changées. Les connections avec les Terrasses, le Boulevard Piercot et l'Avenue Blonden sont toujours présente.

Par contre, nous pouvons tout de même relever un changement majeur par rapport à la carte précédente. Sur ce document ci-dessus, nous pouvons observer la domination de la voiture sur la ville.

On distingue les autoroutes, les trémies et les échangeurs investir les berges de la Meuse et prendre de plus en plus de place dans le tissu urbain.

Des changements sont également à observer au niveau des nombreux bras de l'Ourthe qui ont été entièrement rectifiés et pour certains complètement comblés.

Les berges des différents cours d'eau qui traversent la ville se sont durcies et des murs de protections ont été érigés.



Illustration 114 : Orthophotographie - 2019

Sur cette orthophotographie récente représentée ci-dessus, nous pouvons remarquer la nouvelle Gare des Guillemins de Calatrava qui change fondamentalement la spécialité du quartier. Une esplanade complètement ouverte devant la gare est également entièrement retravaillée et est encore actuellement en construction avec de nouveaux immeubles.

La mise en place de la passerelle « La Belle Liégeoise » dans le prolongement de cet axe modifie également les déplacements et notamment redéfinit le statut du Pont Albert 1<sup>er</sup>, autrefois artère principale pour accéder au parc de la Boverie. Un nouvel aménagement des Quais et le remaniement du port Touristique ont apporté une nouvelle attractivité à cet espace qui a relancé un intérêt pour la longue promenade des Quais.

Une autre modification majeure dans le tracé de la ville est la création de la trémie au niveau du Jardin Jean Bernard-Lejeune. Cette construction est dédiée aux voies de circulation rapide et, malheureusement, crée une rupture conséquente dans la continuité du tissu urbain.

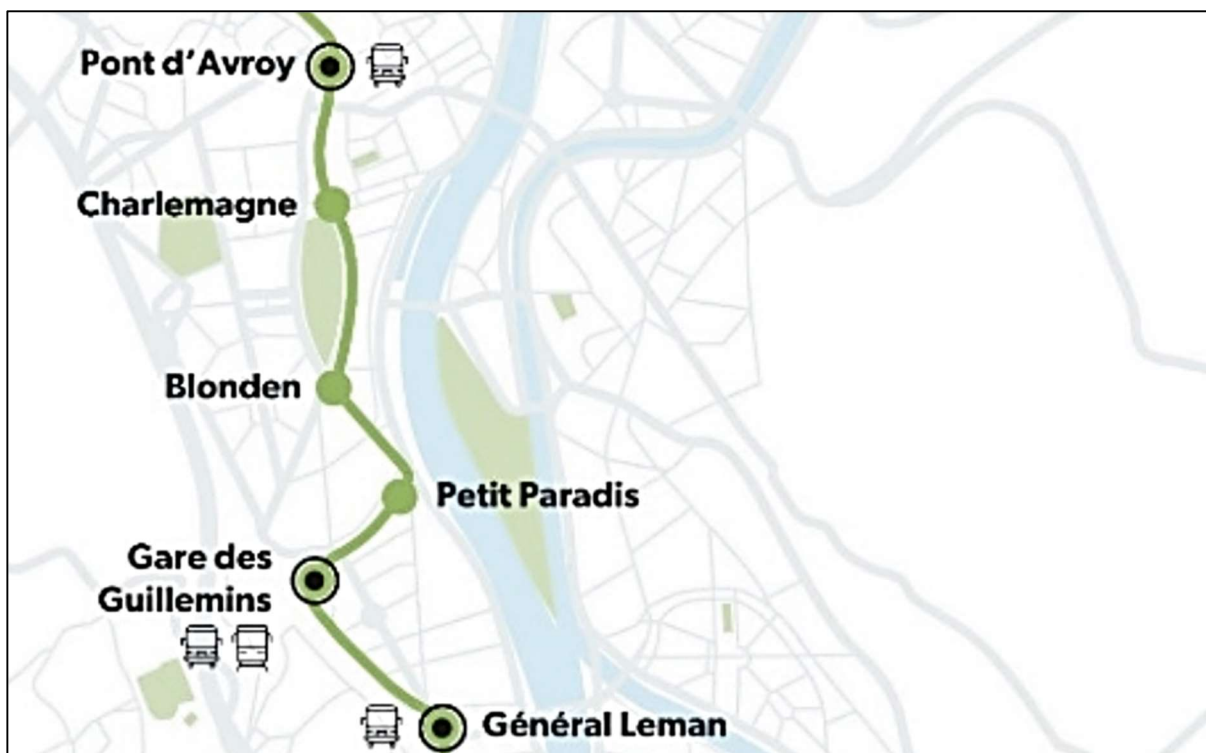


Illustration 115 : Extrait du plan du tracé du projet du Tram de la ville de Liège

Actuellement, des grands travaux de transformations sont en train de se réaliser, ce qui va modifier, une nouvelle fois, le parc de façon considérable. Il s'agit du projet du Tram élaboré par la ville de Liège. Il va traverser toute la métropole de Sclessin jusqu'à Coronmeuse et Bressoux et passera à proximité de certains parcs dont le Parc d'Avroy. Cette entreprise est organisée depuis 2019 avec les études préliminaires et est actuellement en cours de réalisation.

Les politiques de la ville ont mis en place ce projet<sup>34</sup> principalement pour répondre à des questions de conscience climatique tout en bénéficiant également au confort urbain. Celui-ci devient de plus en plus critique au fur et à mesure que la ville se développe, ce qui a comme conséquence que la mobilité se densifie toujours plus et se complique fortement, notamment dans le centre urbain.



Illustration 116 : Travaux du projet du Tram : Avenue Rogier vers les Guillemins



Illustration 117 : Travaux du projet du Tram : Avenue Rogier vers la place Saint-Lambert

134 (« Les grands principes », s. d.)

## 2. Géomorphologie et Aménagement

Le parc d'Avroy est situé dans le fond de vallée de la Meuse qui est couvert d'alluvion. Il est localisé dans la zone du lit majeur de la Meuse et aussi dans la zone d'aléa d'inondation, considéré comme très faible, du fleuve.

Cette disposition géologique a pour conséquence que des nappes phréatiques se trouvent sous le parc. Ces nappes sont à une faible profondeur, ce qui nécessite des dispositifs particuliers pour les fondations si une construction est envisagée.

Le sol du Parc d'Avroy a été beaucoup remanié au cours des siècles. Actuellement, il est majoritairement constitué de remblais miniers qui ont servi à combler l'ancienne île du Commerce et à aménager le quartier des Terrasses.<sup>135</sup>

L'aménagement initial du Parc d'Avroy a été dessiné par EDOUARD KEILIG, un architecte paysagiste Belge, d'origine allemande du 19<sup>ème</sup> siècle. « L'art de Keilig relève du style paysager, genre irrégulier d'apparence naturelle venu d'Angleterre et qui prédomina tout au long du 19<sup>ème</sup> siècle. »<sup>136</sup>

La majorité du Parc a été réalisé en 1880, les terrassements, les nivellements, les promenades et les plantations date de cette année-là. Une liste, écrite par KEILIG, très précise sur les différents sujets et les différentes espèces à mettre en place dans ce parc, a été retrouvée. Elle récence pas moins de 325 arbres et 4489 arbustes.

Les essences qui ont été énumérées sont les suivantes : tilleuls, marronniers, hêtres, érables, ormes, féviers, bouleaux, frênes à fleurs, catalpas, platanes, chênes, ailanthes, tulipiers, paviers, copalmes, noyers, gymnocladus, ginkgo biloba, ormes, saules, sophoras, acacias.

Il y a également quelques précisions quant à la nature des remblais qui viendront façonner la morphologie du sol du parc, qui sera composé de terre de bruyère et de terre végétale.

Il fera également part de sa volonté pour l'aménagement de l'étang du parc :

« J'ai la conviction que la création d'une pièce d'eau est nécessaire pour animer le paysage du parc. Celle que je projette a 4000 mètres de superficie. Elle est alimentée par le trop plein des bassins des Terrasse. Les eaux y arrivent par un ruisseau accidenté en formant des petites cascades d'aspect naturel et pittoresque. Le fond de la pièce d'eau serait rendu imperméable au moyen d'une couche de terre de glaise. [...] »<sup>137</sup>

« Le parc d'Avroy comporte des grandes pelouses plantées d'arbres et de bosquets, que parcourent des chemins invitant à la flânerie. L'étang central est une réminiscence de l'ancien bassin de Commerce. »<sup>138</sup>

---

135 (CLAES, 2002) p.14

136 (Nouvelle Biographie Nationale – Volume 7, s. d.) p.208

137 (FRANKIGNOULLE et al., 2005a) p.12

138 (WARZEE, 2011) p.117

En bordure du Parc d'Avroy, du côté du boulevard du même nom, nous pouvons distinguer une double rangée de platane qui forme une « clôture de protection » visuelle avec l'alignement des troncs d'arbres. Anciennement, cet espace nommé « l'allée des cavaliers » était beaucoup plus large qu'à l'heure actuelle.

A l'origine cette « promenade cavalière » était agrémentée de quatre rangées de platanes et mesurait approximativement trente mètres de large. Nous pouvons imaginer la différence d'impact qu'un tel aménagement a pu avoir sur l'ensemble de la qualité du Parc d'Avroy.

De l'autre côté, en revanche, la façade est composée par une masse boisée d'arbres plus hauts vers les extrémités : la rue des Guillemins et le parking, en se rabaissant vers le centre et vers l'eau pour permettre d'accueillir le passage depuis les Terrasses.

Cette ondulation des végétaux accompagne aussi les dépressions du terrain qui permettent de découvrir l'étang central. Actuellement, nous pouvons aussi se poser la question du dénivelé assez important pour accéder à ce plan d'eau.

Autrefois, lors de l'élaboration d'origine de cette pièce d'eau des allées de promenades la longeaient et les visiteurs pouvaient profiter d'un contact rapproché avec l'eau. Aujourd'hui, il se réfugie dans le fond du creux existants. D'autres dispositifs font également partie de l'histoire du lieu comme le pavillon du « Trink-Hall » et le kiosque à musique.



Illustration 118 : Photo du Trink-Hall et du Kiosque à musique entre 1950 et 1961

Tout d'abord, le Trink-Hall<sup>139</sup> est un bâtiment construit en 1880 en même temps que la création du Parc d'Avroy. Cet ouvrage dispose de décors d'arabesques surmontés de deux coupes de part et d'autre des extrémités du bâtiment.

La fonction initiale du Trink-Hall est gastronomique. Cependant, il est également voué au divertissement, notamment avec sa salle de huit tables de billard. À partir de 1885, il accueille aussi les premières séances cinématographiques de Liège.

Ce local cinématographique est malheureusement détruit par un incendie en 1908, qui causera d'autres dégâts sur le bâtiment.

Des travaux de restauration seront entrepris en 1910 par l'entreprise « HERZE et Frère ».

De 1914 à 1918, il sera occupé par les militaires allemands, ce qui causera des dégradations au bâtiment. Suite à cet épisode difficile, en 1921, des réparations sont effectuées notamment sur la couverture des deux coupes en cuivre.

Malheureusement, les inondations exceptionnelles de 1925/26, vont laisser des dégâts irréversibles sur le bâtiment qui finira par perdre sa splendeur d'époque. Les autorités communales finiront par décider de sa démolition en 1961.

Deux ans plus tard, un nouveau projet voit le jour pour remplacer l'ancien Trink-Hall. Ce projet a été élaboré et construit par le bureau d'étude « Age-Satin ». Cet établissement retrouvera une occupation similaire à celle d'antan et accueillera des événements, soirées et réunions. Le rez-de-chaussée, quant à lui, est un café reste accessible aux promeneurs. Ensuite, à partir de 1982, l'occupation va changer et il sera habité par le MADmusée (Musée d'Art Différencié) qui est géré par le CREAHM (Créativité et Handicap Mental).

Le Trink-Hall que nous connaissons aujourd'hui est le résultat du projet de rénovation et d'extension de 2015, réalisé par le bureau d'architecture « Beguin-Massart ». Il accueille aujourd'hui diverses expositions artistiques mises en place par le CREAHM.

Concernant le Kiosque à musique, cet ouvrage a été construit face à la façade arrière du Trink-Hall. C'est l'architecte JULIEN-ETIENNE REMONT qui est l'auteur de cette installation de plan circulaire élevée sur une base octogonale et « aux colonnes en fonte gracieusement inclinées vers l'extérieur. »<sup>140</sup>

Cet emplacement entouré de végétation promet un décor idéal pour écouter des prestations musicales organisées par la ville de Liège. Son succès finira par surpasser son prédécesseur qui résidait autrefois à hauteur de la rue Darchis. Ce premier kiosque en bois a été construit en 1852 et il sera remplacé en 1931 par le monument à la gloire de WALTHER FRERE-ORBAN.<sup>141</sup>

Entre 1870 et 1914, les kiosques à musique sont très populaires, ils ont fait évoluer l'aspect social de cette époque. En effet, il propose que la culture soit élargie à l'ensemble de la société et plus un accès réservé à la bourgeoisie. Actuellement, ce kiosque n'est que peu utilisé. Il reste un vestige de l'époque où le Parc d'Avroy était très populaire et prisé pour sa beauté et la richesse de sa végétation.

---

<sup>139</sup> (WARZEE, 2014)

<sup>140</sup> (WARZEE, 2016)

<sup>141</sup> (WARZEE, 2011) p.87

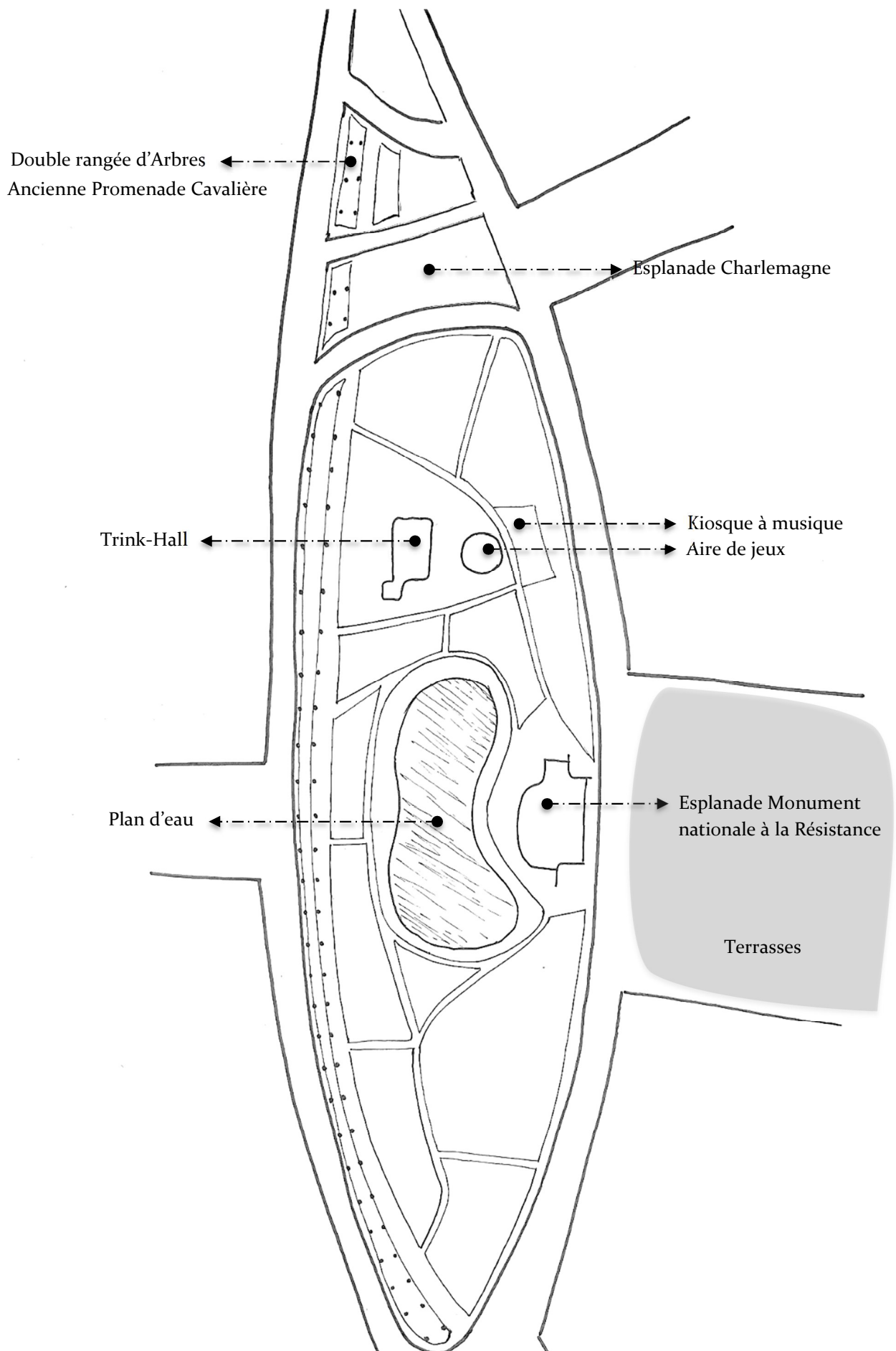


Illustration 119 : Schéma – plan actuel du Parc d'Avroy



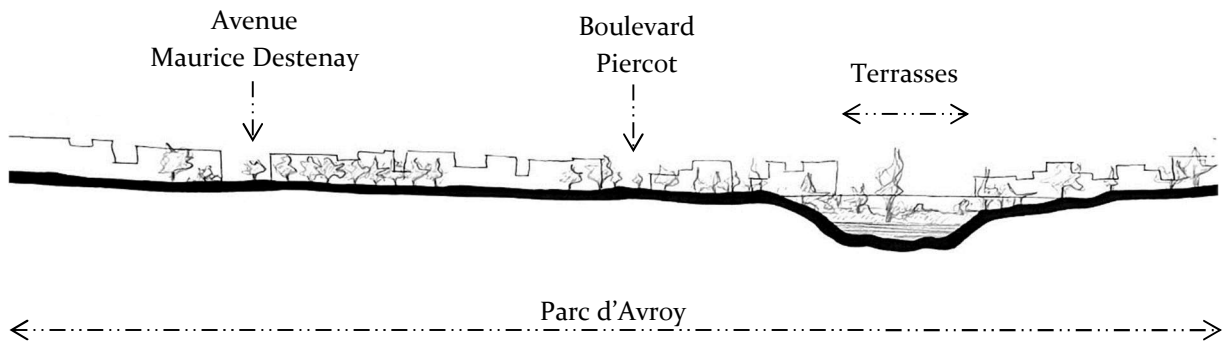


Illustration 120 : Coupe longitudinale – centre du Parc d'Avroy

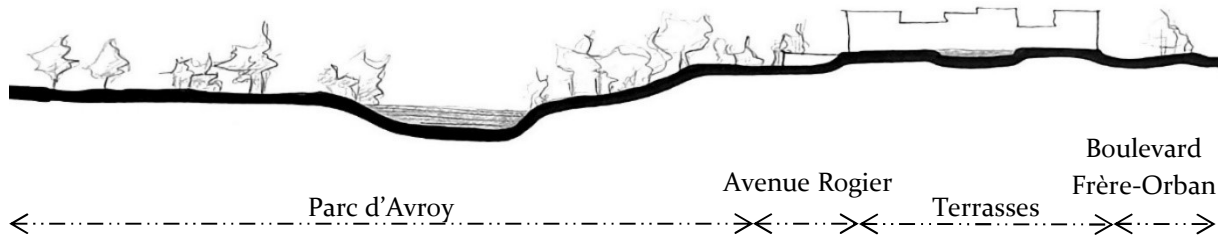
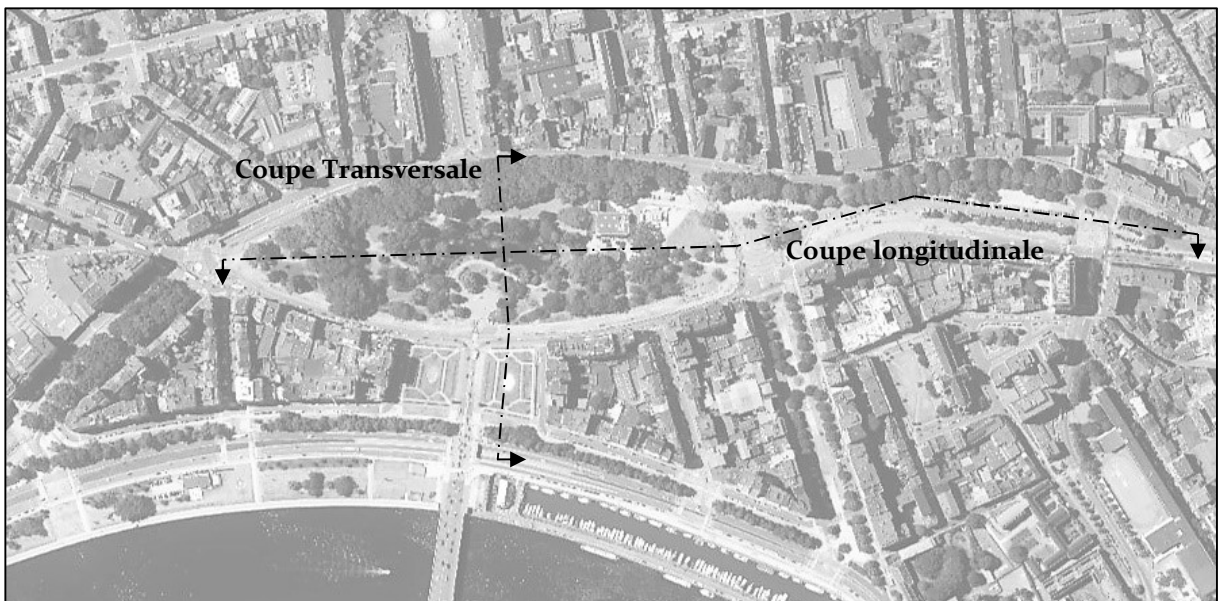


Illustration 121 : coupe transversale – centre du Parc d'Avroy et Terrasses



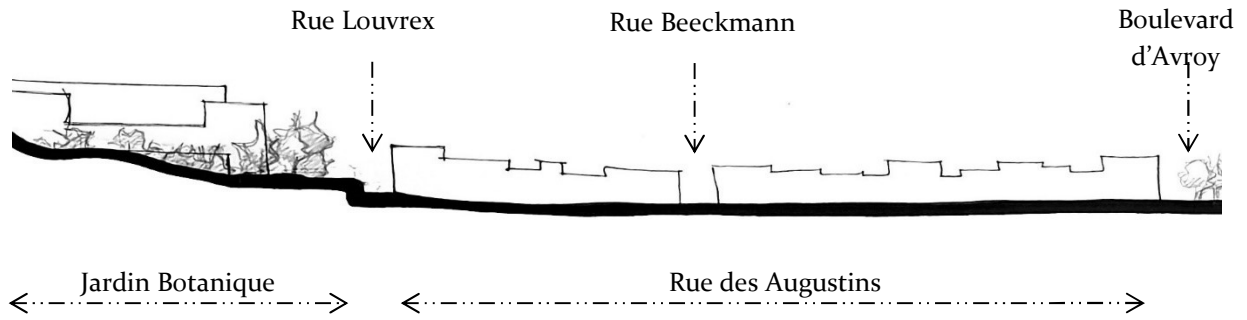


Illustration 122 : coupe transversale – Rue des Augustins

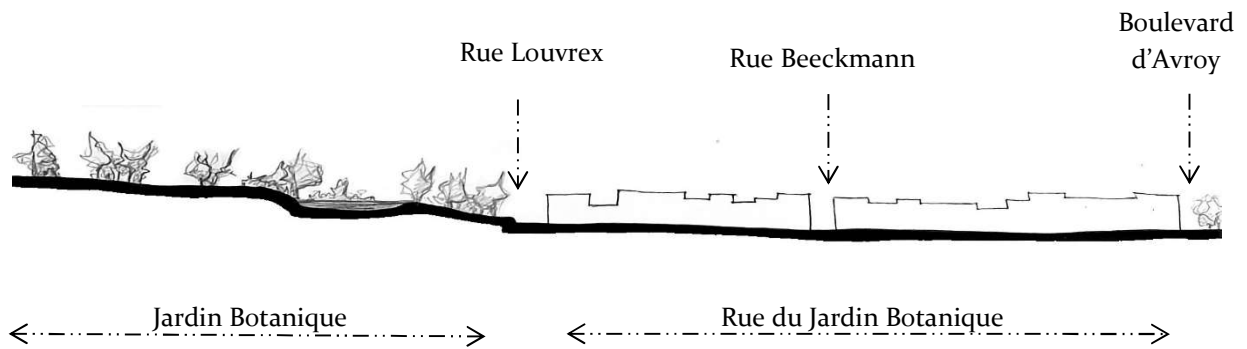
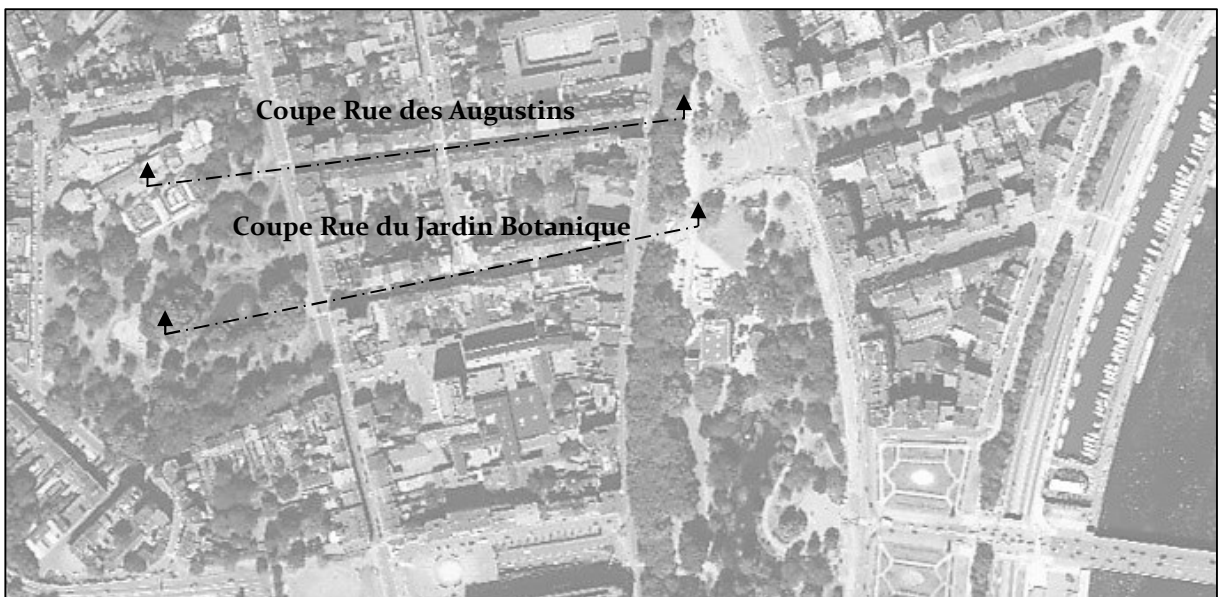


Illustration 123 : coupe transversale – Rue du Jardin Botanique



### 3. Situation sociétale

Le statut de ce parc par rapport à la population est également un point d'attention qu'il est intéressant de mettre en avant. En effet, nous pouvons constater que ce lieu n'est pas réellement attaché à un quartier, les habitants ne se l'approprient pas comme d'autres parcs.

Cette conséquence vient avant tout de la situation dans laquelle ce parc se trouve. C'est à dire enchâssé au milieu de voies de circulations rapides.

Cependant, cela lui confère une autre vocation, celle de « parc à spectacle ». Il accueille des manifestations de plus grandes ampleurs qui rythment son occupation annuelle. Ces différentes démonstrations rassemblent beaucoup de visiteurs et fait du Parc d'Avroy un point stratégique d'un point de vue touristique.<sup>142</sup>

Mais cette situation, n'est pas forcément positive pour l'identité de ce lieu, étant donné que les visiteurs ne considèrent plus ce lieu comme un parc en tant que tel, mais l'associe davantage aux différentes activités qui s'y déroulent.

Cette problématique impacte également le développement naturel et la conservation de la biodiversité de ce parc.

Les autres usagers principaux sont des « passants de transit », qui ne font que traverser l'espace pour se rendre plus ou moins rapidement sur leur lieu de travail, de rendez-vous ou pour rentrer chez eux. Il y a tout de même une partie de la population qui s'accordent le temps d'un détour pour profiter de la végétation et du sentiment de bien-être qu'il procure, mais elle reste très réduite.<sup>143</sup>

---

<sup>142</sup> (CLAES, 2002) p.31

<sup>143</sup> (CLAES, 2002) p.32



#### 4. Conclusion

Le Parc d'Avroy, aujourd'hui, est devenu un ovale presque insignifiant. En effet, au cours du siècle dernier, la voiture a pris plus d'importance dans le tracé de la ville au détriment des continuités qui existaient entre les parcs urbains. Cette situation a eu un impact négatif sur la qualité de ces lieux végétalisés, ainsi que sur la trame globale de cette métropole.

Cette problématique a également envahi toutes les berges de la Meuse, de L'Ourthe, de la Dérivation et des canaux qui traversent la ville. Tous ces cours d'eau qui autrefois ont été les générateurs de cette cité, ont été relégués au second plan.

Cependant, le Parc d'Avroy peut redevenir un chef-d'œuvre si nous prenons en compte tous les potentiels qu'il peut offrir. Il pourrait retrouver son statut de lieu centrale de la ville, s'il était lu comme un maillon fondamental de continuité entre, d'un côté, le Boulevard d'Avroy et Sauvenière, atteignant la Place Opéra et la Place Saint Lambert.

Et de l'autre côté l'Avenue Blondin et le Boulevard Frère-Orban qui se termine le long des berges fluviales, jusqu'au niveau de l'Esplanade des Guillemins.

Ce même ovale, à travers les Terrasses, compose une continuité spatiale remarquable qui se connecte avec la promenade large le long de la Meuse.

Pour recréer un « Park-System » perceptible dans la ville, comme nous l'avons exploré au fil de ces diverses réflexions, il convient de s'attarder sur les connections entre ces différents endroits stratégiques.

Il existe déjà des esquisses de systèmes qui peuvent servir de point de départ à un projet de structure végétale pour consolider la « trame verte » qui organise la ville. Il suffit à présent de les mettre en lumière et de prendre conscience de leur existence.



# NOUVELLES PERSPECTIVES







Pour terminer cette recherche, il est intéressant d'évoquer certains sujets qui méritent d'être mise avant. Ils traitent notamment des changements environnementaux et sociétaux que nous sommes train de vivre ainsi que de leurs conséquences sur la manière de concevoir et construire les espaces publics végétalisés dans le tissu urbain des villes d'aujourd'hui.

Ces nouvelles recherches et réflexions menées par certains professionnels contemporains, nous guideront vers un nouveau paradigme qui permettra de construire la ville de demain de manière plus cohérente et en adéquation avec les préoccupations de la société actuelle.

Il est également intéressant de rappeler que notre civilisation, plus que tout autre, porte un intérêt particulier à la création des espaces publics. En effet, la gestion et l'animation de ces espaces est un sujet qui préoccupe tout le monde dans la société.<sup>144</sup> Pourtant, les prises de décisions et les enjeux mis en avant par les autorités régionales et/ou communales sont souvent assez vagues.

Les comités des quartiers, dirigés par la société prennent également part dans la conception de ces projets pour qu'ils correspondent davantage à leurs besoins. Ce qui ouvre les débats entre ces différents acteurs.

Malheureusement, tous ces engagements populaires n'aboutissent souvent qu'à des initiatives privées coincées dans des règlements abstraits. Ce qui résulte de cette situation, est que les projets n'ont finalement aucune emprise sur la réalité du milieu.

Toutes ces normes qui ne cessent d'augmenter ont pour but de prévenir et d'anticiper des éventuels problèmes que la création d'un espace public pourrait engendrer. Cependant, la réalité du terrain est souvent bien loin de l'apparat administratif qui est mis en place et pensé selon des critères évalués dans des bureaux spécialisés.

Cette pratique d'accumulations de règlements n'est donc pas destinée à résoudre des problèmes concrets mais à les éviter, situation qui provoque la création d'autres problèmes, qui déboucheront sur la création de nouvelles normes qui tenteront une nouvelle fois d'éviter les difficultés rencontrées.

Cette situation ne laisse que peu de place à l'interprétation et la créativité des divers projets. Toutes ces contraintes techniques freinent et parfois même empêchent le développement de certaines propositions d'aménagements plus en adéquation avec les valeurs et les besoins de la population.

Bien que certaines directives techniques soient indispensables au bon déroulement des projets.

Actuellement, une vague de changement dans le fonctionnement de la société a remis en cause la manière de structurer et de concevoir ces espaces publics.

Aujourd'hui, l'espace public n'a plus pour vocation de proposer une vaste étendue de rencontre à traverser sans obstacles mais doit offrir des coins agréables et à l'abris où se retrouver en petits groupes ou simplement seul pour profiter des bienfaits de la végétation.

---

144 (DELBAERE, 2021)

« Ces espaces de la vie sociale et civique tendent à devenir davantage, voire exclusivement, des espaces du délasserment, de la promenade et d'une forme de solitude organisée, justifiée par le contact avec la nature et les éléments. (...) Nous sommes passés d'une sociabilité de la place, du nombre et du côtoiement à une sociabilité du parc de la séparation et de l'isolement. »<sup>145</sup>

Ces modifications fondamentales de la sociabilité urbaine sont primordiales à prendre en compte dans le développement futur des villes de demain. Cette situation en pleine mutation a également obligé les concepteurs contemporains à s'intéresser à de nouveaux sujets et de nouvelles pratiques de conceptions.

Les thématiques qui nous intéressent dans ce travail sont reprises dans la question plus générale de de « l'approche paysagère » pour orienter la réinterprétation des villes.

« L'approche paysagère de l'espace public hérite d'une vision du vivre ensemble dont il est vraisemblable qu'elle constituera, si nous parvenons à en établir un bilan critique juste et lisible, un cadre de résolution majeur des défis qui nous attendent. »<sup>146</sup>

Pour alimenter la recherche, le livre « L'archipel des métamorphoses : la transition par le paysage »<sup>147</sup> de Bertrand FOLLEA, est très intéressant et partage des principes fondamentaux pour l'évolution des villes d'aujourd'hui.

Tout d'abord, revenons sur la définition de ce qui caractérise le paysage en tant qu'espace public. « C'est une volonté de construire un véritable écosystème urbain permettant une relation inclusive entre les différentes dimensions, sociales et environnementales, de l'espace urbains, et créant ainsi les conditions d'une transition écologique concrète. »<sup>148</sup>

Dans cet ouvrage, l'accent est mis sur la « Transition écologique » que nous sommes en train de vivre actuellement. L'auteur soutient l'hypothèse que le paysage est intimement lié à cette transition. Le paysage et ses « capacités rassembleuses et transversales » permettront de s'investir et d'avancer dans cette transition pour la rendre « effective et concrète ».

« Le paysage aussi est en transition. »<sup>149</sup>

Cependant, cette « transition écologique » ne devrait être amoindrie à la seule « transition énergétique », la question qui est abordée ici est beaucoup plus vaste.

C'est pourquoi, il est nécessaire d'intégrer ces visions dans le processus de projet. La concrétisation de solutions pour donner suite aux constats évoqués dans les nombreuses théories sur le sujet permet de globaliser ces changements à échelle de la civilisation en général. Elle touche de nombreux domaines et remet en cause notre manière de vivre en société.

Le paysage est d'une grande interdisciplinarité ce qui en fait sa force. Il touche tout et tout le monde.

---

145 (DELBAERE, 2021) p.12/13

146 (DELBAERE, 2021) p.17

147 (FOLLEA, 2019)

148 (FOLLEA, 2019) p.

149 (FOLLEA, 2019) p.10

Le projet de paysage est donc d'une transversalité remarquable. Il englobe la ville et le bâti, mais aussi les espaces boisés, les étendues d'herbes et les cultures agricoles ; mais aussi les habitants, leurs modes vies, leurs avis, leurs perceptions, leurs appropriations et enfin leurs représentations des lieux. C'est un moteur d'une nouvelle harmonie entre Homme et Nature.

Cette démarche paysagère positionne le vivant au cœur de ses réflexions. Ce qui intègre la notion du temps dans les projets.

Cette dynamique implique de négocier entre le passé, le présent et le futur, ce qui donne un sens au « paysage-temps ». En d'autres termes, le projet de paysage est considéré comme un processus et non comme un résultat.

En parallèle avec ces propos de Bertrand FOLLEA dans cet ouvrage, une autre question qui pour moi, est très intéressante à évoquer est « l'altération ».

L'Auteur du livre « L'altération paysagère : pour une théorie critique de l'espace public »<sup>150</sup>, Denis BELBAERE, est paysagiste de profession et met en lumière des principes remarquables sur l'évolution de ces milieux urbains.

La théorie de « l'altération » représente, dans ce cas, la manière dont les projets évoluent dans le temps.

Le projet de paysage ne peut être évalué comme « réussi » que dans le temps. Cette dimension temporelle vient de la nature des outils avec lesquels les professionnels doivent intervenir. Travailler avec le vivant impose une certaine aptitude à anticiper et à prédire l'évolution des lieux.

Nous avons donc besoin d'une méthode particulière pour évaluer et emmètre une critique juste quant au développement de ces divers projets urbains.

Pour donner une première réponse à ce questionnement, DELBAERE, a élaboré une manière de porter un regard nouveau sur ces anciens projets et de formuler une auto-critique. Le principe est le suivant :

*« Le retour du projet sur lui-même à la faveur de son altération ne doit pas être compris comme une sorte d'adaptation ou de mesure corrective ordonnée par les usagers, comme une sorte de pendant ou de contrepoids à l'action aménagiste et qui en améliorerait l'adaptation à son environnement. (...) Ce dont il est question ici, c'est d'un retour incessant du projet au cadre opératoire de l'aménagement, comme si le chantier à peine achevé n'avait fait qu'en préparer un autre, que tout projet n'était qu'une étape dans le long enchaînement d'actions transformatrices qui, en l'actualisant, le reconfigurent sans cesse. »<sup>151</sup>*

---

150 (DELBAERE, 2021)

151 (DELBAERE, 2021) p.162

La nature intrinsèque du projet d'espace public l'expose à sa propre altération, cette dernière peut être considérée comme un élément à part entière de la composition du projet. Cette théorie suit plusieurs logiques qui l'envisagent comme la continuité des projets et pas comme mise en suspens. Ces logiques ont un schéma à « *doubles mouvements*. »<sup>152</sup>

- **Régressif** : « renvoie le projet à des états antérieurs du lieu qu'il investit » - retour du lieu sur lui-même
- **Processif** : « suscite l'engagement de nouveaux projets » - retour du projet sur lui-même.

Ces deux principes se rejoignent sur le concept de « retour en arrière », mais en prenant en compte que les paysages ne sont pas stables mais en mouvement continu. Ils sont le résultat d'une succession de modifications à travers le temps.

A l'heure actuelle, les enjeux sont tournés vers la réappropriation des espaces existants, plus qu'à la création de nouvelles infrastructures couteuses et envahissantes.

La volonté de ces processus est de « resserrer liens sociaux » et de réinvestir les espaces oubliés qui attendent une revalorisation pour recréer un réseau structuré d'espaces publics.

*« Il nous faut passer d'une logique de l'aménagement à une logique du ménagement du territoire, et c'est précisément ce à quoi nous dispose le processus altératif. »*<sup>153</sup>

Ces nouvelles observations me semblent très intéressante voir indispensable pour l'évolution de nos pratiques actuels qui, pose question dans beaucoup de domaine. La société qui comme nous avons pu le comprendre au travers de ces lectures, est en grande transition. Nous ne pouvons plus nous contenter de continuer dans la même manière de concevoir nos milieux de vie. C'est donc naturellement que les enjeux des espaces publics évoluent et demandent d'autres méthodes de conception.

---

<sup>152</sup> (DELBAERE, 2021) p.181

<sup>153</sup> (DELBAERE, 2021) p.189

# CONCLUSION





Le 21<sup>ème</sup> siècle marque un nouveau tournant dans la vision de faire la ville. Un nouvel engouement est affirmé pour la reprise en main de la ville par les citoyens. Un retour à une ville pour les citadins et plus pour la voiture.

Ce nouveau paradigme met l'accent sur la volonté d'avoir une meilleure qualité de vie urbaine. La « Transition écologique » que nous sommes en train de vivre est également un facteur fondamental dans l'évolution des mentalités et des manières de concevoir. Cela nous pousse à comprendre davantage et réinvestir les lieux déjà existants qui sont en attente de requalification, réinterprétation et revalorisation pour apporter de la plus-value à la ville.

Ces nouvelles valeurs incitent par conséquent à retourner dans le passé pour comprendre les évolutions et les modifications du tissu urbain des villes. Ainsi, grâce à ces allers-retours entre le passé et le présent pour proposer de nouvelles perspectives d'avenir, nous pouvons faire ressortir que les questions qui font débat aujourd'hui trouvent leurs sources il y a bien longtemps.

La relecture sur laquelle se base ce mémoire est celle selon les principes d'un architecte paysagiste américain du 19<sup>ème</sup> siècle qui a été un personnage majeur dans l'évolution de la profession. Frederick LAW OLMSTED est le fondateur du « Park-System », un principe de conception qui fait particulièrement sens aux enjeux et aux préoccupations actuelles.

Pour mettre en parallèle le travail de OLMSTED avec des architectes et paysagistes actuels, on peut remarquer des échos dans certaines démarches. Par exemple, dans le cas de l'Agence TER, un projet de « Park System », en tant que tel a été mis en place à Hambourg, Allemagne, en 2013 : « Saut au-delà de l'Elbe. »<sup>154</sup> (annexe 7) Cependant, beaucoup d'autres projets actuels sont dans le sillon de cette démarche, mais le vocabulaire contemporain est différent. Aujourd'hui, nous parlons d'écosystème, de paysage vivant et de trame "verte et bleue" pour structurer la ville.

« A l'heure où les métropoles se constituent, de nouveaux territoires gigantesques cherchent leur identité et appellent une approche par le paysage qui plaide pour des métropoles fertiles, capables d'améliorer dans la durée le bien-être des populations. »<sup>155</sup>

Effectivement, grâce aux ouvrages de beaucoup d'urbanistes et paysagistes d'avant-garde tel que Frederick Law OLMSTED, la volonté d'une meilleure intégration des infrastructures humaines dans un contexte naturel s'intensifie.

De nouveaux paradigmes du paysage et de l'urbanisme voient le jour. Au cours du siècle dernier, le paysage était attaché principalement aux parcs et jardins, maintenant il réintervient en tant que structure urbaine. Cependant, la réinsertion de la nature en ville en tant que système se pose de manière cyclique dans le temps.

Aujourd'hui, un nouveau cycle se met en place dans lequel les expériences culturelles du passé peuvent être valorisées. Ce retour en arrière permet également d'acquérir plus de connaissances sur les différents milieux qui constituent la ville et de faire apparaître les possibilités de les renforcer à l'aide de nouvelles techniques. Ces changements de mentalités sociétales sont guidés par une conscience plus orientée vers la sauvegarde des ressources naturelles, ainsi que vers des

---

154 (FRANCE DIRECTION & MASBOUNGI, 2018) p.58

155 IBIDEM., p.64

mises en forme qui tiennent mieux en considération le « bien commun ». Ces modifications soutiennent « l'idée commune d'une conception pleinement intégrée dans un contexte dynamique spatial et temporel, non seulement social mais aussi géographique et écologique. »<sup>156</sup>

Ce nouveau modèle prône une vision du « paysage vivant », c'est-à-dire « remettre le citoyen dans un contexte écocentré voir évocentré, et non plus anthropocentré. »<sup>157</sup> Cela signifie de concevoir la ville en tant que système naturel et durable.

Ce processus d'aménagement se concentre sur les interactions multifonctionnelles entre le bâti et non-bâti, ce qui donne un rôle plus important aux interstices et un statut particulier à cet espace. Le terme de « évocentrisme » : « impliquerait plus l'évolution concomitante de l'Homme et de son Environnement et donc les notions d'adaptation et de résilience. »<sup>158</sup>

La dimension sociétale des espaces publics est un des premiers moteurs de changements. Ces lieux amènent divers enjeux par exemple les activités sportives, les loisirs, l'éducatives, les déplacements, les mobilités douces et les plus important, les liens sociaux.<sup>159</sup>

De plus, il ne faut pas réduire les espaces publics végétalisés à un simple symbole de ce qui est qualifié de nature. Le développement de la végétation urbaine, change notre définition de la ville. Dans ce cas, elle est vue comme un écosystème durable qui fonctionne de manière circulaire, « il ne s'agit plus de faire la ville, mais de faire un écosystème urbain »<sup>160</sup>.

Cela implique de travailler avec le caractère social, économique mais aussi environnemental, en prenant en compte les dynamiques temporelles et systémiques de cet ensemble, et envisage que la ville soit évolutive et en mouvement continu.

Ce travail a permis notamment de mettre en évidence des qualités spatiales non visibles de ces espaces végétalisés à travers la ville. Pour mener à bien cette démarche, il a été indispensable de retracer l'évolution de Liège au cours du temps. Ces analyses ont mis en valeur les différents moments charnières dans la création et la modification du tissu urbain de cette cité.

Cette approche a été illustrée par des cartographies et cartes postales anciennes, ainsi que par des écrits d'époque. Ces différentes données misent en parallèle avec des documents et des observations actuelles de l'état des lieux, nous témoignent des différentes traces qu'il reste du passé et que nous pouvons réexploiter pour renforcer les connexions d'autrefois.

Nous pouvons retirer de ces réflexions que la ville de Liège recèle de milieux avec un fort potentiel. Lorsqu'ils sont considérés comme un ensemble, ils peuvent créer un système fondamental pour donner une dynamique de développement à la ville, en adéquation avec les logiques et les enjeux de l'évolution actuelle.

---

<sup>156</sup> (CLERGEAU & PESKINE, 2020) p.9

<sup>157</sup> IBIDEM., p.11

<sup>158</sup> IBIDEM., p.11

<sup>159</sup> (CLERGEAU, 2007) p.91

<sup>160</sup> IBIDEM., p.12



Le Parc d'Avroy est un lieu très important dans la création du « Park-System » de la ville. Dans l'hypothèse soutenue par ce travail, ce parc est réinterprété comme représentant l'un des éléments ayant le rôle de colonne vertébrale du système de parc.

Ce système se compose également du Parc de la Boverie qui est relié notamment par la transversale des Terrasses et par la connexion à la promenade des Quais via le boulevard Piercot et l'avenue Blonden.

Mais, il inclue également le Jardin Botanique connecté originellement par la Rue du Jardin Botanique et la Rue des Augustins.

Cet espace du Parc d'Avroy est un milieu avec un potentiel incroyable qui aujourd'hui est devenu presque insignifiant. Il est encerclé par des infrastructures de voies de circulations rapide qui amoindrissent la qualité de l'espace.

De plus, les alignements d'arbres ont été fortement réduits par rapport au 19<sup>ème</sup> siècle, ainsi que la végétation en générale. Ce qui modifie l'impact de cet espace sur son environnement et sur la perception de la population. Le plan d'eau est également très bas à l'heure actuelle, il n'offre donc plus la même proximité avec les éléments et la même ambiance qu'autrefois.

Le rôle du Parc d'Avroy est davantage lié aux diverses activités qui s'y déroule tout au long de l'année, qu'à ses potentiels et ses qualités propres. Toutes ces manifestations qui se succèdent dégradent l'état générale de l'endroit et de la végétation. En d'autres termes, son rôle est presque exclusivement fonctionnel et n'est, malheureusement, que majoritairement traversé pour se rendre d'un coté à l'autre de la ville.

Actuellement, il n'est pas vu comme générateur du développement de la ville, mais il a tous les potentiels pour devenir cette colonne vertébrale de la trame végétale de la ville.

Au travers de ce mémoire, j'espère avoir pu mettre en évidence les particularités et les nombreuses qualités de ces différents endroits. Ainsi qu'avoir pointé du doigt la nécessité de reconsidérer ces espaces végétalisés en tant que système pour apporter une réelle plus-value à la ville et particulièrement une meilleure qualité de vie à ces habitants.

Pour aller plus loin dans l'analyse des parcs urbains de la ville de Liège et ainsi répondre plus précisément à la question posée dans ce mémoire qui est :

**« Dans le cas de la ville de Liège, quels facteurs sont intervenus dans la création des parcs urbains et comment reconsidérer ce système et le réinterpréter aujourd'hui ? »**

Il serait intéressant d'approfondir les études sur le Parc de la Boverie et le Jardin Botanique qui sont, au même titre que le Parc d'Avroy, des éléments fondateurs et très importants dans la création du tissu urbain de la ville de Liège. Un autre aspect qui concerne une étude sociétale de plus grande ampleur et qui pourrait être objectivée, sur le statut et les rôles que représentent ces milieux pour la société pourrait être intéressante à effectuer.

Ces recherches supplémentaires permettraient d'approfondir encore davantage les connaissances sur ces lieux vecteurs de développement de la ville en faveur de la création d'un véritable écosystème urbain.



## POSTFACE

Pour terminer ce mémoire, je voulais encore renforcer mon intérêt pour ce sujet en mentionnant mon expérience personnelle, lors d'un projet réalisé en collaboration avec d'autres étudiantes, pendant mes études dans le cadre d'un atelier également dirigé par Madame OCCHIUTO.

Ce projet se situait à Visé et l'objectif défendu par cette proposition était de ponctuer le système eau/ville par des interventions architecturales ponctuelles et naturelles pouvant rendre visible la relation perdue entre la ville et son fleuve.

En mettant en parallèle la ville de Visé et la ville de Liège, nous pouvons remarquer que les enjeux sont assez similaires malgré la différence d'échelle.

Liège, comme Maastricht sont des villes majeures à proximité de Visé qui offraient les contextes vacanciers et les jeux d'eaux que nous pouvons prendre en compte pour renforcer l'imaginaire de ces villes et le lien qui peut être créé entre elles via des nouveaux systèmes en longueur.

Le projet agissait par point à travers des interventions construites qui étaient mises en place de façon étirées le long d'une large partie du front urbain. La succession de ces compositions proposait un système artificiel, permettant de surligner les résidus de nature pour rapprocher les habitants des ressources oubliées, comme l'eau, les plages fluviales, les versants et les terrassements d'une ville anciennement liée à l'eau.

La création de ces petits dispositifs au bord du cours d'eau pourrait également permettre de réinterpréter les flottements des bateaux et de se rappeler les activités de navigations fluviales économiques et de plaisances qui faisaient partie intégrante de la vie dans cette ville.

Ce projet met en évidence que l'originalité du « Park-System » ne consiste pas uniquement dans le repérage d'espaces verts à relier, mais dans la création d'un nouveau système spatial qui offre la possibilité de renverser les regards et les idées figées sur les espaces urbains. Cela permet de « faire plus » en modifiant le « moins possible », en réutilisant les opportunités laissées par la planification urbaine fonctionnaliste du 20ème siècle.



**« Les lieux sont des projets d'espace public  
et les espaces publics sont des paysages »**

Denis DELBAERE



### Ouvrage

- BRAHY, R., DUMONT, E., FONTAINE, P., & RUELLE, C. (2018). *Regards sur la ville : Échanges et réflexions à partir de Liège*. Presses Universitaires de Liège.
- BRAWLEY, L. (2014). *D'après nature : Frederick Law Olmsted et le Park Movement américain*. Editions Fahrenheit.
- CLEMENT, G. (2006). *Gilles Clément : Une écologie humaniste*. Aubanel.
- CLEMENT, G. (2008). *Neuf jardins : Approche du jardin planétaire*. Actes Sud.
- CLERGEAU, P. (2007). *Une écologie du paysage urbain*. Éditions Apogée.
- CLERGEAU, P., & PESKINE, H. (2020). *Urbanisme et biodiversité : Vers un paysage vivant structurant le projet urbain*. Éditions Apogée.
- CORAJOURD, M. (2010). *Le paysage, c'est l'endroit où le ciel et la terre se touchent*. Actes sud.
- DELBAERE, D. (2010). *La fabrique de l'espace public : Ville, paysage et démocratie*. Ellipses.
- DELBAERE, D. (2021). *Altérations paysagères : Pour une théorie critique de l'espace public*. Editions Prentèses.
- DESPRET, V. (2019). *Habiter en oiseau*. Actes sud.
- FOLLEA, B. (2019). *L'archipel des métamorphoses : La transition par le paysage*. Éditions Parenthèses.
- France Direction Générale de l'Aménagement. (2013). *Métamorphose de l'ordinaire : Paola Viganò, Grand prix de l'urbanisme 2013*. Parenthèses.
- France Direction Générale de l'Aménagement, du logement et de la nature, & MASBOUNGI, A. (2018). *L'urbanisme des milieux vivants : Agence TER, Henri Bava, Michel Hössler, Olivier Philippe, grand prix de l'urbanisme 2018 : nominés Patrick Bouchain, François Leclercq, Jacqueline Osty*. Parenthèses.
- GREGORIS, M.-T. (2012). Denis Delbaere : La fabrique de l'espace public. Ville, paysage et démocratie. *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement*.
- LEMOINE, M. (2005). *Promenades liégeoises : Avec Bernard Gheur*. Céfal.
- MASSIP, N., & PAVELCHIEVICI, R. (2014). *Frederick Law Olmsted (1822-1903) et le Park movement américain : Et Les années Roosevelt (1932-1945)*. L'Harmattan.
- NEVE DE MEVERGRIES, F.-X. (1997). *Jardins et coins secrets de Liège*. Editions du Perron.
- NEVE DE MEVERGRIES, F.-X. (2020). *Liège insolite et séduisante*. Éditions du Perron.
- OCCHIUTO, R. (2014). *Guide architecture moderne et contemporaine 1895-2014 Liège*. Mardaga.
- OLMSTED, F. L. (1997). *Civilizing American Cities : Writings On City Landscapes*. Da Capo Press.

- OLMSTED, F. L. (1997). *The Papers of Frederick Law Olmsted: Writings on Public Parks, Parkways, and Park Systems* (C. E. Beveridge & C. R. Hoffman, Éd.s.; Annotated edition). Johns Hopkins University Press.
- OLMSTED, F. L. (2021). *Frédéric Law Olmsted : Architecte du paysage*. Éditions de la Villette.
- RENARDY, C. (2005). *Liège et l'Exposition universelle de 1905*. La Renaissance du Livre.
- WARZEE, C. (2011). *Le livre d'or des quartiers Avroy-Sauvenière : Des bras de meuse aux boulevards d'aujourd'hui*. Noir Dessin production.

## **Article/Rapport**

- BIE\_Convention\_fr.pdf*. (s. d.). Consulté 1 décembre 2022, à l'adresse [https://www.bie-paris.org/site/images/stories/files/BIE\\_Convention\\_fr.pdf](https://www.bie-paris.org/site/images/stories/files/BIE_Convention_fr.pdf)
- FRANKIGNOULLE, P., DE HARLEZ DE DEULIN, N., & DELLOUE, S. (2005). *Historique du parc d'Avroy (Liège)* (p. 21). Echevinat de l'Urbanisme, service Plantations.
- FRANKIGNOULLE, P., DE HARLEZ DE DEULIN, N., & DELLOUE, S. (2005). *Historique du parc de la Boverie (Liège)* (p. 25). Echevinat de l'Urbanisme, service Plantations.
- FRANKIGNOULLE, P., DE HARLEZ DE DEULIN, N., & DELLOUE, S. (2005). *Historique du parc du Jardin Botanique (Liège)* (p. 13). Echevinat de l'Urbanisme, service Plantations.
- GOOSSENS, M. (s. d.). *Note de recherche du Laboratoire Ville sur la construction urbaine de Liège -Territoire-Paysage de la Faculté d'architecture*.
- GOOSSENS, M., & OCCHIUTO, R. (2020). *Liège : Une ville-Paysage en récits*. *Nouvelle Biographie Nationale – Volume 7*. (s. d.).

## **Vidéo**

- AGENCE TER (Réalisateur). (2021, mai 17). *TER\_CONFERENCE\_Biodiversifier nos villes, Petites Leçons de ville*. <https://www.youtube.com/watch?v=6jSArSsiMh8>
- Cité de l'Architecture et du Patrimoine (Réalisateur). (2018, janvier 29). *Michel Corajoud*. <https://www.youtube.com/watch?v=j8SgqAoG41w>
- COMTE, O. (Réalisateur). (2015). *Gilles Clément : Le jardin en mouvement*. a.p.r.e.s éditions.



## Mémoire/Thèse

CLAES, M. (2002). *Avroy : Figure de proue d'un urbanisme liégeois : mémoire présenté devant l'Institut Supérieur d'Architecture Saint-Luc de Wallonie Liège en janvier 2002*. Chez l'auteur.

KULA, S. (2006). *L'Exposition Internationale de Liège 1930*. Chez l'auteur.

ORBAN, A. (2019). *Mémoire de fin d'études : « Le Park-System comme matrice morphologique de caractérisation de la ville »*. <https://matheo.uliege.be/handle/2268.2/7303>

## Site Internet

À quoi ressemblait la gare de Liège-Guillemins en 1958. (s.d.). RTBF.

à l'adresse : <https://www.rtb.be/article/a-quoi-ressemblait-la-gare-de-liege-guillemins-en-1958-10603641>

Andrew Jackson Downing—*Histoire des débuts de l'aménagement paysager américain*. (s. d.).

Consulté 13 mars 2023, à l'adresse :

[https://heald.nga.gov/mediawiki/index.php/Andrew\\_Jackson\\_Downing#Overview](https://heald.nga.gov/mediawiki/index.php/Andrew_Jackson_Downing#Overview)

Expo 58. (s.d.). <https://atomium.be/expo58>

Exposition Internationale de l'eau à Liège 1939. (s.d.).

<http://www.chokier.com/FILES/EXPO/Visite-EXPO39.html>

FABRICE MULLER - Liège—*Exposition internationale de 1930*. (s. d.).

Consulté 1 mars 2023, à l'adresse :

<http://www.fabrice-muller.be/liege/expo1930/expo1930.html>

Gilles. (s. d.). *Gilles Clément, le jardin en mouvement, le jardin planétaire et le tiers paysage*.

Consulté 16 mars 2021, à l'adresse :

<http://www.gillesclement.com/index.php>

*Territory in movement Journal of geography and planning*, 14-15, Article 14-15.

à l'adresse : <https://journals.openedition.org/tem/1806>

*Histoire de Liège—Liège*. (s.d.).

à l'adresse : <https://www.liege.be/fr/decouvrir/tourisme/decouvrir-liege/histoire-de-liege>

Larousse, É. (s. d.). *Définitions : Pittoresque - Dictionnaire de français Larousse*.

Consulté 22 mars 2023, à l'adresse :

<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/pittoresque/61231>

*Le paysagiste Michel Corajoud—Textes et images*. (S. d.).

Consulté 1 février 2023, à l'adresse : <http://corajoudmichel.nerim.net/>

Les grands principes. (s. d.). *Le tram*.

Consulté 27 avril 2023, à l'adresse : <https://letram.be/les-grands-principes/>

Les « services écosystémiques », définition, discussion, et limites dans la protection de l'environnement. (2020, juin 22). *Tela Botanica*.

à l'adresse : <https://www.tela-botanica.org/2020/06/les-services-ecosystemiques-definition-discussion-et-limites-dans-la-protection-de-lenvironnement/>

*L'Expo 58, événement mondial d'après-guerre, ouvrait ses portes il y a 60 ans (photos et vidéos)*. (s.d.).

à l'adresse : RTBF. <https://www.rtbf.be/article/l-expo-58-evenement-mondial-d-apres-guerre-ouvrait-ses-portes-il-y-a-60-ans-photos-et-vidéos-9894375>

MANTION, J.-R. (2011). William Gilpin et la beauté pittoresque. *Critique*, 766(3), 231-238.

à l'adresse : <https://doi.org/10.3917/criti.766.0231>

*PITTORESQUE, art et esthétique—Encyclopædia Universalis*. (s. d.).

Consulté 22 mars 2023, à l'adresse :

<https://www.universalis.fr/encyclopedie/pittoresque-art-et-esthetique/>

ROGÉAU, O. (2016, janvier 31). *La véritable histoire du « Sanglier des Ardennes », ce barbu sanguinaire de la pire espèce*. Le Vif.

à l'adresse : <https://www.levif.be/belgique/la-veritable-histoire-du-sanglier-des-ardennes-ce-barbu-sanguinaire-de-la-pire-espece/>

WARZEE, C. (2014, mai 30). Le Trink-Hall du parc d'Avroy. *Histoires de Liège*.

à l'adresse : <https://histoiresdeliege.wordpress.com/2014/05/30/le-trink-hall-du-parc-davroy/>

WARZEE, C. (2016, octobre 8). La rivière d'Avroy à Liège, devenue un tronçon du boulevard du même nom. *Histoires de Liège*.

à l'adresse : <https://histoiresdeliege.wordpress.com/2016/10/08/la-riviere-davroy-a-liege-devenue-un-troncon-du-boulevard-du-meme-nom/>

WARZEE, C. (2020, mai 31). La gare des Guillemins de 1958 à 2007. *Histoires de Liège*.

à l'adresse : <https://histoiresdeliege.wordpress.com/2020/05/31/la-gare-des-guillemins-de-1958-a-2007/>

WARZEE, C. (2022, février 25). L'avenue Blonden. *Histoires de Liège*.

à l'adresse : <https://histoiresdeliege.wordpress.com/2022/02/25/lavenue-blonden/>

*William Gilpin | Artist | Royal Academy of Arts*. (s. d.).

Consulté 10 mars 2023, à l'adresse :

<https://www.royalacademy.org.uk/art-artists/name/william-gilpin>

## TABLE DES ILLUSTRATIONS

Illustration 1 : Plan d'ensemble des travaux de rectification de l'Ourthe et établissement d'un Nouveau Pont sur la Meuse de 1902 .....	46
Source : Archives de la faculté d'Architecture de l'Université de Liège - GAR	
Illustration 2 : Plan d'Ensemble de l'Exposition de Liège de 1905 .....	47
Source : Archives de la faculté d'Architecture de l'Université de Liège - GAR	
Illustration 3 : Vue d'ensemble de L'Exposition de Liège de 1905 .....	47
Source : Archives de la faculté d'Architecture de l'Université de Liège - GAR	
Illustration 4 : Zoom d'un extrait du Plan d'Ensemble de l'Exposition de Liège de 1905 .....	48
Source : Archives de la faculté d'Architecture de l'Université de Liège - GAR	
Illustration 5 : L'Entrée Monumentale.....	48
Source : Archives de la faculté d'Architecture de l'Université de Liège - GAR	
Illustration 6 : Vue sur la Meuse – Le Pont de Fragnée .....	48
Source : Archives de la faculté d'Architecture de l'Université de Liège - GAR	
Illustration 7 : Zoom d'un extrait du Plan d'Ensemble de l'Exposition de Liège de 1905 .....	49
Source : Archives de la faculté d'Architecture de l'Université de Liège - GAR	
Illustration 8 : Nouvelle entrée du Jardin d'Acclimatation.....	50
Source : Archives de la faculté d'Architecture de l'Université de Liège - GAR	
Illustration 9 : Jardin d'Acclimatation - Perspective sur le Lac .....	50
Source : Archives de la faculté d'Architecture de l'Université de Liège - GAR	
Illustration 10 : un coin du Jardin d'Acclimatation Parc .....	50
Source : Archives de la faculté d'Architecture de l'Université de Liège - GAR	
Illustration 11 : Parc de la Boverie - vue perspective.....	50
Source : Archives de la faculté d'Architecture de l'Université de Liège - GAR	
Illustration 12 : Parc de la Boverie - Vue perspective des Palais .....	50
Source : Archives de la faculté d'Architecture de l'Université de Liège - GAR	
Illustration 13 : le Restaurant du Lac.....	50
Source : Archives de la faculté d'Architecture de l'Université de Liège - GAR	
Illustration 14 : Zoom d'un extrait du Plan d'Ensemble de l'Exposition de Liège de 1905.....	51
Source : Archives de la faculté d'Architecture de l'Université de Liège - GAR	
Illustration 15 : Le Pont Mativa .....	52
Source : Archives de la faculté d'Architecture de l'Université de Liège - GAR	
Illustration 16 : L'esplanade des Vennes- Vue d'ensemble.....	52
Source : Archives de la faculté d'Architecture de l'Université de Liège - GAR	
Illustration 17 : Esplanade des Vennes – Vue Générale.....	52
Source : Archives de la faculté d'Architecture de l'Université de Liège - GAR	
Illustration 18 : Vue générale des Halls.....	52
Source : Archives de la faculté d'Architecture de l'Université de Liège - GAR	

Illustration 19 : Zoom d'un extrait du Plan d'Ensemble de l'Exposition de Liège de 1905.....	53
Source : Archives de la faculté d'Architecture de l'Université de Liège - GAR	
Illustration 20 : Pont de Frangée – Vue panoramique vers Vieux-Liège.....	53
Source : Archives de la faculté d'Architecture de l'Université de Liège - GAR	
Illustration 21 : Plaine de Fragnée – Vue d'ensemble vers les Arènes Liégeoises.....	53
Source : Archives de la faculté d'Architecture de l'Université de Liège - GAR	
Illustration 22 : Zoom d'un extrait du Plan d'Ensemble de l'Exposition de Liège de 1905 .....	54
Source : Archives de la faculté d'Architecture de l'Université de Liège - GAR	
Illustration 23 : Zoom d'un extrait du Plan PHARUS de l'Exposition Universelle de Liège de 1905 .....	55
Source : <a href="http://histoiresdeliege.wordpress.com">histoiresdeliege.wordpress.com</a>	
Illustration 24 : Croquis – Exposition de Liège 1930 / Palais de la petite Mécanique.....	57
Source : Archives de la faculté d'Architecture de l'Université de Liège - GAR	
Illustration 25 : photo des inondations de 1926 – liège.....	57
Source : Le livre d'or des quartiers Avroy-Sauvenière - WARZEE C.	
Illustration 26 : photo des inondations de 1926 – liège.....	57
Source : Le livre d'or des quartiers Avroy-Sauvenière - WARZEE C.	
Illustration 27 : Plan de la section Nord rive droite de l'Exposition Internationale de Liège de 1930.....	58
Source : Archives de la faculté d'Architecture de l'Université de Liège - GAR	
Illustration 28 : Plan de la section Nord rive gauche de l'Exposition Internationale de Liège de 1930.....	59
Source : Archives de la faculté d'Architecture de l'Université de Liège - GAR	
Illustration 29 : Palais de L'Agriculture .....	59
Source : <a href="http://histoiresdeliege.wordpress.com">histoiresdeliege.wordpress.com</a>	
Illustration 30 : La descente du « Water-chute » dans le Parc d'Attractions (1905).....	59
Source : <a href="http://histoiresdeliege.wordpress.com">histoiresdeliege.wordpress.com</a>	
Illustration 31 : Plan de la section Sud de l'Exposition Internationale de Liège de 1930.....	60
Source : Archives de la faculté d'Architecture de l'Université de Liège - GAR	
Illustration 32 : Pavillon de l'Enseignement de la ville de Liège.....	60
Source : Archives de la faculté d'Architecture de l'Université de Liège - GAR	
Illustration 33 : débarcadère du secteur Sud .....	60
Source : Archives de la faculté d'Architecture de l'Université de Liège - GAR	
Illustration 34 : Plan d'ensemble de l'Exposition Internationale de Liège de 1939.....	61
Source : Archives de la faculté d'Architecture de l'Université de Liège - GAR	
Illustration 35 : Panorama du Téléphérique .....	62
Source : Archives de la faculté d'Architecture de l'Université de Liège - GAR	
Illustration 36 : panorama de l'Exposition la nuit.....	62
Source : Archives de la faculté d'Architecture de l'Université de Liège - GAR	
Illustration 37 : Carte postale de la Gare des Guillemins de 1937 .....	64

Source : <a href="http://www.delcampe.net">www.delcampe.net</a>	
Illustration 38 : Carte postale de la Gare des Guillemins de 1958.....	64
Source : <a href="http://www.delcampe.net">www.delcampe.net</a>	
Illustration 39 : Photo de la gare des Guillemins actuelle.....	64
Source : <a href="https://calatrava.com/projects/guillemins-tgv-railway-station-liege.html">https://calatrava.com/projects/guillemins-tgv-railway-station-liege.html</a>	
Illustration 40 : Plan du parc de Buffalo.....	77
Source : Frédéric Law Olmsted : Architecte du paysage - OLMSTED F. L.	
Illustration 41 : croquis (1) South Park – OLMSTED.....	78
Source : Frédéric Law Olmsted : Architecte du paysage - OLMSTED F. L.	
Illustration 42 : croquis (2) South Park – OLMSTED.....	78
Source : Frédéric Law Olmsted : Architecte du paysage - OLMSTED F. L.	
Illustration 43 : plan actuel de Buffalo dans l’Etat de New-York.....	79
Source : <a href="http://geoportail.wallonie.be">geoportail.wallonie.be</a>	
Illustration 44 : Plan du système de Parc de Boston.....	80
Source : Frédéric Law Olmsted : Architecte du paysage - OLMSTED, F. L.	
Illustration 45 : plan actuel de Boston dans le Massachusetts.....	82
Source : <a href="http://geoportail.wallonie.be">geoportail.wallonie.be</a>	
Illustration 46 : affiche réalisée par Arnaud ORBAN, dans le cadre de son mémoire.....	90
Source : Le Park-System comme matrice morphologique de caractérisation de la ville	
Illustration 47 : Vue sur la Meuse de la Passerelle.....	103
Source : Photographie personnelle	
Illustration 48 : schéma du Système de parc du centre de Liège.....	104
Source : Schéma personnel	
Illustration 49 : Localisation du parc de la Boverie – Fond de plan walonmap.....	105
Source : <a href="http://geoportail.wallonie.be">geoportail.wallonie.be</a>	
Illustration 50 : Extrait du plan AVANZO -1838.....	107
Source : Note de recherche du LabVTP de l'université de Liège	
Illustration 51 : Extrait plan AVANZO/BLONDEN – 1860.....	107
Source : Note de recherche du LabVTP de l'université de Liège	
Illustration 52 : Extrait du plan BLONDEN – 1880.....	107
Source : Note de recherche du LabVTP de l'université de Liège	
Illustration 53 : Croquis du Plan du Parc de la Boverie.....	109
Source : Schéma personnel	
Illustration 54 : Rive du plan d’eau du parc de la Boverie.....	110
Source : Photographie personnelle	
Illustration 55 : Plan d’eau du parc de la Boverie.....	110
Source : Photographie personnelle	
Illustration 56 : Etendue du parc de la Boverie.....	110
Source : Photographie personnelle	

Illustration 57 : Allée devant le Musée de Beaux-Arts de la Boverie .....	110
Source : Photographie personnelle	
Illustration 58 : Rive gauche du parc de la Boverie .....	110
Source : Photographie personnelle	
Illustration 59 : Rive droite du parc de la Boverie .....	110
Source : Photographie personnelle	
Illustration 60 : Localisation des Quais – Fond de plan walonmap .....	111
Source : geoportail.wallonie.be	
Illustration 61 : Arrivée de la Passerelle sur les Quais.....	112
Source : Photographie personnelle	
Illustration 62 : Etendue végétale sur les Quais – Boulevard Frère-Orban.....	112
Source : Photographie personnelle	
Illustration 63 : Mobilier urbain sur le Quai – Boulevard Frère -Orban .....	112
Source : Photographie personnelle	
Illustration 64 : Vue sur les Quais des Terrasses.....	112
Source : Photographie personnelle	
Illustration 65 : Vue à l’intersection du pont Albert 1 <sup>er</sup> et du Boulevard Frère-Orban .....	112
Source : Photographie personnelle	
Illustration 66 : Vue sur les Terrasses du pont Albert 1 <sup>er</sup> .....	112
Source : Photographie personnelle	
Illustration 67 : Localisation des Terrasses – Fond de plan walonmap .....	113
Source : geoportail.wallonie.be	
Illustration 68 : vue du pont du Commerce vers les Terrasses - 1950 .....	114
Source : Archives de la faculté d'Architecture de l'Université de Liège - GAR	
Illustration 69 : vue du carrefour entre les Terrasses et le Parc d’Avroy - 1950 .....	114
Source : Archives de la faculté d'Architecture de l'Université de Liège - GAR	
Illustration 70 : Vue des Terrasses depuis un immeubles adjacent – 1950.....	114
Source : Archives de la faculté d'Architecture de l'Université de Liège - GAR	
Illustration 71 : Intersection entre les Terrasses et le parc d’Avroy .....	114
Source : Photographie personnelle	
Illustration 72 : Les Terrasses face au parc d’Avroy.....	114
Source : Photographie personnelle	
Illustration 73 : Les Terrasses .....	114
Source : Photographie personnelle	
Illustration 74 : Localisation du parc d’Avroy – Fond de plan walonmap.....	115
Source : geoportail.wallonie.be	
Illustration 75 : Entrée de la foire d’octobre du pont d’Avroy .....	117
Source : www.rtbfb.be	
Illustration 76 : Intérieur de la Foire d’octobre la nuit .....	117

Source : [www.rtbf.be](http://www.rtbf.be)

Illustration 77 : Entrée de la Foire d'octobre au niveau de la rue des Guillemins .....	117
Source : Photographie personnelle	
Illustration 78 : Parc d'Avroy pendant la Foire d'octobre .....	117
Source : Photographie personnelle	
Illustration 79 : Pont d'Avroy après la Foire d'octobre .....	117
Source : Photographie personnelle	
Illustration 80 : le début du Boulevard d'Avroy après la Foire d'octobre.....	117
Source : Photographie personnelle	
Illustration 81 : Croquis du plan du Parc d'Avroy.....	119
Source : Schéma personnel	
Illustration 82 : Allée du parc d'Avroy .....	120
Source : Photographie personnelle	
Illustration 83 : Allée du parc d'Avroy .....	120
Source : Photographie personnelle	
Illustration 84 : Etang du parc d'Avroy.....	120
Source : Photographie personnelle	
Illustration 85 : Etang du parc d'Avroy .....	120
Source : Photographie personnelle	
Illustration 86 : Etendue du parc d'Avroy .....	120
Source : Photographie personnelle	
Illustration 87 : Etendue du parc d'Avroy.....	120
Source : Photographie personnelle	
Illustration 88 : Localisation du jardin Botanique – Fond de plan walonmap.....	122
Source : <a href="http://geoportail.wallonie.be">geoportail.wallonie.be</a>	
Illustration 89 : Extrait du plan AVANZO -1838.....	124
Source : Note de recherche du LabVTP de l'université de Liège	
Illustration 90 : Extrait plan AVANZO/BLONDEN – 1860 .....	124
Source : Note de recherche du LabVTP de l'université de Liège	
Illustration 91 : Extrait du plan BLONDEN – 1880 .....	124
Source : Note de recherche du LabVTP de l'université de Liège	
Illustration 92 : croquis du plan du Jardin Botanique.....	126
Source : Schéma personnel	
Illustration 93 : Angle de la rue Nysten et de la rue des Anges .....	127
Source : Photographie personnelle	
Illustration 94 : Allée du Jardin Botanique parallèle à la rue des Anges .....	127
Source : Photographie personnelle	
Illustration 95 : Plan d'eau du Jardin Botanique .....	127
Source : Photographie personnelle	

Illustration 96 : Jardin Botanique .....	127
Source : Photographie personnelle	
Illustration 97 : Allées du Jardin Botanique.....	127
Source : Photographie personnelle	
Illustration 98 : Rue Louvrex.....	127
Source : Photographie personnelle	
Illustration 99 : Localisation du Boulevard Piercot – Fond de plan walonmap.....	129
Source : geoportail.wallonie.be	
Illustration 100 : Boulevard Piercot - 1903 .....	130
Source : www.delcampe.net	
Illustration 101 : Boulevard Piercot - 1904 .....	130
Source : www.delcampe.net	
Illustration 102 : Boulevard Piercot - 1947.....	130
Source : www.delcampe.net	
Illustration 103 : Vue du Boulevard Piercot depuis l’Avenue Rogier .....	130
Source : Photographie personnelle	
Illustration 104 : Vue du Boulevard Piercot depuis le Boulevard Frère-Orban.....	130
Source : Photographie personnelle	
Illustration 105 : Aménagement intérieur du Boulevard Piercot .....	130
Source : Photographie personnelle	
Illustration 106 : Extrait gravure de MILHEUSER – 1649.....	137
Source : Note de recherche du LabVTP de l’université de Liège	
Illustration 107 : Extrait du plan BOYENS – 1789 .....	137
Source : Note de recherche du LabVTP de l’université de Liège	
Illustration 108 : Extrait du plan de la ville de Liège – 1827 .....	138
Source : Note de recherche du LabVTP de l’université de Liège	
Illustration 109 : Extrait plan de l’amélioration de la navigation de la Meuse (liège), plan général – 1837 .....	138
Source : Note de recherche du LabVTP de l’université de Liège	
Illustration 110 : Extrait du plan AVANZO – 1860 .....	139
Source : Note de recherche du LabVTP de l’université de Liège	
Illustration 111 : Extrait du plan du projet final de la ville BLONDEN – 1876.....	140
Source : Note de recherche du LabVTP de l’université de Liège	
Illustration 112 : Extrait du plan BLONDEN – 1880 .....	141
Source : Note de recherche du LabVTP de l’université de Liège	
Illustration 113 : Orthophotographie - 1971 .....	142
Source : geoportail.wallonie.be	
Illustration 114 : Orthophotographie - 2019 .....	143
Source : geoportail.wallonie.be	



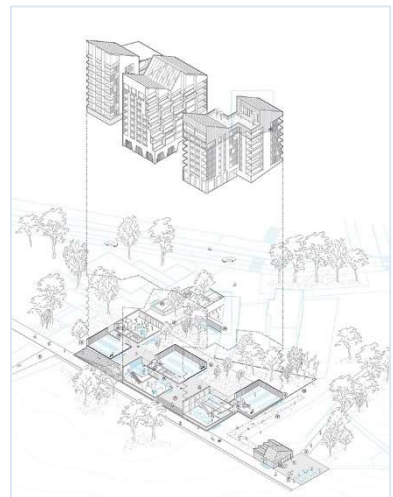
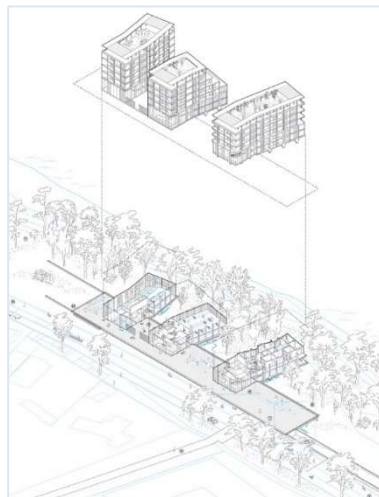
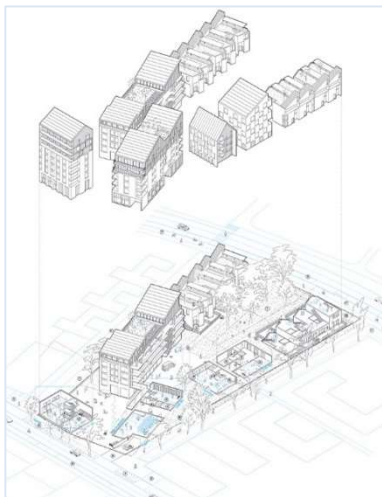
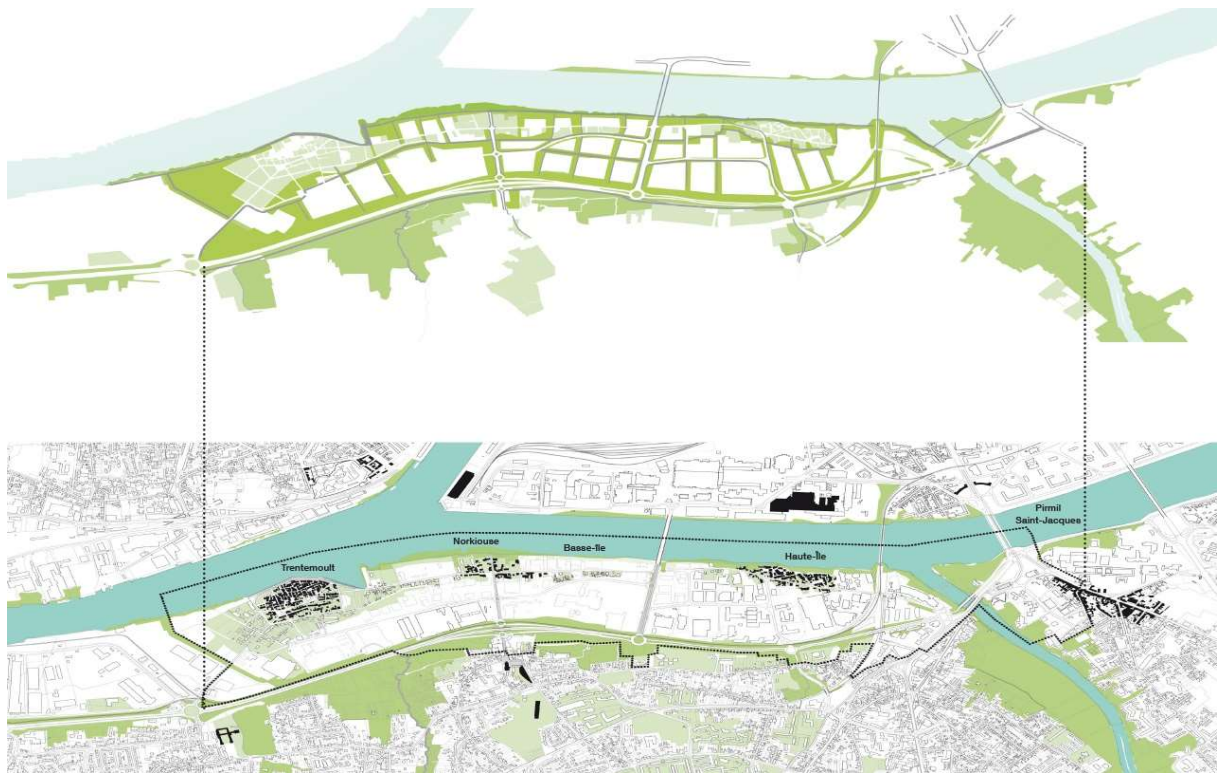
Illustration 115 : Extrait du plan du tracé du projet du Tram de la ville de liège.....	144
Source : letram.be	
Illustration 116 : Travaux du projet du Tram : Avenue Rogier vers les Guillemins .....	144
Source : Photographie personnelle	
Illustration 117 : Travaux du projet du Tram : Avenue Rogier vers la place Saint-Lambert.....	144
Source : Schéma personnel	
Illustration 118 : Photo du Trink-Hall et du Kiosque à musique entre 1950 et 1961 .....	146
Source : www.delcampe.net	
Illustration 119 : Schéma – plan actuel du Parc d’Avroy.....	148
Source : Schéma personnel	
Illustration 120 : Coupe longitudinale – centre du Parc d’Avroy .....	149
Source : Schéma personnel	
Illustration 121 : coupe transversale – centre du Parc d’Avroy et Terrasses .....	149
Source : Schéma personnel	
Illustration 122 : coupe transversale – Rue des Augustins.....	150
Source : Schéma personnel	
Illustration 123 : coupe transversale – Rue du Jardin Botanique.....	150
Source : Schéma personnel	



## ANNEXES

- Annexe 1 : Projet Pirmil-Les Isles à Rezé-le-Nantes, 2018 - Nantes Métropole Aménagement 185  
Source : <https://www.obras.fr/projets-tri-synoptique/>
- Annexe 2 : Projet des Quais de la Garonne à Bordeaux, 2000-2008 – Michel Corajoud ..... 186  
Source : <http://corajoudmichel.nerim.net/Realisations/Bordeauxlesquais/Bordpresgen1.html>
- Annexe 3 : Projet « Canopia Urbana » à Barcelone, 2014/2018 – Agence TER ..... 187  
Source : <https://agenceter.com>
- Annexe 4 : Projet du plan territorial de Salento en Italie, 1999/2001 – Paola Vigano ..... 188  
Source : [http://www.secchi-vigano.eu/atS99/at%20S99\\_salento.html](http://www.secchi-vigano.eu/atS99/at%20S99_salento.html)
- Annexe 5 : Projet du plan directeur d'Anvers, 2006 – Paola Vigano ..... 189  
Source : [http://www.secchi-vigano.eu/atSo3/at%20So3\\_structuurplan.html](http://www.secchi-vigano.eu/atSo3/at%20So3_structuurplan.html)
- Annexe 6 : Projets de système de places publics de Malines, 2003-2005 et 2012 – Paola Vigano ..... 190  
Source : [http://www.secchi-vigano.eu/atSoo/at%20Soo\\_dijle-lamot%20\(mechelen\).html](http://www.secchi-vigano.eu/atSoo/at%20Soo_dijle-lamot%20(mechelen).html)
- Annexe 7 : Projet du « Park System » de Hambourg en Allemagne, 2013 : « Saut au-delà de l'Elbe » - Agence TER ..... 191  
Source : <https://www.iba-hamburg.de/en/themes/open-space>





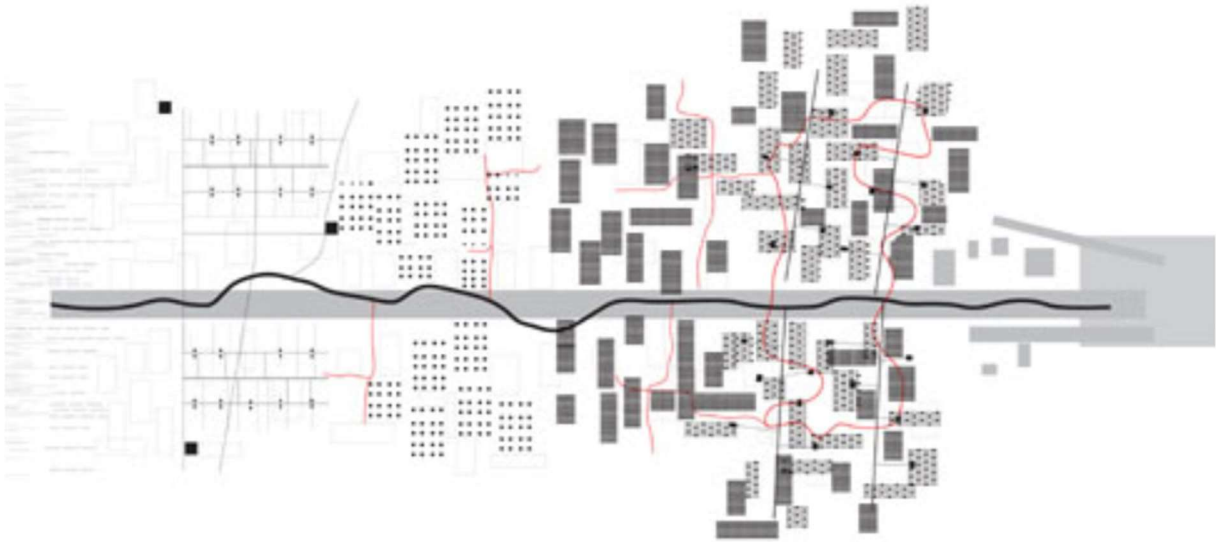
Annexe 1 : Projet Pirmil-Les Isles à Rezé-le-Nantes, 2018 - Nantes Métropole Aménagement



Annexe 2 : Projet des Quais de la Garonne à Bordeaux, 2000-2008 – Michel Corajoud



Annexe 3 : Projet « Canopia Urbana » à Barcelone, 2014/2018 – Agence TER



Annexe 4 : Projet du plan territorial de Salento en Italie, 1999/2001 – Paola Vigano

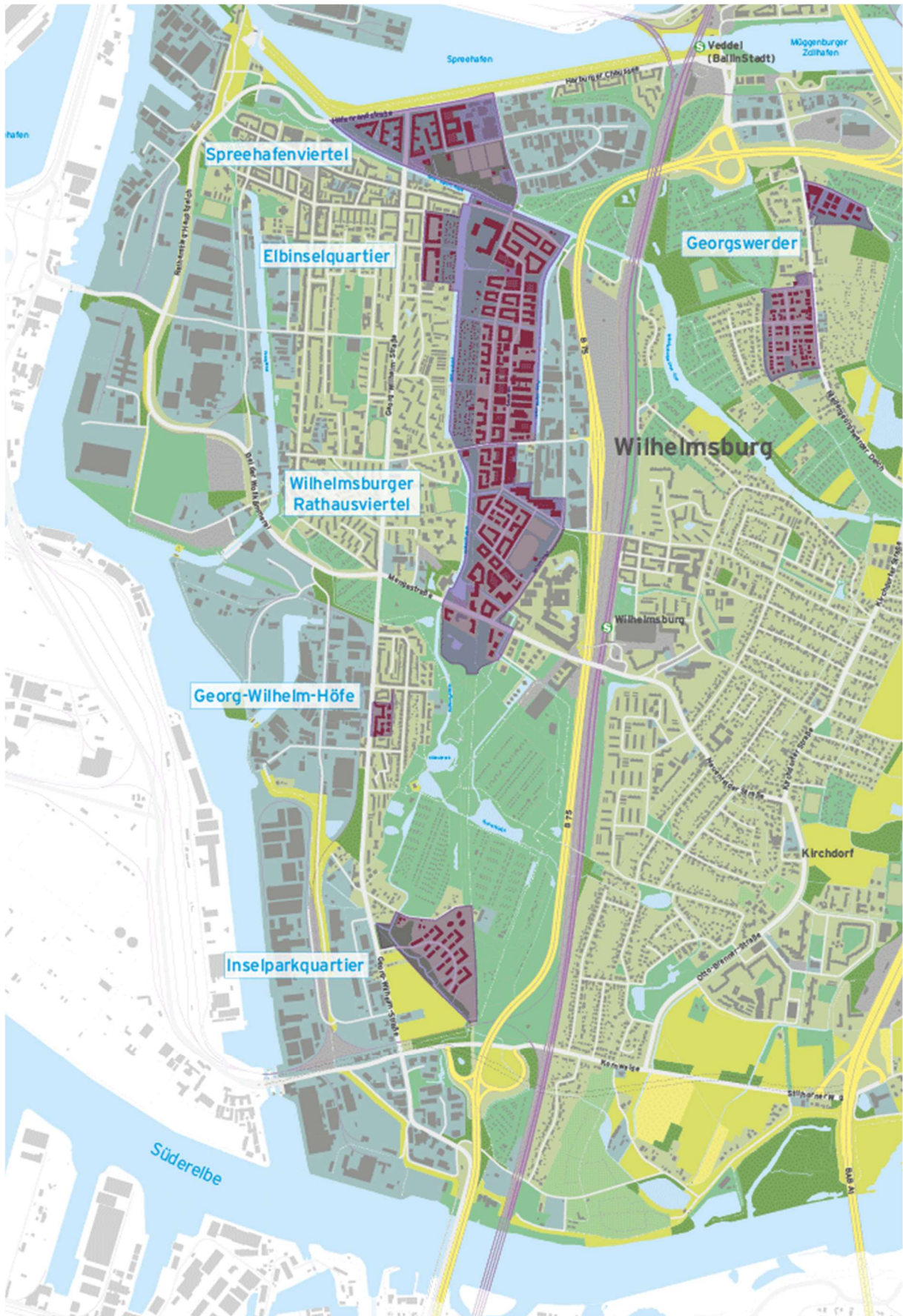




Annexe 5 : Projet du plan directeur d'Anvers, 2006 – Paola Vigano



Annexe 6 : Projets de système de places publics de Malines, 2003-2005 et 2012 – Paola Vigano



Annexe 7 : Projet du « Park System » de Hambourg en Allemagne, 2013 : « Saut au-delà de l'Elbe » - Agence TER



